

Rapport de gestion de l'Université de Neuchâtel 2005 – 2006



Période couverte : activités : 1.10.2005 – 31.8.2006, budget et comptes : 1.1.2005 – 31.12.2005
Contributions : Conseil de l'Université, Sénat, FEN, ACINE, facultés, services centraux, rectorat

Editeur responsable : rectorat

Neuchâtel, le 21 décembre 2006

Table des matières

1.	RÉSUMÉ ET NOTES DE LECTURE	5
1.1	Résumé.....	5
1.2	Notes de lecture.....	9
2.	RAPPORT DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.....	11
3.	RAPPORT DU SÉNAT	13
4.	RAPPORT DE LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS NEUCHÂTELOIS (FEN)15	
5.	RAPPORT DE L'ASSOCIATION DU CORPS INTERMÉDIAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL (ACINE).....	19
6.	RAPPORTS DES FACULTÉS.....	21
6.1	Faculté des lettres et sciences humaines.....	21
6.2	Faculté des sciences.....	33
6.3	Faculté de droit	39
6.4	Faculté des sciences économiques	45
6.5	Faculté de théologie	49
6.6	Doctorats 2005 – 2006	53
6.7	Docteurs honoris causa 2005.....	57
7.	RAPPORTS DES COMMISSIONS ET REPRÉSENTATIONS	59
7.1	Commissions	59
7.2	Représentations.....	69
8.	RAPPORTS DES SERVICES	73
8.1	Rectorat	73
8.2	Domaine administratif	83
8.3	Domaine des ressources académiques	87
8.4	Domaine des infrastructures.....	95
9.	SUIVI DU MANDAT D'OBJECTIFS	109
9.1	Procédures d'engagement de nouveaux professeurs.....	109
9.2	Lignes de force du plan d'intentions.....	113
9.3	Objectifs et mesures : réalisation et perspectives.....	117
10.	ETUDIANTS	133
10.1	Titres et diplômes, évolution sur cinq ans.....	133
10.2	Titres et diplômes, répartition en 2005 – 2006.....	135
10.3	Etudiants en mobilité durant l'année académique 2005 – 2006.....	136
10.4	Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université.....	136
10.5	Effectifs des étudiants par faculté	137
10.6	Etudiants entrant durant la période 2001 – 2006.....	138
10.7	Provenance des étudiants pour l'année académique 2005 – 2006.....	139
11.	ENSEIGNEMENT	141
12.	RECHERCHE.....	143

13. FINANCES	145
13.1 Analyse générale de l'exercice 2005	145
13.2 Tableaux de synthèse.....	148
14. PERSONNEL	151
15. ABRÉVIATIONS	155
15.1 Par domaine	155
15.2 Par ordre alphabétique.....	157

1. Résumé et notes de lecture

1.1 Résumé

Depuis l'automne 2004, c'est avec courage que l'Université a commencé une réforme en profondeur.

Malgré les coupes budgétaires, elle a poursuivi les objectifs fixés dans le plan d'intentions. Elle a été ralentie dans cet effort en raison des difficultés budgétaires et il reste encore beaucoup à faire. Mais elle a pu sauver l'essentiel et avancer dans plusieurs projets prévus par le plan d'intentions :

- la mise en place du système d'études selon la déclaration de Bologne
- l'amélioration de l'encadrement des étudiants
- l'intégration du Forum suisse des migrations
- le démarrage de l'assurance qualité.

Cependant, l'élaboration du budget 2007, dans lequel les subventions du canton (charges nettes) sont en diminution de 3.5 millions de francs, a accaparé le rectorat et l'administration, et il a donc été impossible d'avancer autant que souhaité dans la mise en place du système d'assurance qualité.

1.1.1 Evolution du nombre d'étudiants

En ce qui concerne l'évolution globale du nombre d'étudiants on constate en 2005 – 2006 par rapport à 2004 – 2005 une augmentation de 9.8%, (elle est de 1.1% en moyenne nationale pour les hautes écoles universitaires durant la même période), et par rapport à 2001 – 2002 une augmentation de 12.9%. Ces augmentations sont réjouissantes, car la tendance positive semble se confirmer cette année encore.

Dans presque toutes les facultés, les hausses sont significatives par rapport à la rentrée 2004 – 2005 : +19.0% en lettres et sciences humaines (hausse « gonflée » par le transfert de la sociologie), +6.9% en sciences, +11.3% en droit, +14.3% en théologie (le faible nombre d'étudiants provoque des variations importantes en pourcentage d'une année à l'autre) ; la baisse apparente en sciences économiques est d'une part due à la suppression des sciences politiques dès 2003 – 2004 et d'autre part au transfert de la sociologie en Faculté des lettres et sciences humaines en 2005 – 2006.

Après une longue période de stagnation, cette augmentation de 9.8% et une nouvelle augmentation probablement de même ampleur pour l'année à venir représentent une évolution extrêmement encourageante. Ceci démontre l'attrait de l'offre de formation de notre Université.

Cette augmentation du nombre d'étudiants entraîne bien entendu des charges d'enseignement accrues, qui devraient être compensées par des moyens accrus.

1.1.2 Nomination de professeurs

Dans le plan d'intention, un soin tout particulier a été apporté à la planification des postes de professeur. Reconnaître l'importance du rôle des professeurs va de pair avec une exigence élevée quant à leur compétence. Un nouveau règlement de nomination a donc été élaboré. Celui-ci exige que des experts externes soient consultés et donnent leur avis.

22 nouveaux professeurs ont pu être nommés, dont 7 femmes. Elles et ils ont pris leur fonction en automne 2006 ou entreront en service au début du prochain semestre.

1.1.3 Finances

En 2005, l'économie réalisée par rapport à l'enveloppe, suite aux demandes découlant de la crise financière de l'Etat, est de 1.216 million (sans amortissement) pour un total de

charges effectives de 77.67 millions (budget : 78.9 millions). Pour une bonne partie, cette économie a été réalisée en retardant des engagements de personnel, et ne pourra pas être reportée sans autre. La rubrique amortissements montre une économie de 1.066 million. De plus, nous avons dans les recettes 2005 un supplément de 0.492 million par rapport au budget. L'amélioration totale de la situation budgétaire est donc de 2.774 millions.

La réalisation du mandat d'objectifs, et en particulier l'introduction du système de Bologne et de l'assurance qualité, nécessite des moyens supplémentaires incompressibles. A l'horizon 2008, et si l'on prend comme base le budget 2005, l'augmentation de la charge nette est de 7.8 millions, sur environ 84 millions, soit 9.2% sur trois ans, soit moins de 3% par année.

Il est possible de discuter de la répartition des augmentations entre les différentes années. Une mise en œuvre efficace nécessite cependant des augmentations régulières, réparties dans le temps. Une première augmentation en 2006 aurait été indispensable, mais n'a pas été accordée par le Conseil d'Etat. Comme déjà dit dans le projet de budget de l'Université, nous aurions voulu compter sur une augmentation de 2.25 millions de plus que la cible du Service des finances pour réaliser l'assurance qualité et une première étape de la réforme de Bologne.

Comme nous l'avons écrit ci-dessus, ces augmentations sont incompressibles. Il est important de signaler ici que l'Université a entrepris et continue d'entreprendre des efforts importants pour en limiter l'ampleur. Ainsi, les décisions prises par le rectorat conduisent à des compressions budgétaires de 3.3 millions ; en outre des apports externes pour 2.55 millions par année ont été acquis en 2005 (au total 9.1 millions cumulés de 2005 à 2008).

Plan d'intentions – mandat d'objectifs

Système de Bologne

Depuis 2005, l'Université de Neuchâtel a complètement passé au système d'études dit de Bologne. Tous les nouveaux étudiants se sont donc inscrits pour un bachelor ou un master. En Faculté des lettres et sciences humaines, des filières de master seront ouvertes dès la rentrée 2007 pour les premiers étudiants qui sortiront avec un titre de bachelor.

Mettre au point les règlements et plans d'études pour toutes ces nouvelles filières de formation a été un effort extrêmement important. Les travaux ne sont d'ailleurs pas terminés, car des mises au point sont indispensables.

MAPS – Maison d'analyse des processus sociaux

Le programme scientifique de la Maison d'analyse de processus sociaux (MAPS) est consacré à l'analyse de la circulation des personnes, des richesses et des connaissances. La MAPS regroupe les compétences de l'Université en sociologie, ethnologie, géographie, économie régionale et étude des migrations et populations.

Deux professeurs en analyse des processus sociaux ont été nommés fin septembre 2006.

Les négociations en vue d'une intégration du Forum suisse des migrations et études de la population ont abouti à un accord de principe des deux parties. Cette institution de vocation nationale et de réputation internationale sera donc intégrée dans l'Université dans les mois à venir.

La MAPS a donc pris son envol.

Microtechnique et nanotechnologies

Le plan d'intentions insistait beaucoup sur l'importance de la microtechnique. Comme première mesure, le rectorat a donc consolidé les moyens alloués à la microtechnique. En 2005, nous avons obtenu de la Confédération un soutien financier, d'un montant de 1.6 million, pour soutenir des projets communs entre l'IMT et l'EPFL.

Le recteur s'est beaucoup investi pour que la microtechnique et les nanotechnologies soient reconnues comme une priorité nationale dans le message du Conseil fédéral consacré à la formation, la recherche et l'innovation, message « FRI ». Pour concrétiser cette priorité, l'Université travaille sur un projet de programme scientifique en collaboration avec l'EPFL. L'esquisse de celui-ci devrait être déposée en janvier 2007.

Par ailleurs, l'Université a l'intention de créer un Laboratoire Temps-fréquence, dont la mission sera la recherche fondamentale et appliquée dans les horloges atomiques et autres techniques ultra-précise de mesure du temps. A terme, l'Université espère ainsi pouvoir offrir, en collaboration avec la HE-Arc, un master en horlogerie avancée.

L'Institut de microtechnique est actuellement réparti sur 5 bâtiments. Avec l'arrivée du Laboratoire Temps-fréquence il le sera sur 6. De plus, il est urgent de remplacer les infrastructures techniques actuelles, le ComLab. Pour l'avenir de la microtechnique sur la place neuchâteloise, il est donc indispensable de construire un bâtiment qui regroupe toute la microtechnique de l'Université, y compris les installations technologiques.

Pôle de biologie végétale

Le pôle national de recherche « Survie des plantes » est entré dans sa deuxième période de financement quadriennale, de 2006 à 2009 ; cette prolongation est un beau succès. Dans les années à venir, le pôle est appelé à améliorer le transfert technologique.

Gestion de l'Université

Une organisation telle qu'une université

- avec un budget de CHF 120 millions
- 1300 personnes sous contrat de travail
- près de 4000 étudiants
- répartis dans 32 bâtiments

ne peut pas fonctionner sans une administration performante. Plusieurs projets en cours de réalisation ou terminés visent la modernisation de l'administration :

- informatisation des dossiers des étudiants
- dépouillement automatique par lecteur optique des 15'000 questionnaires remplis chaque semestre pour évaluer les enseignements
- budgétisation des salaires
- formalisation des compétences de décision et des procédures administratives.

Assurance Qualité

L'évaluation systématique des enseignements a été mise en place : depuis l'automne 2005, les étudiants évaluent l'enseignement qui leur est dispensé en remplissant un questionnaire pour chaque cours. Simultanément, des actions en faveur de la valorisation de l'enseignement ont été réalisées : ateliers de préparation de cours, conseils et appuis pédagogiques pour les professeurs, etc. A cet effet, un conseiller à l'enseignement a été engagé et l'Université a rejoint le Réseau romand de conseil, formation et évaluation de l'enseignement universitaire (R-CFE).

Sous la forme de projets pilotes, on a procédé à l'évaluation de deux filières d'enseignement et d'équipes de recherche. Pour ces évaluations pilotes, la chimie et le français ont été retenus. L'étape suivante consistera à affiner le concept et à valider la procédure.

Dans l'année à venir, on devra s'attaquer à l'assurance qualité dans les services et définir un concept général d'assurance qualité.

Bâtiments

Un nouveau bâtiment a été loué et aménagé au Faubourg de l'Hôpital 27 pour grouper six professeurs de la MAPS et leurs équipes, en attendant de loger l'ensemble du personnel de la MAPS sous un même toit.

En louant deux étages dans un bâtiment sis rue de la Maladière 23, nous avons pu regrouper les professeurs et assistants de la Faculté des sciences économiques dans 2 bâtiments, à la place de 4.

Pour le bâtiment principal, un projet architectural a été élaboré pour la rénovation intérieure du bâtiment principal situé à l'Avenue du Premier-Mars, avec les objectifs suivants :

- remplacer la bibliothèque de droit actuelle, vétuste et trop petite
- mettre à disposition des facultés de droit et sciences économiques une deuxième salle de 150 places environ
- rendre le bâtiment accessible aux handicapés
- gagner environ 30% de place pour loger tous les collaborateurs de la Faculté de droit, actuellement dispersés dans 3 bâtiments.

A noter encore qu'une partie non négligeable de l'infrastructure technique doit être remplacée.

1.2 Notes de lecture

Le présent rapport a été réalisé en rassemblant les contributions de différents organes et partenaires. Leurs auteurs sont explicitement mentionnés au début de chaque chapitre.

Etant donné l'importance du mandat d'objectifs comme outil de gestion stratégique, un soin particulier a été apporté au suivi de ce mandat et perspectives qui s'y rattachent.

Pour ne pas alourdir inutilement ce rapport, nous avons renoncé à combiner systématiquement les formes féminines et masculines, en écrivant par exemple « les étudiantes et les étudiants ». La forme masculine désigne donc aussi bien les personnes de sexe féminin que masculin.

A dessein, le lecteur trouvera des redondances dans certains chapitres. Leur but est d'éviter de fastidieux renvois.

Au nom du rectorat

Alfred Strohmeier, recteur, et Patrick Wagner, adjoint du recteur

2. Rapport du Conseil de l'Université

Le rapport qui suit a été établi par la Présidente du Conseil de l'Université, Mme Michèle Berger-Wildhaber.

Le Conseil de l'Université s'est réuni à six reprises durant l'année académique 2005/2006.

Suite au changement des doyens au sein des facultés et à quelques démissions, le Conseil de l'Université a accueilli sept nouveaux membres : MM J.-J. Aubert, J.P. Derendinger, M. Dubois et P. Mahon, F. Moser, doyens ainsi que M. D. Perdrizat en remplacement de Mme L. Boegli, membre. M. E. Verrecchia a succédé à M. P. Wessner comme délégué du corps professoral. Mme R. Etienne, secrétaire du Conseil a également présenté sa démission après plus de 20 ans de service. Les membres lui ont adressé de chaleureux remerciements pour sa fidèle et précieuse collaboration. Mme C. Zen-Ruffinen a été appelée à la remplacer.

Le Conseil de l'Université a invité Mme Cl. Assad, responsable de la communication et cheffe du Service de presse et communication, à se présenter auprès de ses membres. Il a pris acte de son entrée en fonctions dès le mois de juillet 2005. Le Conseil a également reçu M. Ph. Jeanneret, responsable de l'assurance qualité de l'enseignement, afin qu'il lui présente les enjeux, les étapes et le concept de toute nouvelle création de l'assurance qualité à l'Université de Neuchâtel.

Lors de ses séances, le Conseil de l'Université a reçu de nombreuses informations de la part du rectorat comme de celle du Chef de la formation universitaire. Parmi celles-ci : la signature d'une déclaration commune de coopération avec les universités de Fanche-Comté, la manifestation du 30e anniversaire de l'IMT, la signature du Règlement général d'organisation de l'Université par le Conseil d'Etat le 11 octobre 2005. Le Conseil a été très souvent informé des difficultés d'établissement des budgets 2006 et 2007 qui induisent pour l'Université des économies drastiques. Le coût de l'étudiant, le suivi de la future loi sur les Hautes Ecoles en Suisse, le FSM, la MAPS et l'intégration de l'Observatoire Neuchâtelois dans l'Université sont également des sujets très suivis. Au niveau de la formation HEP-UniNE, la mise en vigueur du certificat préparatoire lui a été annoncée. Les membres dudit Conseil ont encore reçu de nombreuses réponses, de la part du rectorat, à leurs questions écrites.

Le Conseil de l'Université a souhaité rencontrer le Conseil d'Etat afin de lui exposer les enjeux du maintien à court et à long terme de l'Université cantonale suite à la publication de son Programme de législature et du Plan financier y relatif. Il a également voulu connaître la position du Conseil d'Etat sur le Plan d'intentions, la défiscalisation des dons, sur l'autonomie de l'Université et sur les risques, voire les conséquences, d'une baisse de subventions en regard de celles accordées par la Confédération. Le Conseil de l'Université s'est dit convaincu que la formation est un domaine prioritaire et que l'Etat doit se donner les moyens de réaliser les objectifs déçagés. Cette rencontre a eu lieu le 1er février 2006.

Le Conseil de l'Université a pris plusieurs décisions. Il a notamment créé une Commission de réflexion pour la recherche de ressources financières. Celle-ci a élaboré un rapport qui a été transmis au rectorat pour étude. Il a créé une Commission de gestion et des finances qui devra, en plus de ses missions, assurer le suivi du degré de réalisation du mandat d'objectifs. Un règlement d'application la concernant a été adopté. Il a accepté le premier rapport du degré de réalisation du mandat d'objectifs, le rapport de gestion de l'Université et la suppression du bachelor en informatique. Quant aux rapports des facultés, commentés par le rectorat, sur les mesures d'économies à apporter au budget 2007, ils ont été acceptés par le Conseil ainsi qu'un montant d'économies supplémentaires de plus de deux millions.

Au niveau des dossiers en cours, le Conseil de l'Université a relevé le problème de la sécurité des bâtiments, notamment du bâtiment principal, rue du 1^{er}-Mars 26 et celui du financement du Comlab pour lequel des investisseurs privés devront être trouvés.

Le Conseil de l'Université a reçu, en date du 20 juin 2006, Mme S. Perrinjaquet, cheffe du DECS. Elle souhaitait aborder, avec les membres du Conseil, le budget 2007 de l'Etat, les mesures d'économies, la cible à atteindre et la manière d'y parvenir selon les vues du Conseil d'Etat. En ce qui concerne les rapports de la Faculté des sciences et de celle des lettres et des sciences humaines sur l'implication des diminutions budgétaires dès 2007, la cheffe du DECS a souhaité que le Conseil de l'Université, en étroite collaboration avec le rectorat et les facultés, évalue la faisabilité des propositions en tenant compte de la pérennité de l'Université et son avenir sur les quinze prochaines années.

Le Conseil de l'Université tient à remercier Monsieur le recteur Alfred Strohmeier, les vice-recteurs Daniel Haag, Reinhard Neier et Daniel Schulthess de leur disponibilité et de leur collaboration. Il remercie également Monsieur Jean-Jacques Cléménçon, chef de la formation universitaire ainsi que le président du Sénat, Monsieur Philippe Terrier.

3. Rapport du Sénat

Le rapport qui suit a été établi par le Président du Sénat, M. le Professeur Philippe Terrier.

Le Sénat a tenu deux séances ordinaires et une séance extraordinaire durant cette année universitaire.

Le 13 décembre 2005, il a procédé à diverses nominations : celle du professeur Philippe Küpfer (FS) comme vice-président du Sénat (poste nouveau); de la professeure Nathalie Tissot comme déléguée de la FD au bureau du Sénat (en remplacement du professeur Pascal Mahon) ; et celle du professeur Eric Verrecchia (FS) comme représentant du corps professoral au Conseil de l'Université (en remplacement du professeur Pierre Wessner, FD). Il a en outre donné son avis sur la procédure à suivre pour réorienter le mandat d'objectif confié par L'Etat au rectorat ainsi que sur l'opportunité et les moyens de rechercher des fonds privés. Enfin il a désigné un groupe de travail chargé de rédiger une charte concernant la liberté académique et l'éthique scientifique : en font partie les professeurs Philippe Küpfer (FS, président), Patrick Vincent (FLSH), Roland Ruedin (FD), Franziska Tschan (FSE) et Lytta Basset (FT).

A la demande de plusieurs de ses membres, le Sénat s'est réuni en séance extraordinaire le 19 avril 2006 pour prendre position à propos du projet de Règlement sur la politique d'information et le service de presse et communication de l'Université. Après une discussion animée, le retrait pur et simple de ce projet, jugé inacceptable, a été demandé à l'unanimité moins deux voix. Il s'en est suivi un long débat sur la direction et le fonctionnement de l'Université, au cours duquel de sévères critiques ont été adressées au rectorat.

La dernière séance a eu lieu le 21 juin. Elle a été consacrée pour l'essentiel à la nomination de professeurs honoraires (Michel Egloff, Antoine Maurice et Philippe Marguerat pour la FLSH ; Piero Martinoli pour la FS ; Pierre-Henri Bolle et Roland Ruedin pour la FD), ainsi qu'à la collation du grade de docteur honoris causa à MM Jean-Yves Empereur (proposé par la FLSH), Maurice Kottelat (proposé par la FS) et Giuliano Amato (proposé par la FD).

4. **Rapport de la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN)**

Le rapport qui suit a été établi par le comité de la FEN.

L'Assemblée générale (AG) de la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN), s'est réunie à trois reprises durant cette année académique, sous la présidence de Laure Grüner. C'est à chaque fois une belle occasion de débattre ensemble de grandes questions sur l'avenir de notre Alma Mater et de la politique universitaire suisse en général.

Cette année, l'AG a mandaté le comité de la FEN pour tenter de mettre un frein au système de Bologne. En effet, lors du Dies Academicus 2005, l'orateur représentant la voix des étudiants, Baptiste Hurni, a fait sursauter l'auditoire en proposant de « geler » le processus de Bologne. En effet, il s'avère complexe à appliquer, des coûts se chiffrant en millions de francs l'accompagnent, lourds à supporter pour une petite université comme la nôtre. Ainsi l'AG a estimé que la Suisse avait suffisamment d'avance sur ce processus pour se permettre quelques années de répit.

L'AG s'est également inquiétée de la situation financière désastreuse de l'Etat de Neuchâtel qui se répercute évidemment sur le budget de l'Université. Tous les étudiants craignent la même chose : la fermeture de chaires et l'amincissement d'instituts pour raison budgétaire. De nombreuses discussions ont eu lieu et il en est finalement ressorti que la formation universitaire devait absolument être exclue des mesures imposées par le frein à l'endettement voté il y a deux ans.

Finalement l'AG veille aussi à la représentation des étudiants dans les différents groupes de travail et commissions de l'Université en procédant à des élections. Elle accepte également le budget et les comptes de la FEN.

Comité exécutif de la FEN

Le comité de la FEN est composé de 7 membres, qui se répartissent les différents dicastères et en gèrent le bon fonctionnement. Les réunions hebdomadaires du comité ont été coprésidées par Baptiste Hurni et Sara Angelini, dont le successeur fut, dès janvier 2006, Jérémie Gaudichon.

Au début de l'année académique, le comité s'est attelé à la course contre les abus de Bologne. Il a commencé par s'adresser à sa faîtière, l'Union des étudiants de Suisse (UNES), lors de son Assemblée des délégués (AD) qui s'est tenue les 5 et 6 novembre 2006 à Lucerne. Il a vite fallu se rendre compte que, puisque les coûts d'application du système sont plus difficilement supportables pour les petites universités que pour les grandes, tout le monde ne voit pas l'intérêt de ralentir le processus. D'autant plus que les différentes structures mises en place seraient difficiles à geler. Il n'empêche que le comité reste persuadé que ledit processus est arrivé trop précipitamment dans notre Université.

Hormis Bologne, la FEN demeure active sur la plan national par sa participation à l'UNES, que ce soit par le biais de ses AD ou des cinq différentes commissions. On relèvera l'harmonisation des bourses d'étude, un accès aux études facilité pour tous et un refus des prêts d'études à intérêt parmi nos principaux chevaux de bataille durant cette année universitaire.

Cité universitaire

De longue date, la FEN a toujours été soucieuse des prestations offertes aux étudiants en matière de logement à proximité du site universitaire. Afin d'assurer des chambres d'étudiants à des prix raisonnables, nous nous sommes vus octroyer la gestion de la partie logement de la Cité Universitaire à partir du 1^{er} janvier 2006. A cette fin, nous avons créé, en novembre 2005, une société anonyme sans but lucratif, Cité Al'FEN SA, dont la totalité du capital est en main d'associations d'étudiants. Durant la période concernée par le présent rapport, la nouvelle direction, fut composée par Pierre-Antoine Bonvin, directeur, par Baptiste Hurni et par Jérôme Paccolat. Cette dernière a réussi à maintenir des

loyers identiques aux années précédentes, à l'exception d'une légère hausse (environ 1% du prix des loyers) due à l'introduction de la TVA sur les services de blanchissage et de nettoyage des chambres. Ajoutons que cette hausse est exigée par l'Administration fédérale des contributions. Pour le reste, une gestion rigoureuse et un contrôle strict des charges ont permis de compenser le désengagement des pouvoirs publics qui ne subventionnent plus les logements étudiants, si ce n'est par la mise à disposition du bâtiment. Le bilan à la fin du 1^{er} semestre laisse augurer d'une situation viable en l'état pour autant que la prestation des autorités ne soit pas encore réduite.

Parallèlement, Cité Al'FEN gère la partie administrative et logistique du Foyer des étudiants situé à la rue des Sablons, qui appartient à la fondation du même nom. Là aussi, une collaboration étroite et constructive avec la fondation permet d'offrir des prestations élevées pour un coût tout à fait raisonnable en regard du budget moyen d'un étudiant.

Ces prestations sont importantes pour les étudiants de notre campus qui peinent à trouver d'autres solutions dans un marché du logement en forte pénurie, mais aussi pour l'Université qui peut se targuer d'offrir par notre biais une offre, bien qu'encore insuffisante, proportionnellement supérieure aux autres universités suisses.

Secrétariat général

Le secrétariat général de la FEN a assuré le suivi administratif des activités. Le travail de gestion prend une place de plus en plus prépondérante en regard du travail dédié à la recherche et à la constitution de rapports sur les conditions d'études à Neuchâtel et en Suisse.

Le poste de secrétaire général a en outre été augmenté à 80% dont la moitié est destinée à la direction de Cité Al'FEN SA dont la FEN est le principal actionnaire (98%). De plus, une stagiaire, en vue de l'obtention de la maturité fédérale de commerce, est venue augmenter l'effectif de la FEN.

Finances

La FEN a bouclé son exercice 2005 avec un déficit lié, d'une part, à des charges extraordinaires (investissement dans la reprise de la partie logement de la Cité universitaire et lancement de l'initiative cantonale « L'or de la BNS pour la formation ») et, d'autre part, par une diminution des recettes (baisse prétendue des effectifs étudiants à l'Université !). Des mesures ont été prises pour l'année 2006 afin de tenir les objectifs financiers et le Comité contrôle de manière plus rigoureuse les dépenses de fonctionnement. Les charges liées à la mise sur pied de projets et celles dédiées à l'aide directe aux étudiants n'ont quant à elles pas été baissées au budget 2006, dans le but d'offrir des prestations identiques – et si possible meilleures – aux années précédentes.

Commission d'aide directe aux étudiants (CADE)

La CADE, financée par les bénéfices de la Fête de l'Uni, a aidé les étudiants de différentes manières : elle propose ponctuellement un certain nombre de « jobs » ainsi que des dons ou des prêts, en fonction des dossiers. Lors de sa bourse aux livres de novembre 2005, elle a connu un grand succès aussi bien pour les étudiants qui ont pu gagner quelque argent en vendant de vieux livres, que pour les acheteurs qui ont pu s'épargner des dépenses trop souvent élevées. Grâce à son service juridique, assuré par Samuel Monbaron, on compte actuellement une trentaine d'actions concrètes effectuées pour les étudiants et pour la FEN (recours, oppositions, demandes de révision, réclamations, demandes de préavis, conciliation en matière de rapports de voisinage, etc.) dans les domaines suivants: examens (LU), droit des poursuites (LP), droit public des étrangers (LSEE), taxe déchets, droit du bail, droits réels (rapports de voisinage), etc. Il faut ajouter à cette liste non exhaustive tous les conseils ponctuels cordialement dispensés

Fête de l'Uni

Sous l'égide de la commission des fêtes et foires (CFF), composée d'un comité de 14 personnes appuyé par quelques 300 bénévoles, la 22^{ème} édition de la Fête de l'Uni a eu

lieu le mercredi 24 mai et a réuni pas moins de 10'000 fêtards. Un site un peu plus étendu que l'année passée a permis de faire en sorte que chacun ait assez d'espace pour passer une bonne soirée. Tout avait été prévu pour que la soirée reste dans les annales, et cela n'a pas manqué. Les deux scènes ont tenu leurs promesses, et, à nouveau, les amateurs de musique live ont été comblés.

Cafignon

« Il ne faut plus craindre le bruit des bottes, mais le silence des pantoufles ! » C'est sous cette devise d'actualité que le Cafignon, le journal des étudiants de l'Université, chapeauté par la FEN, publie quatre numéros l'an. Le pari d'éditer un journal indépendant est toujours plus difficile à tenir en raison de la difficulté à obtenir des rentrées publicitaires et subventions diverses.

5. Rapport de l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE)

Le rapport qui suit a été établi par le président de l'ACINE, M. Alexander Mack.

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour objectif principal la défense des intérêts du corps intermédiaire composé des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement et des assistants. Elle assure sa représentation auprès des instances concernées internes ou externes à l'Université et établit contacts et échanges entre ses membres.

Parmi les principales activités durant l'année académique 2005-2006, signalons, par ordre chronologique, les suivantes :

- Prise de position de l'ACINE du 6 octobre 2005 par rapport au projet de règlement concernant les assistants de l'Université de Neuchâtel (nouveau règlement concernant le statut des assistants et des assistants étudiants de l'Université de Neuchâtel, entré en vigueur le 1er novembre 2005). L'ACINE a manifesté son désaccord sur plusieurs points du règlement, en particulier l'introduction du statut précaire d'assistant post-doctorant, conduisant à la disparition de facto des maîtres-assistants. Sur la base de plusieurs amendements soumis au Conseil de l'Université par le représentant du corps intermédiaire, le règlement fera l'objet d'un réexamen après deux ans de son entrée en vigueur.
- Egalement en octobre 2005, élaboration d'un communiqué de presse critiquant l'annonce de la suppression de la cérémonie de remise des diplômes à l'Université de Neuchâtel.
- Organisation de l'assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2005.
- Lettre du 28 mars 2006 adressée au Conseil de l'Université soutenant les assistants de la Faculté des sciences et de la Faculté des lettres et sciences humaines dans leur démarche à dénoncer le démantèlement du corps intermédiaire supérieur.
- Communiqué de presse du 26 avril 2006 et prise de position du 12 mai 2006 sur le projet de règlement sur la politique d'information et le Service de presse et communication de l'Université.
- Prise de position par rapport aux dates des sessions d'examens du 14 juin 2006.

Dans le cadre des activités de représentation, l'ACINE a été active au sein du Conseil de l'Université, du Conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, de la Commission d'admission des non porteurs de maturité, de la Commission sociale, de la Commission de l'égalité des chances et de la Commission culturelle. En outre, l'ACINE est membre collectif d'Actionuni, association suisse des chercheurs, représentant la relève scientifique et les associations de corps intermédiaire des universités et EPF aux niveaux suisse et international ; l'ACINE occupe un siège au sein du comité d'Actionuni.

En 2006, l'ACINE a réussi une première consolidation de ses finances après une non-entrée en matière dans ce domaine de la part du rectorat l'année précédente. Les premières cotisations (10,- CHF par membre) sont arrivées sur le compte de l'association, et les jetons de présence (après déduction des frais de déplacement dans le cadre d'Actionuni et de diverses dépenses mineures de l'ACINE) reçus par le représentant du corps intermédiaire au Conseil de l'Université ont été versés à l'association. Enfin, notons encore que le site web de l'association (www.unine.ch/acine) a été amélioré et une mise à jour régulière assurée.

6. Rapports des facultés

Le rapport qui suit a été élaboré par le doyen, M. le Professeur Jean-Jacques Aubert.

6.1 Faculté des lettres et sciences humaines

6.1.1 Résumé général de l'année académique 2005 – 2006

Les activités de la FLSH pendant l'année 2005-2006 ont été dominées par

- 1) Les procédures de nomination de professeurs en
 - a) Sciences de l'Education (en cours)
 - b) Linguistique ibéro-romane
 - c) Histoire de l'art du Moyen-Age et muséologie
 - d) Histoire moderne et contemporaine dans une perspective mondiale
 - e) Littérature anglaise des 16^e-18^e siècles
 - f) Linguistique anglaise
 - g) Analyses des processus sociaux (deux chaires, respectivement orientées vers la circulation des personnes et la circulation des connaissances)
 - h) Archéologie préhistorique (demi-chaire combinée avec la direction du Laténium)
 - i) Ethnologie (en cours)

auxquelles s'ajoutent la nomination de six professeurs associés (cf. ci-dessous, nominations).
- 2) L'élaboration des règlements de Maîtrise universitaire (règlement des études et règlement d'acquisition pour les titulaires d'une licence ou d'un titre jugé équivalent), à 90 et à 120 crédits.
- 3) La définition des piliers (branches) de MA
 - a) **Sciences humaines et sociales**, avec orientations en anthropologie, sociologie, géographie humaine, migrations, et psychologie et éducation;
 - b) **Sciences du langage et de la communication**, avec orientations en linguistique des langues modernes;
 - c) **Linguistique historique et philologie françaises**;
 - d) **Littératures(s)**, modernes, antiques et médiévales;
 - e) **Philosophie**;
 - f) **Histoire**, ancienne et médiévale, moderne, contemporaine;
 - g) **Histoire de l'art**;
 - h) **Muséologie** (MA commun avec Lausanne);
 - i) **Archéologie** (MA commun avec BENEFR);

Les piliers de **Logopédie** et de **Journalisme** sont en discussion.

- 4) L'élaboration des plans d'études de MA (piliers principaux à 60 crédits, piliers renforcés à 90 crédits, piliers secondaires à 30 crédits).
- 5) L'entrée en vigueur des programmes d'études de Baccalauréat universitaire (19 piliers) pour les étudiants immatriculés en 2004 (N-1) et 2005 (N), parallèlement à la continuation des programmes de licence (phase terminale).
- 6) La mise en place des inscriptions automatiques par IS-Academia aux cours et aux examens, ainsi que des saisies de notes.
- 7) L'évaluation semestrielle de tous les enseignements de la FLSH.
- 8) L'évaluation des filières de français (Littérature française, Philologie romane, Linguistique française, ILCF) dans le cadre de l'OAQ.

- 9) Les travaux préparatoires à la fusion des Instituts de Psychologie et des Sciences de l'Education, ainsi qu'à une reconfiguration institutionnelle globale en FLSH.
- 10) Une redéfinition du cahier des charges de l'administratrice de faculté et l'évaluation du poste par le DECS.
- 11) Une redistribution des ressources administratives à l'intérieur de la FLSH et une réaffectation des locaux, avec pour conséquence le déménagement de l'orthophonie et de la linguistique appliquée dans de nouveaux locaux aux Beaux-Arts 28, et d'une relocalisation partielle du français médiéval et du latin à l'Avenue DuPeyrou 6, et de la sociologie au Fbg de l'Hôpital 27 (bâtiment de la MAPS).
- 12) Création de la MAPS (Maison d'Analyse des Processus Sociaux), déjà amorcée en 2004-2005, facilitée par le rattachement depuis octobre 2005 de l'Institut de sociologie (anciennement à la FSE) à la FLSH, par la création de deux chaires transversales en Analyse des Processus Sociaux et d'un poste de professeur assistant en ethnologie, et par l'intégration prochaine (1^{er} janvier 2007) du Swiss Forum of Migrations (SFM).

6.1.2 Offre de formation

Piliers du Baccalauréat universitaire (BA) de la Faculté des lettres et sciences humaines

- Langue et littérature allemandes
- Langue et littérature anglaises
- Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen-Age (CLAM)
- Archéologie (Benefri)
- Langues et littératures hispaniques
- Ethnologie
- Français médiéval et parlers gallo-romans
- Langue et littérature françaises
- Géographie
- Histoire
- Histoire de l'art
- Journalisme et communication (dernières inscriptions en octobre 2005)
- Sciences de l'information et de la communication (dès octobre 2006)
- Logique (pilier secondaire uniquement)
- Philosophie
- Psychologie
- Sciences de l'éducation
- Sciences du langage
- Sociologie
- Sciences et pratique du sport (SePS) (pilier secondaire uniquement)
- Langue et littérature italiennes (dernières inscriptions en octobre 2004)
- Diplôme d'Orthophonie (dernières inscriptions en octobre 2005, pilier de logopédie/pathologie du langage et de la communication prévu en 2007)

Piliers hors Faculté

- Biologie
- Géologie
- Chimie (pilier secondaire uniquement, dès octobre 2006)
- Mathématiques
- Informatique (pilier secondaire uniquement)
- Physique (pilier principal uniquement)
- Economie

6.1.3 Collaborations interuniversitaires

Les collaborations interuniversitaires ont été nombreuses, au niveau des individus comme des instituts : cf. liste on-line sur

http://www2.unine.ch/webdav/site/lettres/shared/documents/Rapport_d_activites/Collabinter2005_6.pdf

6.1.4 Colloques et événements académiques organisés par la Faculté

Leçons inaugurales des professeurs Simona Pekarek Doehler (linguistique appliquée), *L'architecture de la conversation* (14 déc. 2005) et Patrick Vincent (littérature anglaise), *De la science à la littérature : Louis Agassiz, Henry David Thoreau et l'Amérique* (22 mars 2006).

Conférences données par les membres de la FLSH: cf. liste on-line sur

http://www2.unine.ch/webdav/site/lettres/shared/documents/Rapport_d_activites/conf2005_6.pdf

Colloques organisés par les membres de la FLSH: cf. liste on-line sur

http://www2.unine.ch/webdav/site/lettres/shared/documents/Rapport_d_activites/Collo2005_6.pdf

6.1.5 Résumé de l'activité des instituts

Institut d'allemand

Les recherches collectives menées au sein de l'Institut sont consacrées à deux domaines : D'une part à la linguistique de corpus (plusieurs mémoires et thèses terminés ou en cours), en collaboration avec l'IDS à Mannheim (corpus digitalisé COSMAS II). D'autre part, dans le cadre du Programme national de recherche PNR 56, le projet « La maturité bilingue en Suisse – évaluation des chances et des risques d'une innovation pédagogique » a été lancé. Cette étude longitudinale (2005-08) s'est fixé pour but d'évaluer la maturité avec « mention bilingue », pratiquée actuellement dans 63 gymnases de 17 cantons suisses.

Voyage d'études : 27 étudiants et 5 enseignants de l'Institut d'allemand ont participé à un voyage d'études (avec enseignement sur le terrain) à Vienne (du 3 au 9 avril 05)

Institut d'anglais

2005-2006 a été une fois de plus une année de transition, avec de nombreuses mutations, des concours pour repourvoir deux chaires, l'inauguration du nouveau programme de Bachelor et l'organisation de nouvelles activités annexes, y compris une série de conférences sur les débouchés professionnels ("career month"), un voyage en Angleterre, la création d'une bibliothèque non officielle et la re-conceptualisation du site web. Nous avons continué notre série de soirées cinématographiques et avons organisé une deuxième fois la journée de formation continue, qui a été très bien accueillie. Le directeur de l'institut s'est rendu en Angleterre en mai pour visiter nos universités partenaires, et une nouvelle université, Gloucestershire, a été rajoutée à sa liste de programmes d'échanges.

Voyage d'études : 15-20 mai 2006: Shakespeare trip in Stratford and London.

Excursions: 5 juin 2006 : Visite de la Burgerbibliothek à Berne ; 10 juin 2006 : Soirée théâtrale à Yverdon (*Othello* in English).

Institut d'espagnol

«Grand Séminaire de Neuchâtel. Coloquio Internacional Cristina Fernández Cubas», 17-19 mai 2005, Université de Neuchâtel. Organisé par Irene Andres-Suárez et A. Casas.

Le 11 novembre 2005 présentation par I. Andres-Suárez et A. Casas devant la presse de la nouvelle collection qu'elles dirigent au *Círculo de Bellas Artes* de Madrid.

Institut de géographie

Enseignement : lancement de l'école doctorale CUSO, première du genre en Suisse ;

Recherche : démarrage du projet *Back to the City* dans le cadre du PNR 54 du FNS, de nombreuses conférences (une vingtaine) données par les membres de l'Institut en Suisse et à l'étranger ainsi que des nominations dans des comités de rédaction et des conseils scientifiques à l'échelle suisse et internationale ;

Publications, avec la parution de l'Atlas du canton de Neuchâtel, la traduction en allemand de deux ouvrages de membres de l'IGG et de nombreux articles en Suisse et à l'étranger ;

Rapports avec la cité, avec de nombreuses initiatives de différentes natures (articles dans des quotidiens, émissions de radio, de télévision, organisation d'une exposition) ;

Institut de journalisme et communication

L'IJC a poursuivi ses habituels services hors enseignement, notamment les visites d'entreprises médiatiques. Il collabore avec les médias par des stages d'initiation pour ses étudiants-es à Canal Alpha, L'Express, L'Impartial, La Tribune de Genève, Le Temps et le Teletext.

L'IJC s'est aussi présenté à l'extérieur dans le cadre de journées pour les lycéens.

Il a reçu dans le cadre de son cours de TP3 sur la vulgarisation scientifique divers chercheurs dans le domaine et des journalistes spécialisés.

Entrée en fonction de la professeure boursière Annick Dubied et de son équipe.

Institut de linguistique

Laboratoire du Traitement du Langage et de la Parole

- Continuation d'un subside de deux ans du FNS (Division 1): "Elaboration d'un modèle psycholinguistique de la reconnaissance des mots dans la chaîne parlée".
- Continuation des projets financés par The Parthenon Trust et The Elysium Foundation: "The deaf bilingual" et "On-line comprehension tests for aphasic patients".
- F. Grosjean : Examineur extérieur pour Oxford University (Department of Experimental Psychology).
- F. Grosjean : Intervenant dans la formation de futurs enseignants de la langue des signes, HEP Lausanne / Fédération suisse des sourds.
- F. Grosjean : Expert extérieur pour le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, la Fédération Suisse des Sourds, la Haute Ecole Pédagogique de Zurich, et le Journal of Language and Cognitive Processes.
- F. Grosjean a reçu un prix de reconnaissance de la Fédération suisse des sourds pour ses travaux en faveur de la langue des signes et du bilinguisme des personnes sourdes

Centre de Linguistique Appliquée

- Projet de recherche financé par le FNRS (jusqu'à oct. 2007): "Les constructions topicales et focales comme ressources interactionnelles : une investigation sur l'axe grammaire – interaction sociale" : 200% post de doctorant ; 50% poste de post-doc.
- Projet de recherche financé par le FNRS (jusqu'à fin 2007, dans le cadre du PNR 56) : "L'organisation du discours dans l'interaction en langue première et seconde: acquisition, enseignement, évaluation" (FNS 405640-108663/1), qui s'inscrit dans le cadre du PNR56 "Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse": : 100% poste de doctorant ; 50% post-doc.
- Swissling (campus virtuel Suisse, en cours depuis 2004, coordonnée par l'uniSI) : élaboration et implémentation d'un module d'enseignement « acquisition des langues secondes », actuellement : phase de traduction du module financé par le campus virtuel.
- S. Pekarek Doehler a été réélue présidente de la *European Second Language Association* (EuroSLA).
- S. Pekarek Doehler est rédactrice en chef de la *Revue Suisse de Linguistique Appliquée* (Bulletin VALS/ASLA)
- S. Pekarek Doehler est membre du editorial board du *EuroSLA Yearbook* et de la revue *AILE*.
- S. Pekarek Doehler est experte externe pour le FNRS, le CNRS et pour *Applied Linguistics*.
- Mandats et projets avec le secteur non-universitaire :
- Elaboration d'un Certificat formation continue – formation de formateurs pour les enseignants de français L2 (avec l'Université de Bâle et le CECR Paris)
- Elaboration de Modules d'enseignement de la linguistique au niveau du secondaire II (lycées dans le canton de Neuchâtel et dans la ville de Bienne)
- Projet HARMOS, section langues secondes (Universités et Hautes Ecoles Suisses : projet sur les standards d'évaluation) : S. Pekarek Doehler est membre du conseil scientifique
- Forum du Bilinguisme :S. Pekarek Doehler est membre du conseil de fondation

Linguistique générale

En linguistique générale (où l'Institut est doté de 50 % de professeur assistant), l'Institut gère premièrement un projet de recherche FNS en pragmatique consacré aux usages non temporels des items lexicaux qui servent normalement à traiter du temps. Ce faisant, il continue une tradition de recherche fondamentale sur le système linguistique et sur les modifications que lui font subir l'usage réel du langage, en contexte, notamment au niveau de la structuration du discours et de l'argumentation.

Parallèlement, il développe des contacts interuniversitaires en vue d'un autre projet, consacré cette fois à la différence fondamentale entre les prédictions de la logique formelle d'une part et de la pragmatique d'autre part sur la notion d'argumentation fallacieuse.

Dans ces deux domaines en particulier, il a organisé des colloques de recherche et produit un ensemble de publications. Quatre doctorants poursuivent actuellement leurs recherches dans ces deux directions.

Institut d'ethnologie

L'Institut d'ethnologie a travaillé assidûment à l'enseignement et la recherche en anthropologie/ethnologie. Il a en outre oeuvré à la réalisation des projets suivants :

- Laténium présente: Identifier les échanges - échanger les identités
- Séries de films documentaires suisses sur la migrations et l'intégration
- Le divan du Jura : série de conférences publiques
- Stéréotypes et identité – Neuchensoi
- Colloques Sports, liens sociaux et identités territoriales.

Institut d'histoire

Pour l'essentiel, l'institut s'est employé à adapter ses plans d'enseignement. Durant cette période, ont été soutenus une douzaine de mémoires et deux thèses. Deux recherches ont été acceptées par le FNRS. Attention suivie aux relations avec l'enseignement secondaire (participation des enseignants aux semaines spéciales des lycées Blaise-Cendrars et Denis-de-Rougemont et aux examens du lycée cantonal de Porrentruy; intervention au cours de formation continue des enseignants secondaires tessinois, activité comme membre de la commission cantonale des lycées et de la commission du lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds.

Institut d'histoire de l'art et muséologie

Direction du catalogue raisonné du Musée d'Art et d'Histoire, Neuchâtel, Département des Arts Plastiques (en collaboration avec le conservateur, Walter Tschopp, et avec l'assistante de recherche muséologique, Clara Gregori).

Mandats multiples, participation à la création d'expositions et organisation de stages dans les musées de Suisse romande (Pierre Alain Mariaux et Pascal Griener).

Création de la collection « L'Atelier. Travaux d'histoire de l'art et de muséologie » au sein des éditions Peter Lang de Berne (Pierre Alain Mariaux).

Institut de littérature française moderne

Recherches individuelles ; direction de thèses ; collaboration à l'Ecole doctorale « Archives des Lumières ».

Lectures de textes à haute voix.

Institut de logique

Troisième année du projet de recherche FNS (100011-109831) intitulé « Construction de l'Arithmétique dans le cadre et l'esprit évolutif et catégoriel de l'Ontologie de Lesniewski. (Requérant principal : Denis Miéville).

Quatrième année du projet FNS attaché au professeur boursier de la Confédération, J.-Y. Béziau, sur le thème du « Développement d'une logique universelle ».

Participation de M. Alessandro Facchini, assistant, à une formation post-grade en logique à l'Université de Barcelone.

Institut d'orthophonie

Formation : initiale des étudiants en vue de l'obtention du diplôme d'orthophonie ; continue des professionnels (cycle de FC et colloques d'orthophonie-logopédie tous les 2 ans) ; participation à des écoles doctorales ; contributions à la FC et à des journées d'études de la HEP-BEJUNE.

Recherche scientifique :

- doctorat en logopédie (seule université de Suisse où de tels doctorats peuvent être réalisés) ;
- recherche fondamentale (études des troubles du langage oral et écrit chez l'enfant, par ex.), clinique (études des interventions logopédiques, par ex.) et appliquée (élaboration d'outils d'évaluation, par ex.), en collaboration avec les milieux professionnels de la logopédie de Suisse romande, et en collaboration avec des collègues linguistes et/ou psychologues d'Universités étrangères (cf. Collaborations interuniversitaires), au moyen de subsides FNRS régulièrement sollicités, et/ou de participation à des programmes européens.

Subside FNRS actuel (no 100012-111938) du 1.4.2006 au 30.9.2008 : « Les interactions mère - enfant en situation logopédique ».

Institut de préhistoire et sciences de l'antiquité

1^{ère} année d'activité du projet FNS No 1212-067754.02/1 « Origine et développement de l'urbanisme en Afrique : l'exemple de Kerma en Nubie (Soudan) ». En collaboration avec le Musée national des antiquités (Soudan), le Museum d'histoire naturelle de Genève, le Musée d'art et d'histoire de Genève, et l'UMR 8151 du CNRS (Paris IV-La Sorbonne).

Poursuite de l'élaboration de la fouille du village néolithique de Marin-Les Piécettes (coordination d'un mémoire d'étudiant et d'un travail de thèse en géologie).

L'exposition « Trésors des steppes. Archéologie russe du Musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg » remporte un grand succès (inauguration juin 2006). Le montage de cette exposition a permis d'y associer trois étudiants qui ont pu s'initier à la pratique de la muséologie. Un catalogue a été publié à cette occasion.

Le Prix Jean-Pierre Jéquier a été octroyé cette année à Sonia Wüthrich, archéologue cheffe de projets pour la qualité de sa gestion scientifique et administrative, ainsi que pour la publication de son ouvrage pour son ouvrage relatif au site mégalithique de Saint-Aubin/Derrière la Croix, au pied du Château de Vaumarcus (Archéologie neuchâteloise 29).

A la suite de la suppression des chaires de langue et littérature grecques et de linguistique comparative, l'enseignement du grec et de la linguistique des langues anciennes a été confié à des chargés d'enseignement dans le cadre du nouveau pilier de BA intitulé *Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Age* (CLAM). A cet effet, la FLSH a pu s'assurer la collaboration du Prof. Martin Rose (Faculté de Théologie) qui dispense à l'intention des étudiants en lettres des cours d'introduction et des séminaires en sciences bibliques (Ancien et Nouveau Testaments), ainsi qu'un cours d'hébreu fondamental.

Le Prix Louis Bourguet a été attribué à M. Raphael Rey (meilleure moyenne en latin-grec).

Le cours public a eu pour thème le théâtre antique (*L'Antiquité en scène*) et a donné l'occasion d'entendre, entre autres conférenciers, Mme Florence Dupont (Paris). Plusieurs autres chercheurs ont été invités (R. Höschele, Munich ; S. Margel, Genève ; A. Tchernia, Marseille ; M. Screech, Oxford ; etc.).

Voyage d'études de la chaire d'archéologie classique en Grèce (Péloponnèse, Grèce continentale) au mois d'avril 2006.

Présentation des Sciences de l'Antiquité dans les lycées neuchâtelois et jurassiens.

Groupe de Théâtre Antique (GTA)

- Septembre 2005 : Sketches au Musée Romain de Vidy dans le cadre de la Nuit des Musées.
- Mars 2006 : *La Samienne* de Ménandre, Participation au Festival de Jouy-en-Josas (HEC Paris), Prix du meilleur spectacle et Prix du Meilleur acteur.
- Avril 2006 : Participation au Festival de Théâtre Universitaire de Cracovie.
- Mai 2006 : Reprise de *La Samienne* au Théâtre du Pommier, création des Scènes de la vie quotidienne antique.

Institut de psychologie

Sur le plan pédagogique, il a fallu maintenir la qualité de l'offre des cours en tenant compte d'une grande diversité des programmes en pleine réforme des cursus suite à la Convention dite de « Bologne », et encadrer quelques 220 étudiant-e-s à travers les nombreux changements et dans leurs travaux académiques. Parallèlement, la directrice de

l'Institut devait assumer l'intérim de l'autre chaire en sciences de l'éducation, laissée vacante par le départ en retraite du Professeur Pierre Marc.

Au niveau de la recherche, l'année 2005-2006 a été particulièrement intense : en effet, l'Institut de psychologie a obtenu en un financement pour un second projet du Campus Virtuel Suisse (CVS), et pour deux projets du 6ème Programme-cadre de recherche et développement de l'Union Européenne (2002-2006). Les informations détaillées au sujet de ces projets figurent dans le rapport d'activités de l'Institut de psychologie.

Institut des sciences de l'éducation

Suite au vide créé par le départ à la retraite anticipée du professeur Pierre Marc l'activité de l'institut, présentée dans ce rapport (juin 2005-septembre 2006), a eu pour objectif de permettre aux étudiant-e-s inscrit-e-s dans la voie de la licence ou du certificat de formation permanente (CFP) de se voir offrir un cursus intéressant. Celui-ci avait comme but de leur montrer l'importance des *multiples formes de pratiques éducatives présentes dans la société* (école, famille, formation professionnelle, éducation permanente, formation continue, vie associative, action sociale, etc.) et les transformations qu'elles subissent du fait de la circulation des connaissances au travers des nouvelles technologies, des applications des découvertes scientifiques, des migrations et autres changements sociaux. Les enseignements proposés avaient également pour but d'initier les étudiant-e-s aux différentes approches théoriques et méthodologiques qui permettent l'étude scientifique de ces processus éducatifs.

Parallèlement débutait la réforme dite de « Bologne » ce qui a demandé la mise en place, en octobre 2005, d'un cursus de Bachelor avec un pilier (40, 70, 90 crédits) en sciences de l'éducation puis l'adaptation de celui-ci (octobre 2006) à la décision de le faire déboucher dans une orientation « psychologie et éducation » du Master en lettres et sciences humaines dans le cadre du pilier en Sciences humaines et sociales. Quant au 3^{ème} cycle, il fut l'objet de collaborations avec les autres universités romandes grâce aux engagements assumés depuis plusieurs années par la chaire de psychologie dans ces activités (séminaires, CUSO, DESS, écoles doctorales).

De nombreux enseignements ont donc introduit aux grandes thématiques et aux approches méthodologiques de la recherche en éducation ; et des cours spécifiques ont abordé des champs particuliers aux sciences de l'éducation, l'interim ayant donné l'occasion d'inviter des spécialistes réputés de différentes universités.

Institut de sociologie

Deux nouveaux projets de recherche ont été acceptés par le Fonds National Suisse et ont démarré en 2005-06 : « Développement durable de l'environnement construit » (PNR54) et « Rapport Social 2008 » (Div. I). De plus, un projet de recherche en cours en 2005-06 est financé par le Fonds National Suisse : « Ethnic Business » (PNR51)

Institut de langue et civilisation française (ILCF)

La principale filière d'études, celle du *Certificat d'études françaises* et du *Diplôme pour l'enseignement du FLE*, a connu un effectif réjouissant : 146 étudiants au semestre d'hiver (record depuis l'année 1990-91), provenant de 49 pays, et 128 étudiants au semestre d'été, provenant de 45 pays. Les pays les plus représentés ont été la Chine, la Suisse, la Russie, la Roumanie et l'Allemagne.

Titre délivrés : 9 Diplômes, 28 Certificats, 79 Attestations de cours suivis.

Le « Cours de soutien en français pour les étudiants non francophones des facultés » (mobilité, boursiers, doctorants, etc.), 6 heures hebdomadaires, a attiré 84 étudiants au semestre d'hiver et 56 au semestre d'été.

Le « Cours d'été de langue et civilisation françaises » s'est déroulé du 10 juillet au 4 août 2006. 150 étudiants y ont participé, provenant de 32 pays, parmi lesquels un groupe venu

d'Iran et un autre d'Italie. Les conférences publiques, les excursions ainsi que les activités culturelles et sportives ont rencontré un grand succès.

6.1.6 Statistique des publications

La FLSH a beaucoup publié pendant la période (au total: environ 11'796'624 signes, y compris les espaces, avec bibliographies et notes de bas de page). La liste complète des publications de la FLSH peut-être consultée on-line sur

http://www2.unine.ch/webdav/site/lettres/shared/documents/Rapport_d_activites/Publ2005_6.pdf

6.1.7 Mutations

Entrée en fonction

- Au 1er octobre 2005 : Mme Annik Dubied, professeure boursière FNS, Institut de Journalisme et communication.

Nominations

- Nomination de M. Pierre Alain Mariaux, professeur boursier FNS, en qualité de professeur ordinaire d'histoire de l'art du Moyen Âge et de Muséologie.
- Nomination de M. Laurent Tissot, directeur de recherche et professeur associé en qualité de professeur ordinaire d'histoire contemporaine.
- Nomination de M. Juan Sanchez Mendez en qualité de professeur ordinaire de linguistique ibéro-romane.
- Nomination de Mme Margaret Tudeau-Clayton en qualité de professeure ordinaire de littérature anglaise.
- Nomination de Mme Nadège Sougy en qualité de professeure assistante d'histoire moderne et contemporaine.
- Nomination de M. Andrew McIntyre en qualité de professeur assistant de linguistique anglaise.
- Bénéficiaire d'une chaire FNRS, M. Marc-Antoine Kaeser (Musée national, Zurich) a été nommé professeur assistant. Il est entré en fonction au semestre d'été de 2006.

Nouveaux engagements (chargés d'enseignement, 2005-2006)

- M. Hans Bickel, allemand
- Mme Yvonne Droeschel, anglais
- M. Adrian Pablé, anglais
- Mme Régina Schneider, anglais
- Mme Séverine Rey, ethnologie
- Mme Suzanne Chappaz, ethnologie
- M. Sylvain Malfroy, ethnologie
- Mme Elena Cogato Lanza, géographie
- M. Stéphane Martin, ILCF
- M. Philippe Peter, ILCF
- M. Jean-Jacques Queloz, ILCF
- Mme Anne-Françoise Jaccottet, archéologie classique
- M. Cristiano Castelletti, latin
- M. Jean-Michel Roessli, latin-grec
- M. Jean Clottes, préhistoire
- M. Michael Groneberg, philosophie
- M. Raffaele Rodogno, philosophie
- Mme Laura Berchielli, philosophie
- Mme Gaëlle Jeanmart, philosophie
- M. Elvis Mazzoni, psychologie
- Mme Andrée Tiberghien, psychologie

- M. Jean-Christophe Bourquin, SED
- Mme Geneviève Petitpierre, SED
- M. Edo Poglià, SED
- Mme Catherine Sulce-Martinet, SED
- Mme Francia Leutenegger-Rihs, SED
- Mme Christiane Perregaud, SED
- M. Francesco Arcidiacono, SED
- M. Fabrice Clément, SED
- M. Jean-Pierre Fragnière, SED
- M. Jean-Pierre Gindroz, SED
- M. Laurent Veillard, SED
- M. Dominique Felder, sociologie
- M. Christophe Jaccoud, sociologie
- M. Christophe Mager, sociologie
- M. René Rickenmann, sociologie
- M. Philippe Wanner, sociologie
- M. Olivier Fillieule, sociologie
- M. Devis Tuia, sociologie
- Mme Marylène Lieber-Gabbiani, ethnologie (études genres)

Octroi du titre de professeur associé à

- Mme Ana Casas (espagnol)
- Mme Laure Chappuis-Sandoz (sciences de l'Antiquité)
- M. Pietro de Marchi (italien)
- Mme Pascale Marro (orthophonie)
- M. Jean-François Perret (psychologie)
- Mme Martine Rebetez (géographie)

Mutations

M. Claude Bourqui, professeur boursier FNS en littérature française, a été nommé à une chaire d'excellence à l'Université de Paris IV (à partir d'octobre 2006).

M. Pierre Joray, maître-assistant en logique, a été nommé professeur ordinaire à l'Université de Rennes I (à partir d'octobre 2005).

M. Karl Reber, chargé d'enseignement et suppléant de la chaire d'archéologie classique a été nommé professeur ordinaire à l'Université de Lausanne (à partir d'octobre 2005).

M. Thomas Ricklin, professeur boursier FNS en philosophie médiévale, a été nommé professeur ordinaire à l'Université de Munich (à partir d'octobre 2005).

Mme Laura Berchielli, ex-ass. et ex-ass. FNSRS en philosophie, a été nommée au poste de Maître de conférences à l'Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand (à partir d'octobre 2005).

M. Jean-Yves Béziau, professeur boursier FNS en logique, a vu son mandat être prolongé de deux ans. Il rejoint dès août 2006 l'Institut de Psychologie et Sciences de l'Éducation.

Le prof. Richard Glauser a été Visiting Scholar, Ohio State University, Columbus, Ohio, USA, au semestre d'été 2006.

Le prof. Lukas Erne, qui a rejoint le département d'anglais de l'Université de Genève, a continué à enseigner dans notre faculté en temps que professeur invité. Valérie Felhbaum et Regina Schneider ont aussi assumé des charges d'enseignement en littérature anglaise. Suzana Zink a intégré l'institut d'anglais en temps qu'assistante, en remplacement de Micah Mattix qui a été nommé « lecturer » à Yale.

Nomination de M. Gudrun Ziegler, maître-assistante, au poste de professeure-assistante (100%, tenure track), domaine: Plurilingualism, Language Acquisition & Educational Linguistics à l'Université du Luxembourg (à partir d'octobre 2006).

En géographie, engagement de trois chargés d'enseignement : Denis Maillat pour le cours de géographie économique, Sylvain Malfroy et Elena Cogato Lanza pour le cours « Initiation au projet urbain ». Roger Besson, engagé comme assistant d'enseignement durant l'année 2004-2005, a été engagé durant l'année 2005-2006 comme assistant de recherche dans le cadre des projets « Back to the city » (PNR 54) et « S'intégrer en étant supporter » (Office fédéral du sport). Patrick Rérat a également été engagé à 20% dans le cadre du projet « Back to the city » (PNR 54), tout en conservant sa charge d'assistant d'enseignement à raison de 80%. Sophie Marchand a également été engagée dans le cadre de l'administration de l'école doctorale (20%).

Doctorat honoris causa de la FLSH: Prof. P. Gresser, historien, Université de Franche-Comté (novembre 2005).

Retraites au 30 septembre 2006

- M. Michel Egloff, professeur ordinaire d'archéologie préhistorique et directeur du Laténium
- M. Philippe Marguerat, professeur ordinaire d'histoire générale moderne et contemporaine.
- M. Antoine Maurice, professeur extraordinaire en journalisme.
- Mme Mariela De la Torre, professeur assistante en espagnole (fin de mandat).
- M. Denis Barrelet, chargé de cours et professeur associé à l'IJC
- M. Richard Wilson, lecteur d'anglais
- Mme Violaine Spichiger, chargée de cours à l'ILCF

Décès

M. François Matthey, professeur honoraire, est décédé le 6 juillet 2006. Il a enseigné dans notre Faculté en tant que chargé de cours dès 1960 puis comme professeur de 1974 à 1989.

Doctorats délivrés : 8

- Berchielli Laura, lettres (philosophie), directeur prof. Richard Glauser
- Diémoz Federica, lettres (dialectologie), directeur prof. André Kristol
- Donzé Pierre-Yves, lettres (histoire), directeurs prof. Laurent Tissot et Prof. Vincent Barras
- Marro Pascale, lettres (psychologie) directrice prof. Anne-Nelly Perret-Clermont
- Rosillo Cristina, lettres (latin), directeur prof. Jean-Jacques Aubert
- Trchsel Alexandra, lettres (grec), directeur prof. Paul Schubert
- Mueller Mirza Nathalie, sciences humaines (psychologie), directrice prof. Anne-Nelly Perret-Clermont
- Plattet Patrick, sciences humaines (ethnologie), directeurs prof. Christian Ghasarian et prof. Roberte Hamayon

Thèses soutenues et déposées : 6

- Elmiger Daniel, lettres (linguistique), directeur prof. Bernard Py
- Fior Michel, sciences humaines (histoire), directeur prof. Philippe Marguerat
- Kamber Alain, lettres (allemand), directeur prof. Anton Näf
- Nebié Ousmanae, sciences humaines (géographie), directeur prof. Frédéric Chiffelle
- Queloz Dimitry, lettres (histoire), directeur prof. Philippe Marguerat
- Spack Simone Patricia, sciences humaines (géographie), directeur prof. Frédéric Chiffelle

Thèses soutenues : 1

- Lafontant-Vallotton Chantal Anna, lettres (histoire de l'art), directeur prof. Pascal Griener

6.2 Faculté des sciences

Le rapport qui suit a été élaboré par le doyen, M. le Professeur Jean-Pierre Derendinger.

6.2.1 Résumé général de l'année académique 2005 – 2006

Appréciation globale

L'année académique 2005-2006 restera une année difficile par la coïncidence de la poursuite de la mise en place du système de Bologne, de l'insuffisance des ressources à disposition de la faculté, de la vacance de plusieurs chaires, de l'insuffisance et de la désorganisation du domaine central et de la mise en application de plusieurs mesures du plan d'intentions qui sont manifestement néfastes au bon fonctionnement de la faculté.

Il est très remarquable que dans ces conditions difficiles, les performances scientifiques et académiques de la faculté restent excellentes. Il faut cependant regretter que l'atmosphère de la faculté commence à être affectée par cette situation et que l'attention reçue de la direction de l'Université reste insuffisante et souvent sans suite.

La suppression de postes de maîtres assistants, l'inadéquation du statut d'assistant-doctorant avec les besoins de la faculté (un seul en fonction en octobre 2006), les suppressions ou les retards imposés aux remplacements de professeurs ou de collaborateurs produisent un désordre incontestable. Nombre d'instituts ont dû recourir à divers expédients pour assurer convenablement une charge d'enseignement qui augmente naturellement dans la phase de mise en vigueur du système de Bologne.

L'évolution de la formation vers le système bachelor-master crée certains problèmes structurels que la faculté et les instituts ont diagnostiqués et analysés. Leur résolution demande une action cohérente à long terme. Dans l'état actuel de l'Université, cette action rencontre trop souvent l'obstacle de décisions intempestives et de court terme.

Nous avons à nouveau constaté que les trop nombreux changements de personnel dans le domaine central ont conduit à des reports de charge sur l'administration de la faculté qui s'est retrouvée, malheureusement comme à l'accoutumée, en surcharge évidente.

Passage au système de Bologne

L'année académique 2005-2006 fut une année de continuation pour la Faculté des sciences : en effet, depuis 2004, la Faculté est entrée dans le système des filières de Bachelors et Masters selon Bologne. Ainsi, depuis lors, tous les étudiants de notre Faculté commençant leurs études sont intégrés de facto dans une filière de Bachelor ou de Master.

L'entrée formelle dans le système de Bologne a représenté l'aboutissement d'un important travail de réflexion et de refonte entrepris par l'ensemble de la Faculté sur plusieurs années. Cette période de réflexion a été fort utile pour « mettre au point » les différents plans d'études des filières de bachelors et masters. Ensuite, des plans finaux ont été réalisés et ratifiés par le Conseil de faculté puis par le rectorat et ceux-ci ont été mis à jour, chaque année, en fonction des besoins.

Des brochures contenant les plans d'études et horaires des différentes filières sont élaborées et distribuées en début d'année. Elles sont accessibles en tout temps sur le site internet de la faculté.

Remise des titres et prix

En automne 2005, la Faculté a décerné ses premiers titres de Masters. La faculté a décerné près de 120 titres (bachelors, masters et diplômes) dont près de la moitié en biologie et près de 50 thèses de doctorat dont un grand nombre en microtechnique, chimie et biologie.

Structure de la faculté

Nous déplorons la perte tragique de Martin Burkhard, professeur de géologie.

Afin d'améliorer l'efficacité du secteur biologie, il a été décidé de fusionner les instituts de botanique et de zoologie dans un Institut de biologie. Cette décision prendra effet lors de l'année académique 2006-2007. Sur décision rectorale, le secteur chimie physique a été transféré de l'Institut de chimie à l'Institut de microtechnique. Le professeur Savoy a rejoint l'Institut d'informatique.

Le secrétariat de la faculté est en voie de renforcement, par réaffectation interne de ressources allouées à la faculté.

6.2.2 Offre de formation

Actuellement la Faculté des sciences offre les formations suivantes :

Bachelors of Science

- Bachelor of Science in Biology
- Bachelor of Science in Earth Science (BeNeFri)
- Bachelor of Science in Mathematics
- Bachelor of Science in Physics
- Bachelor of Science in Micro- and Nanosciences
- Bachelor of Science Pluridisciplinary (sciences de la Nature / Biologie et Ethnologie / interfacultaire et sciences & sport)

Master of Science

- Master of Science in Functional Biology
- Master of Science in Behaviour Ecology and Evolution
- Master of Science in Parasite Biology Exception
- Master of Science in Micro- and Nanotechnology
- Master of Science in Computer Science (BeNeFri)
- Master of Science in Mathematics
- Master of Science in Physics
- Master of Science in Earth Science (BeNeFri)

Master of Science spécialisés

- Hydrogeology
- Biogeosciences

Des étudiants poursuivent jusqu'à leur achèvement leur cursus de Bachelor en informatique (l'admission a été interrompue), en chimie. Un Master en informatique apparaîtra dans l'offre de formation en 2007.

Etudes partielles: 1ère année propédeutique à l'Université de Neuchâtel

- Bachelor of Science in Chemistry
- Médecine humaine et dentaire
- Sciences pharmaceutiques

Piliers en sciences pour étudiants en Faculté des lettres

- Piliers en Biologie
- Piliers en Chimie
- Piliers en Géologie (Sciences de la Terre)

- Piliers en Mathématiques
- Piliers en Physique

Diplômes postgrades

- Postgrade en Hydrogéologie
- Postgrade en Biodiversité

Certificat et diplôme complémentaire

- Certificat de formation continue 2-6 semestres

Doctorat

- Doctorat ès sciences : plusieurs années de recherche

6.2.3 Collaborations interuniversitaires

Les collaborations ont été fort nombreuses, tant par les divers groupes de recherche que personnelles, que ce soit au niveau suisse ou international. Voici un aperçu de quelques universités ou instituts avec lesquelles nous entretenons des collaborations :

ETHZ, EPFL, PSI, UniBe, UniFri, UniGE, UniBA, UniZH, UniLA, Ecole lémanique des sciences de la terre, diverses universités américaines, CNRS, Ecole Normale Supérieure, Paris, Ecole Polytechnique, Palaiseau, Max Planck Inst., Inst. Pasteur, Uni. Of Tokyo, Russian Academy of Science, Uni. Technique de Dresde, King's College London etc.

La Faculté abrite le NCCR Plant Survival et participe activement aux pôles nationaux Ma-Nep et Quantum photonics.

6.2.4 Colloques et événements académiques organisés par la Faculté

Les instituts de notre faculté ont été très actifs durant l'année écoulée. Relevons qu'une quinzaine de séminaires, plus d'une soixantaine de colloques et de nombreuses conférences ont été organisées. Plusieurs professeurs ont donné des cours dans des universités étrangères. Les professeurs de nos divers instituts ont également contribué en tant que conférenciers invités ou contributeurs lors de nombreux congrès scientifiques. Le nombre de conférences invitées données par des membres de la faculté reste très élevé.

Leçons inaugurales des professeurs :

- Matthias Blau (Institut de physique), *Le Rêve d'Einstein, vers une théorie unifiée de la gravitation quantique.*
- Christoph Baillif (Institut de microtechnique), *Energie photovoltaïque : richesse d'une science et potentiel d'applications.*
- Pascal Felber (Institut d'informatique), *Systèmes et réseaux informatiques : de l'importance d'être fiable.*
- Redouan Bshary (Institut de zoologie), *Qu'est-ce que l'étude des animaux peut révéler sur nous-mêmes.*

Lors du Dies academicus du 5 novembre 2005, l'Université, sur proposition de la Faculté des sciences, a décerné le titre de docteur honoris causa aux Prof. Fischer (Université de Genève) et au Prof. Güntherodt (Université de Bâle).

6.2.5 Résumé de l'activité des instituts

Institut de botanique

L'année académique écoulée a été marquée par plusieurs faits marquants : acceptation de la fusion des instituts de zoologie et botanique en un seul institut par la faculté des sciences ; acceptation du nouveau règlement de l'institut de biologie par la faculté des sciences ; acceptation de la réduction des masters de 4 à 3 pour la rentrée 2007/2008 (abandon de la biologie fonctionnelle) ; création d'un Service Analytique de la Faculté (instituts membre actuel: IMT, ICH, IB) pour une période intérimaire; participation de l'Institut de biologie au Service Micro- et Nanoscopie. Nous avons également procédé à l'achat commun d'un microscope confocal en collaboration avec l'Institut de microtechnique et l'Institut de biologie.

Institut de zoologie

Pendant cette année académique nous avons passé beaucoup de temps à défendre la biologie (rapports, réforme des plans d'étude) et pour développer un concept pour l'avenir de cette dernière ainsi de celui du jardin botanique. Nous ne disposons pas assez d'ordinateurs pour les étudiants du master EEE faisant leur travail dans le laboratoire d'éco-éthologie (23). Nous n'avons pas assez de postes d'assistant-doctorant disponibles, p. ex. seulement $\frac{3}{4}$ de poste pour l'encadrement des TP de physiologie sensorielle pour les 39 étudiants en bachelor (3ème année) et 19 en master ! Dans le laboratoire d'éco-éthologie il y a seulement 1 poste de professeur et $\frac{1}{2}$ poste de maître-assistant (qui sera supprimé en 2008) pour l'encadrement de 15 travaux de master !

Durant cette période nous avons également : préparé la fusion des deux instituts (botanique et zoologie) en un seul (biologie), élaboré d'un nouveau règlement, de nouvelles structures administratives ; préparé un rapport de la biologie pour le recteur ; planifié la réforme des plans d'études au niveau du bachelor ; réorganisé les masters (suppression du master biologie fonctionnelle, fusion entre la parasitologie et l'éco-éthologie, création du master physiologie et écologie des plantes) ; donné des informations aux médecins, aux particuliers (conférences et entretiens téléphoniques), à la presse écrite, et aux différentes radios et télévisions de Suisse sur les tiques et les maladies transmises. Nous avons poursuivi notre collaboration entre la parasitologie et la microtechnique

Institut de chimie

Pour l'Institut de chimie, l'année universitaire 2005-2006 a été marquée par deux événements importants : une restructuration, qui implique le transfert de la chimie physique à l'Institut de microtechnique dès le 1^{er} janvier 2006, comme suite logique de l'abandon du BSc en chimie. La nouvelle structure repose sur 4 au lieu de 6 chaires en chimie. Une évaluation des recherches par un groupe d'experts externes a eu lieu en mai 2006. Cette évaluation, prévue dans le cadre de l'assurance qualité des hautes-écoles suisses, a servi de banc d'essai dans la mesure où la chimie a été la première discipline de la Faculté des sciences à passer par ce processus. Le résultat de l'évaluation a été, avec un bilan très positif pour la chimie, extrêmement réjouissant pour l'Institut de chimie. Les experts attestent que la chimie est, sur le plan de la recherche, un fleuron de l'Université de Neuchâtel et, sur le plan de l'enseignement, indispensable pour la Faculté des sciences.

Institut de géologie

La géologie a mis sur pieds trois nouvelles formations: MSc en Sciences de la Terre Be-NeFri, en collaboration avec les universités de Berne et de Fribourg ; MSc en Biogéosciences en collaboration avec la Biologie de Neuchâtel et une Ecole doctorale (EDSM) en collaboration avec les autres universités romandes. 11 projets de recherche sont en cours durant la période en question. Les collaborateurs scientifiques de la Géologie à Neuchâtel ont participé activement à de nombreux congrès internationaux et poursuivent les multiples collaborations internationales existantes. Nous avons élaboré une brochure de publicité pour les formations en géologie à Neuchâtel, distribuée à tous les instituts de Géosciences en Suisse et à l'étranger (régions limitrophes). Notre institut rencontre aussi quel-

ques problèmes d'infrastructure, voire de personnel au niveau des laboratoires. L'institut a organisé 19 excursions en Suisse et à l'étranger.

Centre d'hydrogéologie

L'année 2006 a été marquée par une grande volée d'étudiants de master et post-grade au nombre d'une trentaine, impliquant un important travail d'enseignement et d'encadrement pour les collaborateurs du CHYN. De plus, plusieurs cours de formation continue ont été mis sur pied concernant aussi bien les sites pollués que la gestion de l'eau en situations d'urgence ou l'étude des circulations souterraines dans les roches karstiques. Nous avons d'autre part organisé avec nos collègues de l'Université de Franche-Comté un colloque international consacré à la gestion des eaux en milieu calcaire. Enfin, le nouveau Centre de recherches en géothermie (CREGE) a développé de nombreuses activités grâce au soutien renouvelé de ses deux sponsors principaux.

Institut d'informatique

L'informatique a été réorganisé à l'Université sur mandat du recteur. Trois professeurs sont intégrés à l'Institut d'informatique (FS) et un professeur reste à la FSES. L'Institut offrira à partir du 1^{er} octobre 2006 uniquement un programme de master en informatique avec une orientation sur les *Technologies Internet*. Cette orientation correspond aux domaines de recherche des trois professeurs de l'Institut qui a connu un renouvellement majeur du corps professoral depuis 2003. Le programme de Bachelor en informatique est abandonné, mais l'Institut continue à offrir des cours de service. Avec cette réorganisation l'Institut a perdu un poste d'assistant-doctorant. Nous préparons une campagne de promotion (en Suisse et à l'étranger) pour le nouveau programme de Master est en préparation. L'Institut participe à l'élaboration de projets du 7^{ième} programme cadre de l'UE.

Institut de mathématiques

Sur le plan de l'enseignement, après la perte de la chaire Sigrist, l'Institut de Mathématiques a peiné à assumer son offre d'enseignement, malgré des charges de cours exceptionnelles. Compte tenu de la perte annoncée des postes de maîtres assistants, l'Institut devra réviser à la baisse son offre pour 2007-08. Un autre problème est l'afflux important d'étudiants ne faisant qu'une formation partielle en mathématiques en vue de la qualification pour la HEP.

Sur le plan de la recherche, les 4 groupes de recherches de l'IM continuent à travailler normalement, les différentes composantes de l'IM organisent des séminaires dans leur spécialité. Un colloque d'intérêt général, réunissant tous les membres de l'IM est organisé sous la responsabilité de M. Benaim. Un groupe de travail entre analyse, géométrie et probabilité s'est organisé sous l'impulsion de M. Benaim sur le thème « Transport de la mesure ». M. Benaim a donné un cours intensif dans le cadre de l'Ecole Doctorale sur le thème « Semi-groupes de Markov et inégalités fonctionnelles ».

Institut de physique

L'année académique écoulée a été marquée par la mise sur pied du Master of Science in Physics ; formation que l'institut de physique offre conjointement au Bachelor of Science in Physics.

Les groupes de recherche ont participé activement, à de nombreux projets nationaux et / ou internationaux avec de multiples groupes d'universités européennes et américaines (projet OPERA p. ex.). Ils ont maintenu, voire intensifié, leurs collaborations avec les universités suisses (en particulier par les programmes des pôles nationaux MANEP et QUANTUM PHOTONICS), et des laboratoires nationaux (PSI, SLS) Bien entendu, l'institut entretient aussi des contacts avec d'autres groupes et laboratoires de notre université.

Le programme d'assainissement (suppression plaques en amiante) du bâtiment a vu sa première étape se dérouler avec succès. L'étape finale est prévue en été 2007.

Le prof. Piero Martinoli, fraîchement retraité, a été nommé président de l'Université de la Suisse italienne et le prof. Jérôme Faist quittera notre Institut pour rejoindre l'ETH à Zürich. Au premier octobre 2006, le corps enseignant de l'institut de physique est réduit à cinq professeurs et quatre maîtres assistants seulement.

Institut de microtechnique

La succession du prof. Arvind Shah au 01.10.2005 met fin à une série de 3 successions consécutives de postes de professeurs ordinaires au sein de l'IMT et laisse donc place à une nouvelle génération de professeurs ayant pour objectif de définir l'avenir de l'IMT. Sous la direction du prof. Nico de Rooij, l'IMT a actuellement 3 buts majeurs : étendre son offre et garantir à sa formation une renommée nationale et internationale et ce également, en corrélation avec les besoins de l'industrie, renforcer les différents domaines de recherche existants, en créer de nouveaux et prendre part aux programmes prioritaires de recherche, et enfin, réunir sous un seul toit l'ensemble de ses laboratoires actuellement répartis sur 4 sites différents afin d'offrir de meilleures interactions entre les groupes de recherche et de minimiser les coûts.

Avec son taux d'étudiants en progression et avec des fonds de tiers croissants, permettant d'assurer l'engagement régulier de plus d'une centaine de collaborateurs scientifiques et de prendre part à une grande diversité de projets de recherche performants, l'IMT est très satisfait de son résultat pour la période du présent rapport.

6.2.6 Statistique des publications

Par manque de place, nous ne pouvons mentionner ici toutes les publications. Toutefois, nous nous plaisons à relever que les professeurs et les membres du corps intermédiaire ont publié plus de 370 articles et autres publications.

Pour plus de détails, nous vous proposons de vous reporter aux sites des différents instituts.

6.2.7 Mutations

Retraites (corps professoral)

Chimie :	Retraite du prof. Raffaele Tabacchi au 30 septembre 2005
Mathématiques :	Retraite du Prof. François Sigrist au 30 septembre 2005
Microtechnique :	Retraite du Prof. Arvind Shah au 30 septembre 2005
Physique :	Retraite du Prof. Piero Martinoli au 30 septembre 2006

Décès

Géologie :	Décès tragique du Professeur ordinaire Martin Burkhard, le 23 août 2006
Botanique :	Décès du Prof. honoraire Claude Favarger le 8 mai 2006

Durant cette année académique, la faculté a compté :

- Thèses soutenues : 49
- Thèses déposées : 41

6.3 Faculté de droit

Le rapport qui suit a été élaboré par le doyen, M. le Professeur Pascal Mahon.

6.3.1 Résumé général de l'année académique 2005 – 2006

L'année 2005-2006 restera pour la Faculté de droit comme une année de transition et de renouvellement sans précédent en ce qui concerne son corps professoral.

Sur un total de 9,5 postes (pour onze personnes) au début de l'exercice, ce ne sont en effet pas moins de quatre professeurs ordinaires et un professeur extraordinaire qui ont quitté la Faculté au cours de l'année 2005-2006, trois pour motif de départ en retraite (MM. François Knoepfler, professeur extraordinaire, en 2005 déjà, Pierre-Henri Bolle et Roland Ruedin, professeurs ordinaires, en 2006) et deux pour entrer au service d'une autre Faculté de droit du pays (MM. Sylvain Marchand, à Genève, et Thomas Probst, à Fribourg). A cela s'ajoute que deux professeurs associés ont eux aussi quitté la Faculté, l'un pour raison de départ en retraite également (M. Claude Rouiller), l'autre du fait de sa nomination en tant que professeure ordinaire à l'Université de Genève (Mme Audrey Leuba).

Le nouveau décanat entré en fonction à l'automne 2005 (Pascal Mahon, doyen; Pierre Wessner, vice-doyen; Jean-Philippe Dunand et Petros Mavroidis, assesseurs) s'est donc efforcé, avec l'aide des autres membres «restants» du corps professoral et d'un nombre très important de personnes engagées pour assumer le remplacement des postes vacants (dix-huit remplaçant[e]s au total), de garantir d'une part la transition la meilleure possible en termes d'enseignement et d'encadrement des étudiants. D'autre part, et simultanément, la Faculté a mis tout en œuvre afin de mener à bien, en l'espace d'une année, une procédure de nomination multiple en vue d'assurer la succession des enseignants quittant ou ayant quitté la Faculté, ainsi que la repourvue de la chaire supplémentaire accordée à la Faculté par le plan d'intentions du rectorat. L'objectif déclaré du décanat était à cet égard de permettre l'entrée en fonction de tous les nouveaux enseignants pour la rentrée académique 2006-2007. Grâce à l'engagement très important de tous les membres «restants» du corps professoral – et grâce au soutien du recteur –, cet objectif a pleinement pu être atteint.

C'est ainsi qu'en juillet 2006, sur proposition de la Faculté et avec le préavis favorable du recteur, le Conseil d'Etat a pu nommer sept nouveaux professeurs, trois professeurs ordinaires (Mme Florence Guillaume, pour le droit civil et le droit international privé; M. Robert Danon, pour le droit fiscal et le droit de l'entreprise; M. Christoph Müller, pour le droit des contrats, le droit privé comparé et européen et l'introduction au droit) et quatre professeurs extraordinaires à 50% (M. Jean-Luc Chenaux, pour le droit des sociétés; MM. Yvan Jeanneret et André Kuhn, pour le droit pénal; M. Dominique Sprumont, pour le droit de la santé). Toujours en juillet 2006, et sur proposition de la Faculté et du recteur, le Conseil d'Etat a par ailleurs nommé deux nouveaux professeurs ordinaires et un nouveau professeur extraordinaire à 50%, par transformation de leur statut de professeurs extraordinaires en ordinaires ou de professeur associé en professeur extraordinaire (M. Jean-Philippe Dunand, professeur ordinaire de droit du travail, d'histoire du droit et de droit romain; M. Piermarco Zen-Ruffinen, professeur ordinaire de droit administratif; M. François Bohnet, professeur extraordinaire de procédure civile et de droit judiciaire). Enfin, un renforcement analogue du statut d'une chargée de cours devrait encore intervenir en septembre 2006, afin de compléter le corps enseignant de la Faculté.

A l'issue de cette année de transition, assez lourde et délicate à gérer, la Faculté de droit peut donc compter, pour entamer la nouvelle année académique et relever les défis du futur, sur un corps professoral très fortement renouvelé mais aussi sensiblement renforcé, composé de dix-huit professeurs ordinaires et extraordinaires (huit ordinaires et dix extraordinaires), soit près du double de ce qu'il était jusqu'ici.

Si ce renouvellement du corps professoral a bien évidemment constitué la priorité absolue de la Faculté, celle-ci n'en a pas moins cherché aussi, dans l'année écoulée, à améliorer son offre de formation.

6.3.2 Offre de formation

On rappellera à cet égard que la Faculté avait déjà intégralement introduit le modèle dit «de Bologne» à partir de l'automne 2004 et proposé dans ce contexte une nouvelle offre de formation fondée sur les éléments suivants (voir le rapport de gestion 2004-2005):

- Un «bachelor» en droit de 6 semestres (180 crédits ECTS) assurant une formation de base, généraliste, en droit.
- Un «master» en droit de 3 semestres (90 crédits ECTS), dont le menu, comprenant des cours, des séminaires thématiques et un mémoire, peut être composé très librement par l'étudiant(e), qui a le choix en outre de «colorer» son «master» d'une ou deux «orientations», représentant chacune une ébauche de spécialisation qui prépare à exercer une activité professionnelle pointue dans un ou des domaines déterminés.
- Un «master bilingue en droit» délivré en commun avec la Faculté de droit de l'Université de Lucerne, de 4 semestres (120 crédits ECTS), dont deux à Lucerne et deux à Neuchâtel (on rappellera que la Faculté de Lucerne était classée au premier rang, à égalité avec celle de Neuchâtel, dans le Ranking SwissUp 2005 des facultés de droit).

Par rapport à cette offre de base, introduite dès 2004-2005, et qui a fait ses preuves, l'année 2005-2006 a apporté quelques légers changements, dans le sens d'un renforcement de l'offre de formation. Ces changements, en partie liés aux nominations de nouveaux professeurs évoquées plus haut, sont les suivants:

- Si la filière du «bachelor» n'a pas connu de modification fondamentale, celle du «master» a en revanche été renforcée, par un double enrichissement des «orientations» offertes au choix des étudiant(e)s: aux quatre orientations proposées dès 2004 («professions judiciaires», «droit public», «droit des affaires» et «droit de la santé et des biotechnologies») est d'abord venue s'en ajouter une cinquième dès l'année académique 2005-2006, l'orientation «droit du sport», qui a été rendue possible par le financement par la FIFA, via le Centre International d'Etude du Sport (CIES), d'une chaire de droit du sport (voir le rapport de gestion 2004-2005). Une sixième orientation a par ailleurs été créée et elle sera offerte dès l'année académique 2006-2007, en «droit international et européen», grâce aux renforcements de certains enseignements qu'a permis la dotation supplémentaire de la nouvelle chaire accordée à la Faculté dans le cadre du plan d'intentions du rectorat.
- Quant au «master bilingue en droit», la Convention entre les deux Facultés créant et fondant ce titre commun a fait l'objet de quelques retouches au cours de l'année 2005-2006, d'une part afin de faciliter le passage des étudiant(e)s d'une faculté à l'autre en termes d'immatriculation, d'autre part et surtout en vue de la confection du diplôme propre à ce premier titre commun entre les Universités de Lucerne et Neuchâtel. En effet, les deux premiers diplômes de «master bilingue en droit» seront remis le 15 septembre 2006 à deux étudiantes de Lucerne qui avaient débuté cette nouvelle formation en octobre 2004 et l'ont achevée en été 2006, soit au terme des quatre semestres prévus, et la Faculté de droit de Neuchâtel espère elle aussi pouvoir délivrer ce diplôme commun en novembre 2006 à ses deux premières étudiantes qui devraient achever leur «master bilingue» en octobre 2006. Le mérite et le succès de ces «pionnières» ont suscité un engouement certain auprès des volées d'étudiant(e)s successives, puisqu'une dizaine d'étudiant(e)s environ, de chaque côté, se propose d'entamer la filière du «master bilingue» l'an prochain et que des étudiant(e)s en provenance d'autres Universités s'intéressent à ce premier titre véritablement bilingue, qui devrait constituer à n'en pas douter un atout très intéressant sur le marché du travail.

6.3.3 Collaborations interuniversitaires

En dehors du «master bilingue» évoqué à l'instant, qui représente une collaboration interuniversitaire importante, la Faculté de droit a participé, en tant que telle, à diverses initiatives de développement d'offres de formation.

Elle a ainsi été associée, avec les autres facultés de droit romandes, à la mise sur pied d'une formation d'«avocat spécialisé FSA» (Fédération suisse des avocats) dans diverses disciplines spécifiques (droit de la famille, du travail, de la construction et des successions). Neuchâtel est – par l'intermédiaire du prof. Olivier Guillod – responsable en collaboration avec Genève du volet «droit de la famille», qui devrait débiter en 2007.

La Faculté a aussi été associée, par l'intermédiaire de François Bohnet et Pascal Mahon, et avec l'ensemble des facultés de droit suisses, à la mise sur pied d'un projet de formation pour les magistrats judiciaires, qui devrait lui aussi voir le jour en 2007.

Pascal Mahon, François Bohnet et Christine Guy-Ecabert ont, avec une équipe d'assistant(e)s de la Faculté, organisé en avril 2006 la sixième édition du «Séminaire de Strasbourg», séminaire-bloc d'une semaine, qui permet aux étudiant(e)s avancé(e)s de «bachelor» et aux étudiant(e)s de «master» de travailler, en groupes, divers aspects de la méthode et de la technique législatives, ainsi que des techniques de la négociation.

François Bohnet a par ailleurs organisé en mai 2006, dans le cadre du Séminaire thématique de «master» et en collaboration avec la prof. Mélina Douchy, de Dijon, le deuxième séminaire commun des Facultés de droit de Bourgogne et de Neuchâtel, séminaire qui réunit des étudiant(e)s des deux Universités.

Dans le cadre de la Convention d'échange conclue avec la Columbia Law School de New York, deux étudiants (MM. Loïc Anquetil et Luc Gonin) ont pu, cette année encore, passer chacun un semestre de mobilité à Columbia. Plusieurs dizaines d'autres étudiant(e)s ont par ailleurs profité des conventions d'échange et de mobilité avec d'autres Facultés de droit, suisses ou étrangères.

Enfin, trois équipes d'étudiant(e)s de notre faculté ont participé aux concours universitaires internationaux Jean-Pictet (droit international humanitaire) et René Cassin (droits de l'homme), ainsi qu'au «Swiss Moot Court».

6.3.4 Colloques et événements académiques organisés par la Faculté

En plus des manifestations organisées sous l'égide des instituts et centres de compétences (voir ci-dessous, ch. 1.1.5), la Faculté a en tant que telle mis sur pied les événements suivants:

- en novembre 2005, sous la responsabilité de François Bohnet et de Jean-Philippe Dunand, et avec le soutien de l'Ordre des avocats neuchâtelois et de la Chambre neuchâteloise des notaires, la deuxième Journée de formation pour les avocats, notaires, magistrats et juristes de l'administration, qui a réuni plus de 200 personnes en provenance des cantons de Neuchâtel, Berne, Jura et Vaud;
- en novembre 2005, sous la responsabilité de Thomas Probst, la troisième Journée de formation continue destinée aux enseignant(e)s de droit des lycées romands, qui a réuni une quarantaine de personnes.

De plus, le 29 avril 2006, Pascal Mahon et Piermarco Zen-Ruffinen ont accueilli à Neuchâtel la Journée des professeurs de droit public, dédiée à la nouvelle loi sur le Tribunal fédéral, qui a réuni plus de soixante publicistes suisses.

6.3.5 Résumé de l'activité des instituts

Le *Séminaire de droit du bail*, placé sous la responsabilité du professeur Pierre Wessner, qui édite la revue «Droit du bail», n'a pas tenu de colloque lors de l'année écoulée, son traditionnel séminaire étant biennal; la prochaine édition, qui réunira près d'un millier de participant(e)s, aura lieu les 6-7 et 13-14 octobre 2006.

L'*Institut de droit de la santé* (IDS) a organisé en septembre 2005 sa douzième Journée (annuelle) de droit de la santé. La 13^e journée, qui traitera du «Droit aux soins», aura lieu le 28 septembre 2006. L'IDS a par ailleurs organisé deux journées BENEFR1: la première s'est tenue à Berne le 18 novembre 2005, en collaboration avec le World Trade Institute

(WTI), sur l'accès aux médicaments dans les pays en développement, la seconde à Neuchâtel le 7 avril 2006, sur les médecines complémentaires. De plus, l'IDS a mis sur pied, conjointement avec le *forum gesundheitsrecht*, un séminaire de deux jours à Zurich sur la question des «essais cliniques et compensation des dommages pour les sujets de recherche» (29/30 septembre 2005). L'Institut a enfin organisé, pour la deuxième année consécutive, un certificat de formation continue en droit de la santé. En termes de publications, il y a eu cette année plus de vingt articles, chapitres de livres et ouvrages, fruit de la recherche des collaborateurs de l'IDS; il convient de mentionner en particulier un ouvrage sur les aspects juridiques de la résistance aux antibiotiques, résultat d'un projet financé par le Fonds national dans le cadre du PNR 49. En été 2006, l'IDS a en outre obtenu coup sur coup le financement de deux projets de recherche importants dans le domaine du droit international de la santé publique: l'un sur les maladies négligées financé par le Fonds national, l'autre sur la réglementation de la recherche biomédicale en Afrique financé par le «European and Developing Countries Clinical Trials Partnership». Le dynamisme de l'IDS a enfin été renforcé cette année par la visite de trois chercheurs provenant du Canada et d'Italie, ainsi que le stage d'une étudiante au doctorat roumaine. De même, les collaborateurs de l'Institut ont été invités à de nombreux colloques et séminaires en Suisse, en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique.

Pour ce qui est du *Centre International d'Etude du Sport (CIES)*, le Master international en «Management, Law and Humanities of Sport», dispensé en collaboration avec les Universités de De Montfort (Leicester) et Bocconi-School of Management (Milan), a connu deux extensions majeures avec l'ajout de deux nouveaux sous-modules, consacrés à la communication et à l'organisation de manifestations. La volée 2006 (la sixième), réunissant 28 étudiants de plus de 20 pays, s'est vue remettre son diplôme par une légende du football, Sir Bobby Charlton. L'Université de De Montfort a, par ailleurs, décerné le titre de docteur honoris causa à Joseph S. Blatter, Président de la FIFA, pour son soutien sans faille à cette formation et à la recherche dans les domaines liés au sport. Le réseau international créé par le CIES pour dispenser des cours de management sportif s'est enrichi d'un nouveau campus, à Dakar, au Sénégal. Les cours y débiteront en novembre 2006. Des contacts ont été pris en Afrique du Sud, ainsi qu'en Asie. Le CIES a par ailleurs organisé les congrès suivants: «Sports, liens sociaux et identités territoriales», avec l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel dans le cadre de la manifestation "Neuchâtoï", et «La nationalité dans le sport: enjeux et problèmes», avec la collaboration du CIO, du Musée olympique de Lausanne, de l'ASOIF et de l'AIOWF.

Nouvellement créé comme centre de compétences de la Faculté de droit, le *CEMAJ* (Centre de recherches sur les modes amiables et juridictionnels de gestion des conflits) a véritablement démarré ses activités lors de l'année écoulée. Sous la responsabilité de François Bohnet, Christine Guy-Ecabert et Jean-Philippe Dunand, il a mis sur pied deux journées de formation, qui se dérouleront en septembre 2006, l'une consacrée à la médiation pénale, le 6 septembre, avec près de 100 participant(e)s, l'autre aux règlements des conflits en matière de droit du travail, le 21 septembre, avec près de 130 personnes inscrites. En matière de recherche, le CEMAJ a obtenu deux financements du Fonds national, l'un pour deux projets de thèses consacrés aux relations entre la médiation et les modes décisionnels de résolution des conflits et à la conciliation en procédure civile suisse, l'autre pour un projet de thèse sur le thème du formalisme excessif en procédure civile. Les membres du CEMAJ ont été consultés durant cet exercice par divers organismes, en particulier l'Etat de Neuchâtel, pour des interventions dans des domaines relevant de leurs compétences.

6.3.6 Statistique des publications

Globalement, pour les 11 personnes composant le corps professoral de la Faculté durant l'exercice écoulé, auxquelles il faut ajouter une petite dizaine de professeur(e)s associé(e)s et chargé(e)s de cours ou d'enseignement, la Faculté a publié lors de l'exercice 2005-2006, 10 ouvrages à titre d'auteurs, ainsi qu'une centaine de contributions sous forme d'articles dans des revues ou des ouvrages collectifs, cela sans compter les publications des assistant(e)s.

Le site Internet de la Faculté rend compte en détail de la diversité et de la richesse de ces publications, ainsi que des autres activités d'enseignement, de recherche et de conseil des membres du corps professoral.

6.3.7 Mutations

Pour les nominations de nouveaux professeurs et les départs, voir le ch. 0 ci-dessus.

On mentionnera plus spécifiquement que deux professeurs ordinaires de la Faculté de droit ont pris leur retraite à l'issue de l'année académique 2005-2006, après avoir enseigné tous deux plus de trente ans dans la Faculté. Il s'agit de:

- M. Pierre-Henri Bolle, professeur de droit pénal, de procédure pénale et de politique criminelle, qui est entré dans la Faculté de droit en tant que chef de travaux en 1969, avant d'y être nommé professeur ordinaire en 1976, et d'en être doyen de 1995 à 1997.
- M. Roland Ruedin, professeur de droit commercial, qui est entré dans la Faculté de droit en tant que chef de travaux en 1969, avant d'y être nommé professeur ordinaire en 1973, et d'en être doyen de 1979 à 1981.

6.4 Faculté des sciences économiques

Le rapport qui suit a été élaboré par le doyen, M. le Professeur Kilian Stoffel.

6.4.1 Résumé général de l'année académique 2005-2006

L'année 2005-2006 a été marquée par de profonds changements dans la Faculté des Sciences Economiques, tant sur le plan de l'enseignement que sur celui de l'organisation interne. En octobre 2005, nous avons ouvert deux Masters, l'un en International Business Development, l'autre (en collaboration avec les universités du Triangle d'Azur) en Finance. Deux autres masters viendront compléter l'offre de formation en octobre 2006 (psychologie du travail et politique et management public), et un troisième en statistique à l'automne 2007.

Par ailleurs, la Faculté a mis au concours quatre postes de professeurs ordinaires dans les domaines suivants : finance d'entreprise, logistique et production, psychologie des organisations et statistique. Compte tenu de la qualité des candidatures et de leur nombre élevé, nous avons eu toute latitude pour choisir des collègues dont le profil est en parfaite adéquation avec nos besoins. Dès la rentrée universitaire 2006-2007, trois d'entre eux viendront renforcer les équipes existantes, le quatrième étant attendu pour le semestre d'été 2007. Ces postes étaient indispensables pour faire fonctionner les masters et ils viennent à point nommé pour apporter le sang neuf et le regard critique indispensables pour dynamiser nos formations.

L'organisation de notre faculté en six instituts a également été officialisée. Il s'agit de l'institut d'analyse financière (IAF), l'institut de l'entreprise (IENE), l'institut du management de l'information (IMI), l'institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO), l'institut de recherche en économie (IRENE) et l'institut de statistique (ISTAT). Ce découpage, qui reflète notre offre de formation, est destiné à favoriser les synergies et à faciliter la gestion en matière d'enseignement et de recherche.

Enfin, ces six instituts sont désormais localisés dans deux bâtiments : Pierre-à-Mazel 7 (le bâtiment « historique »), et la Maladière 23 (bâtiment Swisscom), contre cinq auparavant. Cette réorganisation, qui s'est accompagnée d'un rafraîchissement des locaux, est fort appréciée car elle renforce l'unité de la Faculté et favorise les contacts entre ses différentes composantes. Le regroupement des locaux à proximité de la bibliothèque, qui abritera le secrétariat de la Faculté fin 2006, renforce également la cohésion d'ensemble et simplifie le travail au quotidien.

6.4.2 Offre de formation

Dans le cadre du passage au régime « de Bologne », la Faculté a continué d'offrir deux systèmes de formation en parallèle.

Ancien plan d'études :

- licence en psychologie du travail et des organisations
- licence en sciences politiques

Nouveau plan d'études :

- baccalauréat universitaire en sciences économiques,
- master of science in finance, orientation financial analysis
- master of science in international business development
- diplôme postgrade en statistique
- encadrement doctoral dans six domaines : finance, informatique, sciences économiques, management, psychologie du travail et statistique.

Par ailleurs, les professeurs de la Faculté ont assuré divers enseignements extra muros, comme professeurs invités dans d'autres universités suisses (Genève et Lausanne) et étrangères (France, USA), dans le cadre de programmes de 3^{ème} cycle soutenus par la

CUSO et en matière de formation continue offerte par diverses institutions nationales (suisse et étrangères) et internationales (OMC et BIT).

6.4.3 Collaborations interuniversitaires

Les collaborations avec d'autres universités s'établissent essentiellement dans les deux cadres suivants :

Enseignement :

- master en finance en collaboration avec les autres universités du triangle Azur
- réseau PMP en collaboration avec l'IDEHAP et quatre autres universités suisses
- conventions d'échanges d'étudiants dans le cadre du programme Erasmus et avec l'université du Kentucky
- école doctorale CUSO en économie appliquée et économétrie
- projet triangle Azur INTERACTIVE-MATIS, formation continue en management et technologie des systèmes d'information et de communication

Recherche :

- projet NCCR Affective Sciences (Université de Genève, leading house)
- programme doctoral CRUS/BENEFRI en logique et information
- nombreux projets FNRS associant des chercheurs neuchâtelois avec ceux d'autres universités suisses

6.4.4 Colloques et événements académiques organisés par la Faculté

- remise du prix Elsevier récompensant la meilleure recherche des étudiants du master en financial analysis
- séminaire biannuel de systèmes d'information à Münchenwiler
- séminaire de recherche de l'institut de statistique
- participation à l'organisation de conférences internationales (International Network of Group Researchers, Prestigious Applications of Intelligent Systems, Business Information Systems)
- cours avancé de statistique d'enquête pour EUROSTAT, en collaboration avec l'OFS
- conférence-débat de la SNSSES sur le thème : « la fin de l'arrêté Bonny ? »

6.4.5 Résumé de l'activité des instituts

Compte tenu du nombre d'activités réalisées par les instituts, ainsi que de leur diversité, nous limitons la présentation détaillée aux seuls projets FNRS et mandats externes. Les autres activités, si importantes soient-elles, ne sont que mentionnées en raison des contraintes d'espace.

Projets FNRS impliquant un professeur de la Faculté comme requérant principal (une dizaine d'autres projets les faisant intervenir en tant que co-requérants ne sont pas répertoriés ci-dessous):

- Behaviour and performance of macroeconomic and financial analysts
- Dynamic Ontologies
- Evaluation and improvement of techniques for sampling coordination
- Ontology Refactoring in an Evolutionary Framework
- Suspending and reinstating interaction in collaborative tasks
- Trade and the environment: an empirical analysis
- Une analyse de la relation duale entre les caractéristiques socio-économiques des individus et leur état de santé

Mandats :

- trois mandats de l'observatoire suisse de la santé portant sur l'évaluation économique des soins de longue durée et à domicile
- mandat de l'Office fédéral de la santé publique sur l'analyse économique des politiques en matière de chanvre.
- mandat des cantons de Vaud, Neuchâtel et Valais sur l'évaluation de l'action du DEWS.
- mandat d'évaluation de la satisfaction des patients de huit cliniques psychiatriques en Suisse.
- mandat d'expertise pour le panel suisse des ménages
- divers autres mandats émanant du secteur privé

Les professeurs des divers instituts ont également contribué en qualité de :

- conférencier invité lors de manifestations académiques ou de forums internationaux.
- contributeurs à des congrès scientifiques
- membres du comité d'édition de revues nationales et internationales à comité de lecture (Organization Science, Swiss journal of Psychology, Journal of Web Semantics, Survey Methodology).
- rapporteurs de nombreuses revues internationales à comité de lecture.
- membres de groupes d'experts et de commissions au niveau fédéral.
- membres de conseils de direction de diverses associations académiques.
- experts pour la rédaction d'études de cas et de rapports techniques
- animateurs dans le cadre des activités régulières de promotion ainsi que lors de la matinée inédite de présentation de la Faculté aux enseignants du secondaire supérieur et aux parents des futurs étudiants
- co-organisateurs de la fête de la Faculté (Secomania)

6.4.6 Statistique des publications

Les professeurs et membres du corps intermédiaire ont publié une quarantaine d'articles spécialisés dans des revues avec comité de lecture et une vingtaine de chapitres dans des ouvrages. Compte tenu des contraintes de place, nous renvoyons le lecteur intéressé aux sites webs des différents instituts pour ce qui est des articles, et nous bornons ici à reporter la liste des ouvrages publiés durant l'année académique 2005-2006 :

- Ardilly, P. et Y. Tillé (2005), *Sampling Methods : Exercises and Solutions*, Springer-Verlag, New-York.
- Grether, J.-M. et M. Zarin-Nejadan (2005), *Eléments d'Economie Politique*, Economie et Société, 4^{ème} édition, Neuchâtel.
- Jeanrenaud, C. et S. Késenne (2006), *The Economics of Sport and the Media*, Edward Elgar.
- Kostecki, M. et B. Hoekman (2005), *The Political Economy of the World Trading System*, online version, Oxford Scholarship.
- Kostecki, M. (2005), *Business Advocacy in the Global Trading System: How Business Organizations May Shape Trade Policy?*, Business and the Multilateral Trading System Series, Geneva, International Trade Centre UNCTAD/WTO.
- Kostecki, M. (2006), *International Marketing and the Trading System*, Spanish translation, ITC, Geneva.
- Kostecki, M. (2006), *Business Advocacy in Trade Policy*, Spanish translation, ITC, Geneva.
- Blili, S. et F. Sermet (2006), *La Suisse qui Gagne: Internationalisation des Entreprises*, SB et FS éditeurs.
- Tillé, Y. (2006), *Sampling Algorithms*, Springer-Verlag, New-York.

6.4.7 Mutations

Il y a eu regroupement de tous les instituts dans les deux immeubles de Maladière 23 et Pierre-à-Mazel 7. L'institut de sociologie et l'économie régionale ont été intégrés à la maison d'analyse des processus sociaux en faculté des lettres et sciences humaines.

Trois nouveaux professeurs intégreront la faculté à l'automne 2006, Yanyuan Ma (ISTAT), Marianne Schmidt-Mast (IPTO) et Gerald Reiner (IENE). Le professeur Jacques Savoy a été transféré en Faculté des Sciences.

6.5 Faculté de théologie

Le rapport qui suit a été élaboré par le doyen, M. le Professeur Félix Moser.

6.5.1 Résumé général de l'année académique 2005 – 2006

L'année académique 2005-2006, pour la Faculté de théologie, a débuté avec succès par une rentrée académique sans pareille... Après les leçons inaugurales des professeurs Lytta Basset et Félix Moser, la faculté a organisé une journée porte ouverte proposant discussions, jeux, et découvertes des bibliothèques (sur le thème de l'ouvrage « Anges et démons » de l'auteur américain Dan Brown). Cette manifestation a attiré un public très éclectique.

L'année écoulée (la Fédération des Facultés de théologie du triangle Azur étant désormais établie) a vu essentiellement la mise en place et l'organisation d'une nouvelle structure préparant le Master en théologie : depuis octobre 2005, la Faculté de théologie dispense en effet un enseignement en théologie pratique, discipline à choisir parmi 5 pour pouvoir accéder au master en théologie, et discipline obligatoire pour pouvoir prétendre à des fonctions pastorales. Ce master en théologie ayant débuté dès la rentrée 2005, le nombre des étudiants s'est avéré restreint et même si les perspectives sont meilleures pour la volée suivante, le doyen et président de la Fédération a organisé avec des collaborateurs issus de l'ensemble des facultés de théologie de Genève Lausanne et Neuchâtel, un groupe de travail intitulé « prospective et communication » chargé de valoriser les études en théologie : ainsi l'information a pu être renforcée auprès des offices d'orientation. De plus une brochure de la Fédération a été éditée. Elle permettra une meilleure connaissance des facultés de théologie et de leurs enseignements.

D'autre part, la faculté de théologie de Neuchâtel s'emploie à devenir un centre de compétence en théologie pratique en tissant notamment, et dès cette année 2005, des liens étroits avec l'Office Protestant de Formation par une offre de séminaires destinés aux étudiants et inclus dans leurs études.

Une nouvelle revue, dirigée par la professeure Lytta Basset, est née : « La Chair et le Souffle », pour réfléchir aux liens entre la condition humaine et ce qui la dépasse, entre nos questions existentielles et nos quêtes spirituelles. Publiée par la Faculté de théologie de l'Université, la revue a connu un vif succès lors de son lancement le 24 novembre 2005 avec la conférence de Mgr Kalistos Ware (Université d'Oxford) et compte à ce jour plus de 1600 abonnés.

6.5.2 Offre de formation

Conformément à la convention régissant les rôles des trois facultés de théologie de Suisse romande, les professeurs en théologie pratique que sont Lytta Basset, Pierre-Luigi Dubied et Félix Moser, ont enseigné la théologie pratique au niveau bachelor à Genève et Lausanne. On retiendra que cette offre propose un enseignement à distance qui regroupe une quinzaine d'étudiants. Le professeur Pierre Luigi Dubied ainsi que l'assistant-doctorant Steve Maridor ont ainsi mis sur internet le cours intitulé La communication chrétienne.

Sur le site Neuchâtelois, les professeurs et professeurs invités – F. Dubois (Neuchâtel), E. Genre (Lugano), A. Marti (Zurich), F. Amsler (Lausanne), et les collaborateurs de L'OPF (Office Protestant de Formation) - ont assumé l'ensemble des cours et séminaires de master 1ère année.

Le séminaire de formation continue, mené par Lytta Basset, autour du thème de l'accompagnement spirituel, a vu la participation réjouissante de plus de 285 personnes.

6.5.3 Collaborations interuniversitaires

Depuis octobre 2005, le professeur Martin Rose propose au niveau bachelor, à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, des cours consacrés à l'herméneutique de la tradition judéo-chrétienne.

Au niveau national, un premier programme doctoral conçu conjointement avec les facultés de théologie du Triangle Azur ainsi que celle de Fribourg, s'est déroulé les 29, 30 et 31 mai, dont les thèmes s'articulaient sur des questions de méthodologie (« qu'est-ce que faire une thèse ? » avec l'aide de Rege Collet) et autour des questions de l'interprétation (avec l'égyptologue Joel Assman). Le doyen a également été sollicité de nombreuses fois pour participer à des soutenances de thèses de doctorat auprès d'autres universités suisses et françaises. Au niveau international, et dans le cadre du programme de coopération scientifique entre l'Europe de l'Est et la Suisse (SCOPES), le Fonds National Suisse pour la Recherche Scientifique a octroyé pour les années 2005 à 2008 une bourse au professeur Dubied : le but de ce partenariat étant la « consolidation des connaissances et compétences en herméneutique et étude de la culture religieuse » au sein des universités d'Etat d'Omsk et de Kurgan (Sibérie, Russie). C'est pourquoi durant l'hiver 2005, une série de conférences a été donnée par le professeur Dubied et son assistant Steve Maridor en Russie. Par ailleurs, la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel a accueilli durant le semestre d'été 2006, une stagiaire russe, Madame Nathalia Kazarina.

La professeure Lytta Basset a dispensé un enseignement à la faculté de Sherbrooke et à l'université Laval au Québec ; le doyen Félix Moser a créé des liens avec la Rupprecht Karls Universität de Heidelberg, lors d'un travail d'expertise.

6.5.4 Colloques et événements académiques organisés par la Faculté

En collaboration avec la Faculté de théologie de Fribourg, la Faculté de théologie de Neuchâtel a organisé un troisième cycle interdisciplinaire mettant en jeu le département des sciences des religions (avec la participation du professeur A. Nayak de Fribourg) et celui de la théologie pratique (avec la participation de P. Philibert de Fribourg). Cet enseignement de troisième cycle s'est déroulé d'octobre à décembre 2005 et s'intitulait : « Le fait religieux et son enseignement : des expériences aux modèles ». Une publication des Actes de ce colloque est prévue.

6.5.5 Statistique des publications

Parmi les publications, mentionnons :

- Deux articles du professeur Pierre-Luigi Dubied : l'un dans le premier exemplaire de la revue *La Chair et le Souffle*, « l'éducation à la vocation humaine », l'autre dans « Stabilité et fluctuations de la foi chrétienne. La foi et ses expressions dans une perspective théologique », in : *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XLIV, N° 134, 2006, pp.119-128.
- Professeure Lytta Basset : *Au-delà du pardon, savoir tourner la page*, Presses de La Renaissance, Paris, juin 2006.
- Professeur Martin Rose : *Compte rendu de l'ouvrage de Dany Nocquet Le « livre noir de Baal »*. La polémique contre le dieu Baal dans la Bible hébraïque et l'ancien Israël (2004), in : *revue de Théologie et de Philosophie [RThPh] n°137*, 2005, pp.390-392. Dix articles in : *Qohéleth ou la vie malgré tout*, Biblia n°42, 2005.
- Félix Moser : « La charité chrétienne interpellée par les inégalités sociales. Quel regard porter aujourd'hui sur la charité ? », in : Daniel Marguerat, *Parlons argent*, Genève, Labor et Fides 2006.

6.5.6 Mutations

Suite au départ de la secrétaire de la Fédération (dont le siège est situé à la Faculté de théologie de Neuchâtel), ce poste à 40% a été proposé à une des secrétaires de la faculté qui occupait le même pourcentage, et a eu par conséquence une perte du taux d'activité de notre secrétariat. Madame Fabienne Voirin reste la responsable du secrétariat de la

Faculté, et Mme Florence Fellrath est désormais responsable du secrétariat de la Fédération.

Madame Carmen Burkhalter, responsable de la bibliothèque des pasteurs, s'est orientée vers une nouvelle activité professionnelle. Madame Cécilia Griener-Hurley (déjà en fonction en tant que responsable de la bibliothèque de la Faculté) assume depuis août 2006, la responsabilité des deux bibliothèques.

6.6 Doctorats 2005 – 2006

6.6.1 Faculté de droit

Nom et prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Hüseyin Murat Develioglu	Doctorat en droit	Sylvain Marchand	Les garanties indépendantes examinées à la lumière des règles relatives au cautionnement. Etude de droit suisse et de droit turc
Mehmet Erdem	Doctorat en droit	Thomas Probst	La clause pénale - Etude comparative de droit suisse et de droit turc
Manon Valérie Jendly	Doctorat en droit	Pierre Bolle	La coexistence des secrets en exécution de peine privative de liberté. Vers un modèle de partage des informations confidentielles en milieu carcéral

Tableau 1. Doctorats décernés par la Faculté de droit

6.6.2 Faculté des Sciences

Nom et prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Stephan Beer	Doctorat ès sciences - microtechnique	Peter Seitz	Real-time photon-noise limited optical coherence tomography based on pixel-level analog signal processing
Pierre-Yves Berger	Doctorat ès sciences - informatique	Jacques Savoy	Recherche d'information bilingue et multilingue : Amélioration de traduction automatique et sélection de traducteur
Olivier Braissant	Doctorat ès sciences - géologie	Eric Verrecchia	Carbonatogénèse bactérienne liée au cycle biogéochimique oxalate-carbonate
Guillaume Thierry Cailleau	Doctorat ès sciences - géologie	Eric Verrecchia	Cycle du carbone et biominéralisation carbonatée en milieu continental : la diagénèse des phases oxalate-carbonate
Simona Barbara Casati	Doctorat ès sciences - zoologie	Lise Gern	Etude sur la diversité génétique des tiques <i>Rhipicephalus sanguineus</i> et <i>Ixodes ricinus</i> , et des agents pathogènes <i>Rickettsia</i> sp, <i>Coxiella</i> sp, <i>Borrelia burgdorferi sensu lato</i> , <i>Babesia</i> sp et le virus de l'encéphalite à tique en Suisse
Nataschia Castagna	Doctorat ès sciences - physique	Pierre Thomann	An intense, highly collimated continuous Cesium fountain
Florian Clerc	Doctorat ès sciences - physique	Philipp Aebi	Photoemission from transition metal dichalcogenides. Quasi-two dimensional systems with charge density waves
Luigi D'Andrea	Doctorat ès sciences - botanique	François Felber	Historical and molecular biogeography of prickly lettuce (<i>L. serriola</i> L.) and evaluation of hybridisation with the crop (<i>L. sativa</i> L.)

Nom et prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Emiliano Descrovi	Doctorat ès sciences - microtechnique	Hans-Peter Herzig	Longitudinally polarized fields in near-field imaging systems
Cristina Arantes Faria	Doctorat ès sciences - zoologie	Théodoor Turlings	The nutritional value of aphid honeydew for parasitoids of lepidopteran pests
Sabine Gacond	Doctorat ès sciences - chimie	Reinhard Neier	Etude du mécanisme de la porphobilinogène syntase de <i>Pseudomonas aeruginosa</i> : synthèses, études cinétiques et structures déterminées à l'aide des rayons X d'analogues de bisubstrats
Gordana Gerber	Doctorat ès sciences - physique	Jean-Luc Vuilleumier	Recherche de la désintégration bêta double permise dans le ^{136}Xe
Urs Samuel Graf	Doctorat ès sciences - microtechnique	Arvind Shah	Single-chamber process development of microcrystalline silicon solar cells and high-rate deposited intrinsic layers
Philippe Michel Jeanbourquin	Doctorat ès sciences - zoologie	Patrick Guerin	The role of odour perception in the sensory ecology of the stable fly, <i>Stomoxys calcitrans</i> L.
Julien Bernard Jean-Denis	Doctorat ès sciences - chimie	Raphaël Tabacchi	Caractérisation de polyphénols stilbéniques et de dérivés induits ou constitutifs de la vigne impliqués dans sa défense contre l'agent pathogène du mildiou de la vigne, <i>Plasmopara viticola</i> (Berk. and Curt.)
Christian Koitzsch	Doctorat ès sciences - physique	Philipp Aebi	Photoemission of switchable mirrors and quantum wells
Mohamed Larbi	Doctorat ès sciences - botanique	Jean-Michel Gobat	Influence de la qualité des composts et de leurs extraits sur la protection des plantes contre les maladies fongiques
Christophe Nicolas Letondor	Doctorat ès sciences - chimie	Thomas Ward	Création de Métalloenzymes Artificielles Basées sur la Technologie Biotine - Avidine pour la Réduction Asymétrique de Dérivés Carbonylés par Transfert Hydrogénant
Myriam Losson	Doctorat ès sciences - chimie	Robert Deschenaux	Self-organizing properties of dendrimers and potential applications
Davide Manetti	Doctorat ès sciences - microtechnique	Fausto Pellandini	Contributions au décodage des codes convolutifs utilisés dans les systèmes de communication mobile UMTS
Natacha Josette Maringa	Doctorat ès sciences - chimie	Robert Deschenaux	Dendrimères liquides-cristallins du fullerène : contrôle de l'organisation supramoléculaire dans les phases collonaires et chirales
Alina Gabriela Matei	Doctorat ès sciences - informatique	Yves Tillé	Computational aspects of sample surveys

Nom et prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Clément Christophe Miazza	Doctorat ès sciences - microtechnique	Arvind Shah	Développement de photodétecteurs monolithiques par intégration verticale de couches de silicium amorphe hydrogéné
Nicolas Yves Mottier	Doctorat ès sciences - chimie	Raphaël Tabacchi	Isolation and identification of secondary metabolites from the fungus <i>Phomopsis</i> spp., a pathogen responsible for vine excoriosis
Jean-Luc Nagel	Doctorat ès sciences - microtechnique	Fausto Pellandini	Algorithms and VLSI Architectures for Low-Power Mobile Face Verification
Barbara Lena Obrist	Doctorat ès sciences - zoologie	Martine Rahier	Ecological effects of transgenic Bt maize on non-target arthropods
Fernando Otalora Luna	Doctorat ès sciences - zoologie	Patrick Guerin	Chemosensory and behavioural adaptations for Haematophagy in Triatomine Bugs (Heteroptera : Reduviidae)
Claire Marie Catherine Rambeau	Doctorat ès sciences - géologie	Karl Foellmi	Cadmium anomalies in Jurassic carbonates (Bajocian, Oxfordian) in western and southern Europe
Sergio Rasmann	Doctorat ès sciences - zoologie	Théodoor Turlings	Below Ground Tritrophic Interactions
David Scanu	Doctorat ès sciences - chimie	Robert Deschenaux	Conception de dyades liquides-cristallines ferrocène-fullerène
Nikolaus Franz Xavier Schoenenberger	Doctorat ès sciences - botanique	Philippe Küpfer	Genetic and ecological aspects of gene flow from wheat (<i>Triticum aestivum</i> L.) to <i>Aegilops</i> L. species
Ulrich Scholten	Doctorat ès sciences - chimie	Robert Deschenaux	Optically Active Metal Complexes as Probes for Enantioselective Electron-Transfer Reactions Involving Cytochrome c
Myriem Skander	Doctorat ès sciences - chimie	Thomas Ward	Métalloenzymes artificielles : nouvelle génération de catalyseurs efficaces pour l'hydrogénation énantiosélective
Yves Stalder	Doctorat ès sciences - mathématiques	Alain Valette	Espace des groupes marqués et groupes de Baumslag-Solitar
Andrin Stump	Doctorat ès sciences - microtechnique	Hans-Peter Herzig	Polymer Based Technology Development for Integrated Optics. From the waveguide design to the fiber-pigtailed chip
Mauro Tesei	Doctorat ès sciences - physique	Piero Martini	Interplay of frustration and geometry in Josephson junction arrays on a dice lattice
Mustapha Tiouabi	Doctorat ès sciences - chimie	Raphaël Tabacchi	Synthèse de dérivés d'isocoumarines naturelles, métabolites du champignon pathogène <i>Ceratocystis fimbriata</i> sp

Nom et prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Pierpasquale Tortora	Doctorat ès sciences - microtechnique	Hans-Peter Herzig	Optical properties of nano-structured materials studied by means of interferometric techniques
Alexey Ulianov	Doctorat ès sciences - géologie	Angelika Kalt	Formation and metamorphism of aluminous upper mantle and lower crustal rocks : a case study on websterite and granulite xenoliths from basanites of the Chyulu Hills volcanic field, Kenya
Ludovic Vieille-Petit	Doctorat ès sciences - chimie	Georg Suess-Fink	Agrégats trinucéaires arène-ruthénium en tant que catalyseurs d'hydrogénation : catalyseurs d'hydrogénation : catalyseurs moléculaires intacts ou pré-curseurs de nanoparticules métalliques catalytiquement actives ?
Michael Zickar	Doctorat ès sciences - microtechnique	Nicolaas-F. de Rooij	MEMS based Optical Cross Connects for Fiber Optical Communication

Tableau 2. Doctorats décernés par la Faculté des sciences

6.6.3 Faculté des sciences économiques

Nom Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Sonia Pellegrini	Doctorat en sciences économiques	Claude Jeanrenaud	Analyse comparative des méthodes économiques d'évaluation de la qualité de vie : une application à la lombalgie chronique

Tableau 3. Doctorats décernés par la Faculté des sciences économiques

6.6.4 Faculté des Lettres et sciences humaines

Nom Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Laura Berchielli	Doctorat ès lettres - philosophie	Richard Glauser	Perception et espace: construction de l'espace et problème de Molyneux au 18ème siècle
Daniel Elmiger	Doctorat ès lettres - linguistique	Bernard Py	La féminisation de la langue en français et en allemand: analyse contrastive des discours spécialisé et vernaculaire
Michel Fior	Doctorat en sciences humaines - histoire	Philippe Marguerat	Institution globale, transition et pouvoir. La Société des Nations et la reconstruction de l'Europe, 1918-1931
Ousmane Nebie	Doctorat en sciences humaines - géographie	Frédéric Chiffelle	Expérience de peuplement et stratégies de développement dans la vallée du Nakambé, Burkina Faso
Dimitry Queloz	Doctorat ès lettres - histoire	Philippe Marguerat	De la "manoeuvre napoléonienne" à l'"offensive à outrance". La tactique générale dans la pensée et la doctrine de l'armée française, 1871-1914

Nom Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Simone Patricia Spack	Doctorat en sciences humaines - géographie	Frédéric Chiffelle	Gestion environnementale de la réserve spéciale de Manongarivo (Nord-Ouest de Madagascar)

Tableau 4. Doctorats décernés par la Faculté des lettres et sciences humaines

6.6.5 Faculté de théologie

Nom Prénom	Type	Directeur	Titre de thèse
Cédric Fischer	Doctorat en théologie	Andreas Dettwiler	Les disciples dans l'Evangile de Marc. Une grammaire théologique
Sylvie Guillemette Lise Hauser-Borel	Doctorat en théologie	Willy Rordorf	Participantes à la résurrection : Marthe et Marie selon Jean 11, 1-45 et 12, 1-11, dans l'exégèse de Jean Chrysostome, Théodore de Mopsueste et Cyrille d'Alexandrie

Tableau 5. Doctorats décernés par la Faculté de théologie

6.7 Docteurs honoris causa 2005

Les titres suivants ont été décernés à l'occasion du Dies 2005 :

- Par la Faculté des lettres et sciences humaines à M. Pierre Gresser
- Par la Faculté des sciences à M. Hans-Joachim Güntherodt
- Par la Faculté des sciences économiques à M. Christian Gouriéroux
- Par la Faculté de théologie à M. Eric Junod

7. Rapports des commissions et représentations

Dès cette année, le rectorat a décidé d'inclure dans le rapport de gestion un résumé de l'activité de toutes les commissions. Un autre chapitre est consacré aux représentations (participations à des commissions externes). Les commissions et groupes de travail propres à un organe ou une unité sont mentionnés le cas échéant dans la section correspondante.

7.1 Commissions

7.1.1 Commission de la recherche scientifique

Composition

La commission est composée au 3 août 2006 de:

- | | |
|-------------------------------|------------------------------------|
| • Président | A. Valette |
| • Lettres | C. Jaquier, F. Hainard |
| ○ Suppléants | Ch. Ghasarian, G. De Weck |
| • Droit | N. Tissot, R. Kolb |
| ○ Suppléant | P. Zen-Ruffinen |
| • Sciences | M. Burkhard, Ph. Aebi |
| ○ Suppléants | R. Deschenaux, F. Kessler |
| • Sciences économiques | A. Bangerter, J.-M. Grether |
| ○ Suppléants | S. Bllili, Y. Tillé |
| • Théologie | L. Basset |
| ○ Suppléant | F. Moser |

Résumé général de l'année académique 2005 – 2006 La commission a siégé le 29 mai 2006 juin pour traiter les demandes de bourses de chercheur débutant de la première mise au concours de l'année civile. Elle a octroyé 12 bourses.

Elle a émis deux préavis relatifs aux bourses de chercheur avancé de la première mise au concours 2006.

62 préavis couvrant les requêtes ordinaires de l'automne 2005 et du printemps 2006 ont été établis à l'attention du rectorat (ce dernier étant responsable de transmettre au FNS un préavis institutionnel portant sur les requêtes déposées par l'Université de Neuchâtel).

Mutations Faculté de droit : Robert Kolb est nommé membre ordinaire.

- Faculté des lettres : François Hainard est nommé membre ordinaire, il remplace Jean-Daniel Morerod démissionnaire.
- Faculté des sciences : Robert Deschenaux, remplace Rafaele Tabacchi, retraité, en tant que suppléant
- Faculté des sciences économiques : Pas de mutation.
- Faculté de théologie : Lytta Basset est nommée membre ordinaire.

7.1.2 Commission culturelle

Depuis le 2 mai 2006, la commission siège dans une nouvelle composition, pour la période 2006 – 2008 :

- Valéry Bezençon, président (représentant du corps intermédiaire)
- Marc-Antoine Kaeser, vice-président (représentant du corps enseignant)
- Anne-Christine Clottu-Vogel (représentante du Conseil de l'Université)
- Jérôme Paccolat (délégué de la Fédération des étudiants neuchâtelois)
- Shahin Ammane (représentant des étudiants)
- Roberto Betti (délégué du Centre culturel neuchâtelois)
- Alfred Strohmeier (délégué du rectorat).

Résumé général de l'année académique 2005 – 2006 La Commission culturelle s'est réunie à deux reprises, soit les 4 octobre 2005 et 2 mai 2006, sous la présidence de M. Alfred Strohmeier, recteur.

Les organisations culturelles suivantes ont bénéficié d'un soutien :

- Halluciné CinéClub
- Ensemble Pange Lingua
- Groupe de Théâtre Antique
- Thune (Théâtre universitaire neuchâtelois)
- Le Cafignon
- Le Chœur de l'Université
- La Société des Concerts de l'UniNE
- L'Orchestre Lycée Denis-de-Rougemont – Université.

Les subventions accordées se sont élevées à 75'000 francs.

Dans le courant de l'année, de nouvelles dispositions ont été mises en place, demandant à toute entité désireuse d'obtenir une subvention, d'être régie selon l'une des deux règles suivantes :

- 1) Elle est une association constituée et elle suit les règles en vigueur de toute association : statuts, comité, assemblée générale, rapport d'activité, comptes, vérification des comptes et budget.
Pour pouvoir bénéficier d'une subvention de l'Université, elle doit adresser une demande en bonne et due forme, accompagnée des pièces habituelles d'une association, telles que décrites ci-dessus ;
- 2) Il s'agit d'une entité interne à l'Université, supervisée par une commission. La commission doit être régie par un règlement et ses comptes sont gérés par l'Université de Neuchâtel.

7.1.3 Commission de gestion de la fortune de l'Université

Composition

Pour la période 2005 – 2008 :

- M. Daniel Haag, vice-recteur, Université de Neuchâtel, Président
- M. Stéphane Duina, directeur administratif, Université de Neuchâtel
- M. Pierre Wessner, professeur, Université de Neuchâtel
- M. Pierre Golay, La Chaux-de-Fonds
- M. Cédric Léger, Neuchâtel

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

Le nouveau règlement de la commission est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2005.

Une séance de clôture de l'ancienne commission a eu lieu le 1^{er} décembre 2005, pour la présentation des comptes 2004. Ceux-ci ont été formellement adoptés lors de la première séance de la commission dans sa nouvelle composition le 7 février 2006. Les autres points concernaient des informations sur le financement de l'Hôtel Pourtalès, sur le règlement du fonds Labhardt (nouveau) et sur la stratégie d'investissement. Ces informations ont essentiellement été données par M. F. Ermatinger, gérant d'Athemis, qui a le mandat de la gestion de la fortune et de la tenue des comptes, et par M. C. Ablanap, futur gérant d'Athemis, qui succédera à M. Ermatinger.

Lors de la séance du 20 juin 2006, les comptes 2005 ont été adoptés et une première discussion a eu lieu concernant un éventuel rapatriement de la gestion de la fortune au bureau des fonds de tiers de l'Université de Neuchâtel.

Mutations

Aucune

7.1.4 Commission des immatriculations

Composition

- A nommer (président)
- Pierre-Henri Bolle (représentant de la Faculté de droit)
- Philippe Terrier (représentant de la Faculté des lettres et sciences humaines)
- A nommer (représentant de la Faculté des sciences)
- Jean-Marie Grether (représentant de la Faculté des sciences économiques)
- Martin Rosé (représentant de la Faculté de théologie)

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

La commission ne se réunit plus depuis 1995. Le rectorat étudiera l'opportunité de son maintien dès l'arrivée du nouveau secrétaire général.

7.1.5 Commission informatique

Composition

Pour la période 2004 – 2008 :

- M. Daniel Haag, vice-recteur, Président
- M. Jean-Luc Abbet, responsable du service informatique de l'Etat, membre permanent externe
- M. Abdelatif Mokeddem, directeur du SITEL
- M. Jean-Claude Bliss, Faculté des lettres et sciences humaines
- M. Heinz Hügli, Faculté des sciences
- M. Pascal Mahon, Faculté de droit
- M. Kilian Stoffel, Faculté des sciences économiques
- M. Pierre-Luigi Dubied, Faculté de théologie

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

La commission s'est réunie le 6 juin 2006 pour peaufiner le contenu du projet de demande du crédit d'équipement pour l'informatique concernant la période 2007 – 2010. Cette demande recouvre le réseau, la sécurité, les services de communication, les serveurs, la salle des machines, le parc informatique décentralisé (collaborateurs et étudiants), ainsi que le développement de la carte « Capucine » et le parc décentralisé des photocopieuses / imprimantes pour un montant total de 6 millions de francs (à raison de 1.5 mio par année).

Mutations

La Faculté de théologie est nouvellement représentée par le Professeur Félix Moser.

7.1.6 Commission de surveillance de la procédure des nominations

Composition

Pour la période 2006 – 2008 :

- Jean-Jacques Cléménçon (président, représentant du DECS)
- Alexander Mack (représentant du corps intermédiaire)

- Michèle Vuillemin-Borel (représentante des lycées – Lycée Blaise-Cendrars)
- Baptiste Hurni (suppléant, représentant des étudiants)
- Jean Berthoud (suppléant, représentant externe, Banque Bonhôte)

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

Le nouveau Règlement concernant la procédure de nomination des professeur-e-s ordinaires, extraordinaires, professeur-e-s assistant-e-s, directeurs de recherche et directrices de recherche est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2005. Ce texte prévoit l'établissement d'une **commission de surveillance** de la procédure des nominations. Composée de trois membres, dont deux issus du Conseil de l'Université et un président nommé par le DECS, elle a pour mission principale de vérifier que la procédure s'est déroulée conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Dans un premier temps, il a fallu s'approprier le nouveau règlement et les procédures qu'il stipule. L'identification des éléments à vérifier et des documents à établir a fait l'objet d'un guide qui s'est révélé précieux dès les premières séances. L'analyse et la discussion de très nombreux dossiers en vue de la nomination de plus de vingt professeur-e-s ont exigé la convocation de cinq séances. Cette abondance est due à un phénomène de rattrapage nécessaire dans la repourvue ou la création de chaires conformément au Mandat d'objectifs.

Il faut relever l'excellent travail réalisé par les commissions de nomination et les facultés dans la présentation des dossiers et des argumentations fournies à l'appui des propositions de nomination. Le processus - relativement complexe - est de mieux en mieux maîtrisé et on acquiert la conviction qu'il contribue à améliorer la qualité du recrutement. Les dossiers déposés, les avis des panels d'auditeurs et des experts externes, les entretiens et les références permettent d'apprécier les candidatures avec un degré d'objectivité qu'il faut saluer.

7.1.7 Commission sociale

Composition

Pour la période 2006 – 2009 :

- Roland Ruedin (président, démissionnaire)
- A nommer (représentant du rectorat)
- Daniel Pedrizat (représentant du Conseil de l'Université)
- Séverine De Cerjat (représentante du Service social)
- Ihsan Kurt (représentant des étudiants)
- Grégoire Oguey (représentant des étudiants)
- Alexandra Trachsel (représentant du corps intermédiaire)

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

On se référera au texte concernant les activités du service social, au chapitre 8.3.3 ci-dessous.

Mutations

Aucune

7.1.8 Commission à l'égalité

Composition

Pour la période 2006 – 2009 :

- Pierre-Antoine Bonvin (représentant des étudiant-e-s)

- Steve Cand (chef de projet, personnel administratif et technique)
- Ellen Hertz (professeure, présidente de la commission)
- Angelika Kalt (professeure)
- Annick Kocher (doctorante)
- Pierre-André Wessner (professeur)

Les personnes suivantes sont invitées selon les besoins :

- Séverine de Cerjat (responsable du Service social)
- Geneviève Le Fort (déléguée à l'égalité)
- Marylène Lieber (maître-assistante en études genre)
- Inès Pasini (collaboratrice à l'égalité)

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

Le recteur a réuni en hiver des professeurs et autres collaborateurs, majoritairement des femmes, particulièrement intéressés par la problématique. Lors de cette séance, une nouvelle organisation a été décidée, basée sur les éléments suivants : intégration du bureau de l'égalité des chances dans le service social, dans le but de partager l'appui administratif, de créer une commission dont il est question dans cette section, d'engager une déléguée à l'égalité au taux de 50% et enfin de transférer la responsabilité de la gestion de la crèche au service social. Ces décisions ont été mises en place.

La commission de l'égalité des chances a siégé pour la première fois le 13 juin 2006. Elle a pour mission de veiller à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances entre femmes et hommes au sein de l'Université.

7.1.9 Commission sportive

Composition

- Martin Burkhard (président, décédé)
- A nommer (secrétaire général de l'Université)
- Raphaël Germann (représentant SePS¹)
- Yves L'Eplattenier (chef de projet)
- Bertrand Robert (chef du service des sports)
- Michaël Garcia (étudiant)

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

La commission se réunit en principe 2 fois par année, pose pour le SePS et le SUN un bilan du semestre écoulé et définit des objectifs et projets futurs. L'étudiant membre de la commission siège une fois par année à l'assemblée générale de la Fédération suisse du sport universitaire (FSSU).

Pilier en sciences et pratiques du sport (SePS)

Avec l'introduction du pilier en SePS (sciences et pratiques du sport) pour le BA et le MA, qui regroupe aujourd'hui plus de 90 étudiants, il serait utile de réfléchir sur une nouvelle composition de la commission et de lui attribuer de nouvelles compétences. Le pilier SePS qui compte pour plus des 2/3 de son effectif des étudiants provenant de la FLSH n'est pourtant pas représenté au Conseil de Faculté de celle-ci. Il conviendrait dès lors d'intégrer parmi les membres de la commission des sports un membre du corps professoral issu de cette Faculté. De plus, le vice-recteur en charge de l'enseignement qui représente la haute direction du pilier en SePS devrait également être membre de la commission. La commission fera une proposition allant dans ce sens au rectorat.

¹ Sciences et pratiques du sport

Mutations

- Décès du professeur Martin Burkhard. La commission est à la recherche d'un nouveau président. Des contacts auprès des professeurs ont été pris.
- M. Michaël Garcia, termine ses études et sera diplômé en novembre 2006. Nous allons également rechercher un étudiant pour le remplacer.

7.1.10 Commission de l'U3A

Composition

- Alfred Strohmeier (président)
- Marc Heyraud (directeur de l'U3A)
- André Schneider (membre honoraire)
- Michel Brossard (représentant de la Faculté des sciences)
- Peter Gasser (représentant de la Faculté des lettres et sciences humaines)
- Florence Guillaume (représentante de la Faculté de droit)
- Franziska Tschan Semmer (représentante de la Faculté des sciences économiques)
- Martin Rose (représentant de la Faculté de théologie)
- Jeanne Brunshwig (représentante de la Ville de Neuchâtel)
- Raymond Pasinetti (représentant de la Ville de Neuchâtel)
- Marguerite Troyon (représentante de la Ville de Neuchâtel)
- Michel Berger (représentant de l'antenne de La Chaux-de-Fonds)
- Bluette Gindrat (représentante de l'antenne de La Chaux-de-Fonds)
- Michel Barraud (représentant de l'antenne du Val-de-Travers)
- Arnold Ulrich (représentant de l'antenne du Val-de-Travers)
- Blaise Junod (représentant de l'antenne de Porrentruy)
- Michel Jean (représentant de l'antenne de Porrentruy)

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

La Commission de l'U3A s'est réunie le 31 mai 2006 pour prendre connaissance du rapport du directeur concernant l'année académique 2005-2006 et discuter les grandes lignes du programme 2006-2007. Elle a aussi approuvé les comptes définitifs 2004-2005 et le budget 2006-2007.

Les effectifs des membres inscrits de l'U3A sont stables, avec une légère croissance à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds: 784 membres (dont 99 nouveaux) pour l'année académique 2005-2006, à comparer avec 770 membres en 04-05 et 764 en 03-04.

Les 100 conférences (44 à Neuchâtel, 23 à La Chaux-de-Fonds, 19 à Fleurier et 14 à Porrentruy) ont été présentées sans accrocs particuliers. Les quelques inévitables problèmes, par exemple le prof. J. Neyrinck sollicité par la Confédération à la date fixée pour sa conférence de La Chaux-de-Fonds, ont montré que les responsables bénévoles des antennes maîtrisent bien ces situations.

La fréquentation des conférences est importante, de l'ordre d'une centaine de membres en moyenne, et les conférenciers sont très satisfaits de la qualité du public de l'U3A. La commission a donc approuvé et reconduit pour 2006-2007 la procédure de préparation des conférences qui donne un grand poids aux souhaits des responsables d'antenne. Ceux-ci forment la « sous-commission de l'U3A » et se sont réunis à deux reprises pour exprimer leurs choix pour la saison à venir.

Les ambitions du programme des conférences restent inchangées :

- présenter des sujets remarquablement divers, car en parallèle aux thèmes favoris que sont musique, littérature, médecine et histoire, on y parle aussi d'environnement, de nutrition, de philosophie et de religion, de problèmes de société, d'archéologie, de construction européenne, de voyages, etc ...

- et ne pas les présenter n'importe comment ! L'U3A a en effet l'ambition de présenter des conférences de haut niveau, ce qui ne veut pas dire compliquées ou pleines de jargon incompréhensible pour le profane ! Les conférenciers sont priés d'éviter le recours à un vocabulaire de spécialistes, sans affaiblir le contenu. En termes gastronomiques on dirait qu'il s'agit de présenter des mets de haute qualité diététique d'une manière savoureuse et digeste.

Les ateliers comme les excursions ont été bien fréquentés et fort appréciés des participants.

La Commission a approuvé les comptes 2004-2005 qui se soldent par un résultat positif de 4'144.54 CHF.

Les retraités francophones de la région biennoise se plaignaient de ne pas avoir d'U3A dans leur ville. La commission a pris note avec plaisir de la collaboration étroite avec l'université des aînés francophone de Berne UNAB qui a donné naissance à une antenne commune à Bienne, l'université des aînés de Bienne UaB, dont 2006-2007 sera la première saison.

Il faut noter que les importantes retombées sociales de l'université du troisième âge ne sont possibles que grâce à des bénévoles efficaces et dotés d'un sens des responsabilités remarquable, et cela avec bonne humeur et enthousiasme. La contribution de l'U3A à la Cité va donc bien au-delà de son importance financière !

Mutations

- Florence Guillaume remplace Audrey Leuba (Faculté de droit)
- Martin Rose remplace Pierre-Luigi Dubied (Faculté de théologie)

7.1.11 Commission de l'enseignement

Composition

- A nommer
- Pierre-Luigi Dubied
- Stéphanie Guelpa
- Yves Tillé
- Michel Kostecki
- Angelika Kalt
- Yves Stalder
- Pierre Wessner
- A nommer (deuxième représentant Faculté de droit)

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

La commission n'a plus siégé, en tous cas depuis octobre 2004. La responsabilité de l'enseignement est du ressort des facultés, il appartient au rectorat d'approuver les propositions des facultés en matière d'offre de formation et de plans d'études, et de veiller à la coordination entre les facultés, mission confiée au vice-recteur enseignement.

Dans les mois à venir, il conviendrait d'examiner l'utilité de cette commission.

7.1.12 Commission interfacultaire de la formation continue

Composition

- Marc Heyraud (président)
- Nicole Bianzina ou Griselda Naumann (Office fédéral de la Statistique)
- Pierre Hiltbold (Chambre neuchâteloise du commerce)
- Didier Rochat (Office cantonal de la formation continue)

- Michel KostECKI (Faculté des sciences économiques)
- Nathalie Tissot (Faculté de droit)
- Daniel Sangsue (Faculté des lettres et sciences humaines)
- Thomas Ward (Faculté des sciences)
- Pierre-Luigi Dubied (Faculté de théologie)
- Jean-Marie Grether (Faculté des sciences économiques, suppléant)
- Audrey Leuba (Faculté de droit, suppléante)
- Marie-Josée Béguelin (Faculté des lettres et sciences humaines, suppléante)
- A nommer (Faculté des sciences, suppléant)
- Martin Rose (Faculté de théologie, suppléant)

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

La commission interfacultaire de la formation continue (CIFOC) a tenu sa séance annuelle le 25 octobre 2005. Elle a pris connaissance des progrès accomplis durant les années écoulées, tant sur le plan du nombre d'inscrits, du chiffre d'affaire que du nombre de cours. Elle a aussi pris connaissance des changements importants intervenus dans l'organisation et le personnel du service académique, et donc de la formation continue universitaire. La commission, prenant en compte les contraintes externes, par exemple l'introduction de la réforme de Bologne à l'université qui mobilise beaucoup d'énergie, voire toutes les énergies, n'a pas jugé opportun de prendre position sur ces changements avant de connaître la stratégie du rectorat en matière de formation continue.

Mutations

Aucune

7.1.13 Commission universitaire d'admission

Cette commission suit les dossiers d'admission des personnes non titulaires de maturité.

Composition

Titulaires :

- Jean-Jacques Aubert (Faculté des lettres et sciences humaines, professeur et doyen)
- Bruno Colbois (Faculté des sciences, professeur)
- Laura Perret (Faculté des sciences économiques, assistante)
- Philippe Robert (Lycée Denis de Rougemont, directeur)
- Kilian Stoffel (Faculté des sciences économiques, professeur et doyen)
- A nommer (Faculté de droit)

Remplaçants :

- Pierre-Yves Berger (Faculté des sciences)
- Mario Castioni (Lycée Jean Piaget)
- Jean-Marie Grether (Faculté des sciences économiques)
- Claire Jaquier (Faculté des lettres et sciences humaines)
- Philippe Kuepfer (Faculté des sciences)
- Pierre-Luigi Dubied (Faculté de théologie)
- A nommer (Faculté de droit)

Délégation administrative de la procédure :

- Mme Claire Humbert (sur mandat externe)

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

12 candidats ont présenté leur dossier d'admission. 3 personnes ont abandonné avant le premier entretien, 1 personne a été refusée après l'entretien (elle ne parlait pas le fran-

çais). 1 échec a été dû aux examens de lycée (la candidate se présentait pour la deuxième fois).

Au final, 7 personnes ont été admises après les examens de faculté.

L'organisation des examens de faculté n'a pas été facile, d'une part en raison de la méconnaissance de la procédure par les professeurs concernés : l'information auprès d'eux a été très insuffisante. Elle pourrait très facilement être améliorée en présentant un "modèle" comprenant tous les tenants et aboutissants de la procédure.

Mutations

Aucune

7.1.14 Commission de gestion du jardin botanique

Composition

- François Felber (directeur du Jardin botanique)
- Jean-Jacques Cléménçon (représentant de l'Etat, SHER)
- Christiane Guelpa (professeure, représentante de l'Etat)
- Jean-Marie Boillat (représentant de la Ville de Neuchâtel, Service parcs et promenades)
- Pascal Sandoz (représentant de la Ville de Neuchâtel, Conseiller communal)
- Abdelatif Mokeddem (représentant du rectorat, SITEL)
- Philippe Kuepfer (directeur de l'Institut de botanique, Professeur)
- Rodolphe Schmid (association des amis du Jardin botanique, voix consultative)

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

La Commission de gestion du Jardin botanique s'est réunie à deux reprises, les 6 décembre 2005 et 16 mars 2006. La séance du 6 décembre 2005 a relevé l'excellente collaboration avec la Ville. Elle a pris note aussi du bilan positif de la saison, débutant par la Fête de printemps et se terminant par celle d'automne, ainsi que du succès des diverses expositions et visites guidées thématiques organisées par le Jardin botanique et l'ADAJE, l'Association Des Amis du Jardin botanique de l'Ermitage.

Celle du 16 mars a traité du bilan financier 2005, du budget 2006 et d'une projection financière 2007. Les expositions et les manifestations proposées pour 2006 ont reçu l'aval de la Commission de gestion. Elles ont été réalisées en collaboration avec « Neuchâtoï », « Art Nouveau, La Chaux-de-Fonds, 2005-2006 » et les manifestations « Quelle nature pour demain ? ».

Mutations

- Abdelatif Mokeddem remplace Pierre Barraud
- Jean-Jacques Cléménçon remplace Cédric Béguin
- Pascal Sandoz remplace Didier Gretillat

7.1.15 Commission de gestion de la Cité universitaire

Composition

- Jean-Jacques Cléménçon (président, SHER)
- Alain Aubry (Service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel)
- Mélanie Affentranger (étudiante)
- Jean Nkoa Hellmuller (étudiant)
- Daniel Haag (représentant du rectorat, vice-recteur)
- Loris Petris (professeur)

- Claude Borel (Conseil de l'Université)
- Vincent Piattini (Service de la gérance des immeubles de l'Etat de Neuchâtel)
- Pierre-Etienne Wildi (Service financier de l'Etat de Neuchâtel)

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

Bien que la commission de gestion de la Cité Universitaire n'appartienne pas aux organes de l'Université, cette institution est d'un intérêt suffisant pour justifier quelques lignes dans le cadre du présent rapport.

Depuis 2004, ce n'est plus une fondation, mais une commission d'Etat – nommée par le Conseil d'Etat - qui est responsable, avec un Comité de direction qui en émane, de gérer financièrement la Cité Universitaire. Après la liquidation de l'ancienne fondation, il s'est agi de trouver un nouveau mode d'exploitation. A la suite d'une mise au concours, le secteur de la restauration a été attribué à DSR, tandis que le secteur hébergement a été confié à une société anonyme issue de la FEN : Cité AI'FEN. Les deux nouveaux gérants sont entrés en fonction au 1er janvier 2006 sur la base des contrats passés avec eux à l'été 2005. Les premiers constats de collaboration sont réjouissants.

Dans le respect des limites budgétaires et des mesures urgentes prises par le Conseil d'Etat, le Comité de direction a assuré la gestion courante (comptes, entretien, installations, achats d'équipements, problèmes d'organisation, etc.). Un crédit d'investissement voté par le Grand Conseil a permis de conduire un vaste chantier de mise en conformité du bâtiment aux normes de sécurité et de protection contre le feu.

La Cité Universitaire joue un rôle significatif parmi les étudiants. La mise en oeuvre de la déclaration de Bologne va susciter et exiger davantage de mobilité de leur part. Il est donc essentiel que notre Alma Mater puisse jouer la carte d'un accueil de qualité, à des prix abordables, face à la concurrence qui va s'instaurer entre les hautes écoles dans la recherche d'étudiants.

Comité de direction de la Cité universitaire

- Alain Aubry (Département des Finances et des Affaires sociales)
- Daniel Haag (représentant du rectorat, vice-recteur)
- Jean-Jacques Cléménçon (SHER)

7.2 Représentations

Société académique

- Alfred Strohmeier, recteur, membre du comité

Institut neuchâtelois

- Alfred Strohmeier, recteur, membre

Commission de l'Observatoire

- Alfred Strohmeier, recteur, membre

Commission du Musée international d'horlogerie

- Alfred Strohmeier, recteur, membre

Fondation du Centre international d'études du sport (CIES)

- Alfred Strohmeier, recteur, membre du conseil de fondation

Fondation de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU)

- Reinhard Neier, vice-recteur, membre du conseil de fondation

Fondation du Foyer des étudiants

La Fondation du foyer des Etudiants de l'Université de Neuchâtel, constituée en 1953, a pour buts :

- la création et l'exploitation d'un foyer pour étudiants
- l'encouragement et le soutien aux efforts entrepris en vue de développer et améliorer le dit foyer.

Des projets importants devant être menés à terme prochainement, des contacts sont pris afin de compléter incessamment le Conseil de Fondation.

Conseil de Fondation

- A nommer (président)
- A nommer (vice-président)
- Anpan Han (Foyer des Sablons), démissionnaire
- Franziska Tschan Semmer (Faculté des sciences économiques, professeure), démissionnaire
- Myriam Ofzky (Service administratif, contrôlease de gestion)
- Séverine De Cerjat (Service social)
- Daniel Perdrizat (Conseil de l'Université)
- Radu Negoescu (FEN)
- Isabelle Ehrbar (Office cantonal des bourses)

Bureau du Conseil de Fondation

- 2 personnes à nommer
- Myriam Ofzky (Service administratif, contrôlease de gestion)
- Séverine De Cerjat (Service social)

Fondation La Tène

- Alfred Strohmeier, recteur, membre du conseil de fondation

CRUS, Conférence des recteurs des universités suisses

- CRUS, plénière : Alfred Strohmeier, recteur, membre
- Délégation de la recherche et de la technologie : Alfred Strohmeier, recteur, président
- Conférence tripartite Allemagne – Autriche – Suisse : Alfred Strohmeier, recteur, membre
- Comité des 3 conférences de recteurs CRUS – HES – HEP : Alfred Strohmeier, recteur, membre
- Bologna Projektleitung : Daniel Schulthess, vice-recteur, membre
- Commission de planification CPC-CRUS : Daniel Haag, vice-recteur, membre

CUSO, conférence universitaire de Suisse occidentale

Conseil académique : Alfred Strohmeier, recteur, membre

Commission de coordination et de gestion : Reinhard Neier, vice-recteur, membre

Triangle Azur

Conseil des rectorats : le rectorat *in corpore*

Conseil des recteurs : Alfred Strohmeier, recteur, membre

BeNeFri

- Alfred Strohmeier, recteur, membre

Association Euresearch

- Alfred Strohmeier, recteur, membre

Association Alliance (transfert technologique)

- Reinhard Neier, vice-recteur, membre du comité

Fondation CAFI

- Nathalie Tissot, professeure, membre

Association CAFI, Comité scientifique

- Philippe Aebi, professeur, membre

Haute Ecole ARC, Comité consultatif

- Alfred Strohmeier, recteur, membre

Commission fédérale des bourses

- Kilian Stoffel, professeur et doyen, membre

Fondation du Sanatorium universitaire suisse

- Roland Ruedin, membre
- Séverine De Cerjat, suppléante

Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique

- Kilian Stoffel, professeur et doyen, membre

Comité de l'Académie suisse des sciences humaines (ASSH)

- Simona Pekarek Doehler, professeure, membre

Académie des sciences techniques (SATW – ASST)

- Alfred Strohmeier, recteur, membre individuel et membre du comité

Académies suisses des sciences

- Alfred Strohmeier, recteur, délégué

8. Rapports des services

8.1 Rectorat

Le rapport qui suit a été établi par M. Alfred Strohmeier, recteur.

Pour la deuxième fois, une journée d'**accueil des nouveaux étudiants**, où le recteur a présenté l'Université et les activités « transversales », a été organisée le 21 octobre 2005. Elle était précédée d'une séance avec les étudiants en mobilité, accueillis par l'Université de Neuchâtel.

Le traditionnel **Dies academicus** a eu lieu le 5 novembre 2005, il était consacré au thème « Questions universitaires, réponses politiques » et a vu la présence du Secrétaire d'Etat Charles Kleiber. Comme d'habitude, des membres des rectorats et présidences des autres universités suisses et de quelques universités étrangères nous ont fait l'honneur d'y assister. De son côté, les membres du rectorat de l'Université de Neuchâtel se sont rendus aux Dies de nos universités amies.

Une des tâches importantes du recteur et des vice-recteurs est de garantir les **relations avec les instances nationales** et cantonales ainsi qu'avec les autres universités et autres hautes écoles. En-dehors de séances consacrées à des sujets spécifiques, le cadre de travail est défini par les organes suivants : Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS), et de ses deux groupes de travail que sont la « Bologna-Projektleitung » et la délégation à la recherche, le triangle Azur qui réunit les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, la Conférence Universitaire de Suisse Occidentale (CUSO), qui s'occupe spécialement d'études postgrades et de formation doctorale, la Convention BeNeFri liant les universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg, sans oublier les séances avec le Fonds National, la Haute Ecole ARC, les associations Euresearch et Alliance, dont les buts sont l'assistance pour les projets européens et le transfert technologique.

Le recteur et les vice-recteurs ont investi beaucoup d'efforts, notamment en participant à de nombreuses séances dans les **projets stratégiques** de l'Université. La **microtechnique** a ainsi été reconnue comme une priorité nationale ; un projet appelé « NanoGiga » est en élaboration avec l'EPFL, mais le futur rattachement de l'Observatoire cantonal, et donc plus généralement son avenir, n'a pas trouvé de solution au cours de la période sous revue. L'intégration du **Forum suisse des migrations** (SFM) a fait l'objet d'un accord de principe, ce qui ajoute un élément essentiel à la **Maison d'analyse des processus sociaux** (MAPS). Le rectorat a également élaboré un projet tendant à offrir une formation professionnelle en **journalisme**, en collaboration avec la profession.

Conformément au nouveau règlement en vigueur, les membres du rectorat ont assisté, avec voix consultative, aux nombreuses séances des **commissions de nomination**. Rappelons que celles-ci ont abouti à la nomination de 23 nouveaux professeurs.

Un nouveau concept a été mis en place pour les **leçons inaugurales**, pour lesquelles un dépliant contenant des résumés a été publié, dans le but d'en faire la promotion.

Le rectorat se réunit en principe une fois par semaine le lundi après-midi. Lors de ces **séances du rectorat**, il prend toutes les décisions dont la compétence lui est confiée en vertu de la loi ou de règlements : décisions stratégiques, budget, approbation de règlements, de l'offre de formation, de plans d'études, etc.

Les membres du rectorat participent régulièrement aux séances du **Conseil de l'Université** et du **Sénat**, et le recteur à celles du **bureau du Conseil de l'Université**. Le recteur rencontre environ une fois par mois la cheffe du **Département de l'éducation, de la culture et des sports**. Le rectorat a rencontré une fois les parlementaires fédéraux neuchâtelais. Le rectorat a reçu à deux reprises les présidents des groupes du Grand Conseil de Neuchâtel et d'autres membres de celui-ci intéressés par les questions universitaires. Enfin, le recteur a présenté des exposés sur l'Université devant de nombreuses audiences (partis politiques, clubs service, associations économiques et patronales, etc.).

A intervalles réguliers, environ une fois par mois, le rectorat rencontre **les doyens** pour examiner la situation dans les facultés et aborder des problèmes d'actualité. En été, le rectorat accompagné de cadres de l'Université siège avec les doyens pour une journée de réflexion appelée « Atelier au vert ». En 2005, la journée a eu lieu à Besançon, ce qui a permis de rencontrer la présidence de l'Université franc-comtoise et de signer une déclaration de collaboration. En 2006, la journée a eu lieu à Bâle, où des opportunités de collaborations ont été examinées avec l'Université de Bâle.

Le rectorat, ou une délégation de celui-ci, a rencontré des délégations des facultés de droit et des lettres et sciences humaines, ainsi que de plusieurs instituts, notamment microtechnique, physique, chimie, biologie, et informatique, sans oublier des rencontres avec des groupes de travail qui se sont consacrés à des thèmes spécifiques, tels la MAPS, ou l'avenir de la microtechnique.

A trois reprises, le recteur et des vice-recteurs ont rencontré des **assistants-doctorants** pour discuter avec eux. Des séances régulières ont eu lieu avec des représentants de la **Fédération des étudiants neuchâtelois** (FEN). Par ailleurs, lors de séances informelles, appelées « Café comm' », le rectorat a rencontré des **étudiants** pour discuter avec eux de leurs préoccupations.

Le rectorat a également rencontré les **directeurs des lycées neuchâtelois**. Le recteur et les vice-recteurs se sont rendus dans les lycées de la région à l'occasion de journées de promotion de l'Université.

Les autres activités du rectorat ont été ventilées aux chapitres suivants :

- Suivi du mandat d'objectifs : voir chapitre 9 ci-dessous
- Suivi de l'enseignement : voir chapitre 11 ci-dessous
- Suivi de la recherche : voir chapitre 12 ci-dessous
- Suivi des finances : voir chapitre 13 ci-dessous
- Participation à des commissions et représentations : voir chapitre 7 ci-dessus

Mutations

- Retraite du secrétaire général, M. Pierre Barraud
- Démission du vice-recteur en charge de la recherche, M. le prof. Reinhard Neier
- Nomination de M. Patrick Wagner en tant que chef d'état-major, ancien collaborateur personnel du recteur
- Nomination de M. Julien Spacio en tant que collaborateur personnel du recteur

8.1.1 Etat-major

Le rapport qui suit a été établi par M. Patrick Wagner, chef du service.

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

En l'absence du secrétaire général M. Pierre Barraud, cette unité a été créée afin d'assurer un meilleur suivi des services directement liés au rectorat :

- Le secrétariat du rectorat
- Le service juridique
- Le service de presse et communication
- Le bureau du conseil à la recherche
- Le bureau du transfert de technologie et guichet Euresearch

Les principales activités ont été liées à des travaux préparatoires en vue de l'introduction d'un système d'assurance qualité à l'Université de Neuchâtel :

- Mise au point d'une base de données permettant de gérer les projets, les décisions et les procès-verbaux des séances du Rectorat (direction stratégique) et du Directoire (direction opérationnelle)

- Description des missions et objectifs des services et sous-unités
- Description de quelques procédures importantes
- Mise au point de formulaires standard
- Mise au point et complément aux cahiers des charges des collaborateurs

Bien que cette nomination n'intervienne qu'au 1^{er} octobre 2006, il faut signaler l'engagement d'un conseiller à la qualité rattaché à l'état-major, M. Philippe Aubert et la création d'une cellule « Assurance qualité ». Par anticipation, une formation orientée vers le référentiel « EFQM » (pour « European Foundation for Quality Management ») a été dispensée à une cinquantaine de personnes par un consultant (SAQQualicon). Cette formation se poursuivra durant l'hiver 2006 et verra ainsi l'Université disposer d'autant d'assesseurs internes en « Business Excellence » selon le modèle choisi. Ces personnes seront alors capables d'accompagner la mise en place du système d'assurance qualité à l'Université de Neuchâtel.

Les activités et mutations des différents services et sous-unités se retrouvent dans les chapitres qui suivent ci-dessous.

8.1.2 Service juridique

Le rapport qui suit a été établi par Mme Carine Cangemi, cheffe du service.

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

Durant l'année académique 2005-2006, les activités du service juridique peuvent être décrites comme suit:

- Conseils et rédaction d'avis de droit divers
- Elaboration de règlements pour le rectorat et le recteur (voir annexe 13.0.0 ci-dessous)
- Le cas échéant, consultation avant adoption pour les règlements importants
- Collaboration à la rédaction de règlements de facultés (voir annexe 13.0.0 ci-dessous)
- Suivi de dossiers de procédure et rédaction d'observations pour le compte du rectorat
- Suivi de litiges avec le personnel
- Collaboration à la rédaction de contrats et de conventions
- Rédaction de décisions en matière de recours d'étudiants et de refus d'immatriculation y compris instruction des dossiers
- Traitement de dossiers divers à caractère juridique
- Tenue à jour du site web

Statistiques 2005-2006

• Avis de droit divers.....	71
• Règlements et directives du recteur ou du rectorat y compris modifications	16
• Règlements des facultés y compris modifications	11
• Suivi de procédures judiciaires ou administratives.....	7
• Suivi de litiges avec le personnel	5
• Collaboration à la rédaction de contrats et de conventions.....	10
• Recours d'étudiants et décisions de refus d'immatriculation	15
• Traitement de dossiers divers à caractère juridique.....	7

Commentaire sur les activités

Activités de conseil

Les activités de conseil s'exercent généralement par le biais de la rédaction d'avis de droit et constitue l'activité la plus importante, quantitativement parlant, du service juridique. Les demandes émanent principalement du rectorat, des services centraux ainsi que des facultés et parfois d'autres interlocuteurs. Les sujets sont très diversifiés et peuvent nécessi-

ter parfois des recherches approfondies. Parmi les thèmes souvent abordés durant l'année écoulée, on notera les questions liées aux différents statuts des collaborateurs de l'Université, au statut des étudiants, à l'interprétation de règlements internes ou de règlements en commun avec d'autres universités, à la propriété intellectuelle, aux assurances et à la responsabilité.

Réglementation interne

L'activité de rédaction de règlements comprend tant la rédaction de projets de règlement pour le compte du rectorat que le contrôle de règlements émanant des facultés dans le cadre de la compétence de ratification du rectorat. Cette activité est devenue, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'Université, une activité prioritaire du service.

Au cours de l'année académique passée, certains statuts ont été nouvellement réglementés (assistants, post-doctorants). Actuellement, un certain nombre de règlements concernant de près ou de loin le statut des professeurs est en cours d'élaboration: procédure d'évaluation des prestations après quatre ans, activités et gains annexes, réglementation des fonds de tiers. Un règlement sur les signatures réglant les conditions auxquelles un collaborateur peut engager l'Université est en phase d'adoption finale par le rectorat, ce qui va permettre l'inscription de l'Université au registre du commerce.

Avec la mise en place du processus dit "de Bologne", le service juridique a également été chargé de clarifier les procédures d'immatriculation et d'exmatriculation des étudiants ainsi que d'harmoniser les règles des facultés liées à l'organisation des études et des examens. L'élaboration de ces règlements est en cours et nécessite une collaboration étroite avec plusieurs services centraux, dont notamment le service académique.

Sous le chapitre "règlements", on peut encore mentionner la modification, en principe annuelle, des règlements d'études et d'examens des facultés dont la ratification incombe au rectorat. Le service juridique est chargé de rédiger les arrêtés de révision et de les faire publier. Il vérifie également tous les nouveaux règlements d'études et d'examens dont la ratification incombe au rectorat.

L'activité "règlements" comprend également la tenue à jour par le service juridique d'un recueil systématique électronique des règlements internes adoptés par le rectorat ou ratifiés par celui-ci. Une partie des règlements internes sont publiés dans la feuille officielle et le recueil des lois neuchâteloises, s'ils ont une portée suffisamment générale (règlements sur les statuts des collaborateurs et règlements d'études et d'examens des facultés).

Réglementation

Le « Règlement concernant le statut des assistants et des assistants étudiants de l'Université de Neuchâtel » a été publié dans le rapport précédent, même s'il a été approuvé durant la période du présent rapport (le 10 octobre 2005).

Les règlements en travail durant la période considérée sont :

- Règlement sur les gains annexes
- Règlement sur les pouvoirs de représentations et les signatures
- Règlement sur les congés scientifiques
- Règlement sur le statut des professeurs
- Règlement sur les immatriculations (et exmatriculations)

Règlements, directives et arrêtés du rectorat et du recteur

Titre	Date d'adoption
Directives pour le dépôt des thèses	26 sept. 2005
Règlement de la commission de la gestion de fortune de l'Université	12 sept. 2005
Règlement concernant le statut des assistants et des assistants	10 oct. 2005

Titre	Date d'adoption
étudiants	
Règlement du fonds d'aide social des étudiants	21 nov. 2005
Règlement de la commission sociale	21 nov. 2005
Directive d'exécution du règlement concernant le statut des assistants et des assistants étudiants	10 déc. 2005
Directive sur l'utilisation du nom et du logotype de l'Université	13 fév. 2006
Directive sur la protection des non-fumeurs	28 fév. 2006
Directive sur l'organisation du domaine central	7 mars 2006
Directive sur les sites web de l'Université	7 mars 2006
Arrêté portant révision de la directive d'exécution du règlement concernant le statut des assistants et assistants étudiants	24 mars 2006
Directive concernant la dénomination des sous-unités des facultés	26 juin 2006
Règlement relatif aux harcèlement sexuel et psychologique	15 mai 2006
Arrêté portant révision du règlement relatif aux harcèlements sexuel et psychologique	31 juil. 2006
Règlement d'études et d'examens de la formation en sciences et pratiques du sport	17 oct. 2005
Règlement sur la communication	Pas adopté

Tableau 6. Règlements, directives et arrêtés du rectorat et du recteur

Règlements, directives et arrêtés des facultés

Titre	Date d'adoption	Date de ratification par le RAT
Arrêté portant révision du règlement d'études et d'examens de la faculté de droit, du 17 juin 2004	1 ^{er} juin 2006	19 juin 2006
Règlement du master IBD	7 juin 2005	5 sept. 2005
Arrêté portant révision du règlement de Master IBD, du 7 juin 2005	15 mai 2006	12 juin 2006
Règlement du doctorat en FSE	15 novembre 2005	10 juillet 2006
Règlement du master en FLSH	25 janvier 2006	17 juillet 2006
Arrêté portant révision du règlement organique de la faculté des Sciences	13 juin 2006	10 juillet 2006
Règlement d'acquisition de la maîtrise en FLSH	15 mars 2006	21 août 2006
Arrêté portant révision du règlement d'études et d'examen du bachelor en sciences économiques	27 avril 2005	15 sept. 2005
Arrêté portant révision du règlement d'études et d'examens de la Faculté des sciences	25 avril 2006	12 juin 2006
Règlement du prix SNES (pas publié sur le web)		27 avril 2006
Règlement du prix Uninext (pas publié sur le web)		

Tableau 7. Règlements, directives et arrêtés des facultés

Contrats et conventions

Le service juridique a été amené à rédiger toute sorte de contrats et conventions durant l'année écoulée. Parmi ceux-ci, on peut mentionner la rédaction d'un projet de contrat de transfert de patrimoine d'une fondation à l'Université pour intégration dans un institut universitaire, l'aide à l'élaboration de différents contrats de travail ou de mandat particuliers ainsi que de contrats de transfert de technologie impliquant le règlement de droits de propriété intellectuelle.

Autres activités

Le service juridique suit quelques procédures judiciaires pour le compte du rectorat, notamment en matière de litiges avec le personnel. De tels dossiers requièrent souvent un investissement en temps non négligeable. Il convient tout de même de noter que la plupart des litiges avec le personnel, heureusement peu nombreux, sont, la plupart du temps, traités en dehors de toute procédure judiciaire.

Le service juridique instruit les recours d'étudiants contre des décisions en matière d'examens universitaires. Statistiquement parlant, il est réjouissant de constater que leur nombre est resté dans la moyenne des années passées. Parmi les 15 dossiers mentionnés, deux concernaient des décisions formelles de refus d'immatriculation.

Mutations

- Dès le 1^{er} janvier 2006, M. Florent Carron, avocat, a rejoint le service d'abord au taux de 80% puis à 100% dès le 1^{er} avril 2006.
- Dès le 1^{er} janvier 2006, Mme Mireille Rouèche assume certaines tâches de secrétariat pour le service, à raison de 25 %.
- Dès avril 2006, Mme Carine Cangemi, responsable du service, a repris son activité à raison de 60% suite à son congé maternité.
- Fin juillet 2006, Mme Marisa Vonlanthen, remplaçante de cette dernière, a quitté l'Université.
- Le 30 septembre 2006, Mme Valérie Hasler quittera le service.

8.1.3 Service de presse et communication

Durant l'année 2005-2006, le Service de presse et communication (SPC) s'est attaché à développer la communication interne et la communication externe, notamment en mettant sur pied des rencontres et des réunions d'information et en développant le site web. Si l'on peut se réjouir de l'essor de la plupart des activités du service, on peut cependant regretter la suppression du magazine *UniCité*, décidée dans le cadre des mesures d'économies imposées par le Canton.

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

Durant l'année académique 2005 - 2006, pas moins de 95 communiqués de presse ont été diffusés par le SPC. Le service a aussi organisé neuf conférences de presse, publié quatre numéros du magazine *UniCité*, mis en ligne 10 numéros de la newsletter *Trait d'UNIon*, et imprimé 10 numéros de la *Revue de presse de l'Université de Neuchâtel* qui groupe tous les articles concernant notre Alma mater. Le SPC a aussi assuré la mise en forme et la publication du *Rapport d'activité 2004-2005* et des *Chroniques universitaires 2004-2004* et réalisé un film de promotion de l'UniNE en quatre langues.

Le SPC a en outre mis sur pied trois *Café Comm'* (rencontres informelles entre le recteur et les étudiants). Il a aussi organisé des séances d'information s'adressant à tout ou partie de la communauté universitaire touchant des sujets tels que le nouveaux statut des assistants, les perspectives budgétaires ou l'optimisation des ressources des bibliothèques.

Le SPC a aussi organisé deux rencontres entre le rectorat et les présidents des groupes parlementaires et lancé les *Déjeuners de la presse* (rencontres informelles entre le rectorat et les journalistes). Par ailleurs, il a poursuivi son engagement dans l'organisation et le

financement des *Cafés scientifiques* et dans la promotion des *Leçons inaugurales*. Il a également mis sur pied, en février, un Forum intitulé *Peut-on geler Bologne ?* et il a participé activement à l'organisation de la cérémonie de remise des Palmes Académiques au Professeur Michel Egloff par l'Ambassadeur de France en Suisse.

En ce qui concerne le site web, relevons :

- la création d'une photothèque <http://www2.unine.ch/presse/page15409.html>
- la mise en ligne de la revue de presse <http://www2.unine.ch/presse/page9537.html>
- la création du site *Consultations* qui concerne les projets de règlements : <http://www2.unine.ch/consultations>
- la création de la page *Décisions et directives* qui rend compte des décisions les plus importantes prises par le directoire et par le rectorat. <http://www2.unine.ch/rectorat/page4574.html>.

Evénements particuliers

La décision de supprimer le magazine *Unicité* proposée par le rectorat et approuvée par le Conseil de l'Université et par le Conseil d'Etat, pour des raisons économiques, est certes regrettable. Cependant, un questionnaire a été inséré dans le dernier numéro, tiré à 5 800 exemplaires et seules 107 personnes ont écrit pour soutenir le magazine.

Cette suppression doit donc permettre de mener une réflexion sur la manière de tisser autrement des liens avec la communauté universitaire, avec les anciens étudiants, avec la Cité et avec la presse.

Mutations

Au début de l'année 2006, Mireille Rouèche, qui assumait 30% de secrétariat, a été mutée au Service juridique. Ses fonctions ont été reprises par Angélique Schriber Michel dont la contribution au SPC est passée de 40 à 70%. Fin septembre 2006 Angélique Schriber Michel a démissionné. Elle a été remplacée par Martine Rossier.

8.1.4 Conseiller à la recherche

Résumé de l'année académique 2005 – 2006

Les activités du conseiller à la recherche se concentrent dans deux directions bien distinctes :

- Les évaluations de professeurs : pour chaque nomination de nouveau professeur, une évaluation approfondie des candidats est effectuée, de même que les évaluations précédant les confirmations de nomination (4 ans après).

On trouvera d'autres détails au chapitre 9.1 ci-dessous consacré aux nominations de nouveaux professeurs.

- Les évaluations de filières et d'équipes de recherche : dans le cadre de la mise sur pied du système d'assurance qualité, le rectorat a décidé de mettre sur pied deux exercices pilotes d'évaluation d'unités :
 - La chimie au mois de mai 2006
 - Le français, regroupant 3 instituts (français moderne, ILCF et dialectologie et parlers gallo-romands), au mois de juin 2006.

On trouvera d'autres détails sur ces projets pilotes au chapitre 9.1.0 ci-dessous.

8.1.5 Transfert de technologie

Le rapport qui suit a été rédigé par M. Rolf Klappert, responsable du bureau de Transfert de technologies. Ce nouveau bureau a été ouvert au début de l'année 2006, c'est-à-dire

au milieu de l'exercice 2005-2006, dans le but de stimuler les interactions de notre Université avec l'industrie. Les ressources étant limitées, notre Université s'est associée à Alliance (www.alliance-tt.ch), une association qui a comme but de stimuler l'innovation et les échanges scientifiques et technologiques entre les milieux académiques et les milieux de l'économie.

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

L'exercice 2005-2006 est marquée par l'ouverture du bureau de Transfert de technologies avec l'engagement de M. Klappert en janvier 2006. M. Klappert a pris connaissance de notre Université. Il est de plus en plus sollicité pour des questions qui concernent la propriété intellectuelle et des contrats avec les tiers.

Durant les premiers 8 mois de 2006 et à part des questions d'ordre général et des affaires encore en cours, les dossiers suivants ont été traités et/ou enregistrés :

- Contrat de collaboration :6
- Transfert de savoir-faire :1
- Contrat CTI :1
- Brevet :2 (1 nouveau dépôt, 1 extension à l'étranger)
- Accord de transfert de matériaux :3 (réception des matériaux)
- Contrat de consultant :1

Les recettes forfaitaires pour ces contrats s'élèvent à CHF 232'200 sans tenir compte de la facturation des heures-travail.

N. B. : Ces chiffres ne concernent pas les activités totales de Transfert de technologie de notre Université, mais uniquement les activités dans lesquelles le bureau de Transfert de technologie a été impliqué ou dont il a pris connaissance.

Evénements particuliers

Le bureau a organisé deux manifestations « Transfert de technologie » à l'intérieur de l'Université.

La première, du 23 mai 2006, présentait les services du nouveau bureau de Transfert de technologie et les services de support qui pourraient être apportés par le réseau Alliance (programme PUSH d'Alliance).

La deuxième, du 23 août 2006, consistait en une visite des conseillères-ers technologiques Alliance. Ces conseillères-ers technologiques cherchent à mettre en contact des entreprises ayant un problème technologique avec des équipes des hautes écoles ayant les compétences pour résoudre ce problème (programme PULL d'Alliance). Afin que ceci fonctionne bien, les conseillères-ers doivent connaître les compétences et services qui pourraient être offerts par nos chercheurs au milieu industriel.

Infrastructures

Le nouveau bureau de Transfert de technologie se trouve au rectorat, Faubourg du Lac 5a, 2^e étage, bureau C4.

Mutations

Depuis l'ouverture du bureau de Transfert de technologie au début de l'année 2006, il est géré par M. Rolf Klappert. L'Université de Neuchâtel est une des dernières universités suisses à ouvrir un bureau fournissant un service de Transfert de technologie.

M. Klappert est secondé dans sa tâche par le service juridique et le personnel administratif du rectorat.

8.1.6 Guichet Euresearch

Le rapport qui suit a été rédigé par M. Rolf Klappert, responsable du bureau régional d'Euresearch de l'Université. La période 2005-2006 est marquée par le changement du responsable du Guichet au 1^e janvier 2006.

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

La période 2005-2006 est particulière pour les activités d'Euresearch. Il y a eu peu d'appels de la Commission Européenne et beaucoup d'efforts sont allés dans la préparation du 7^e programme-cadre de recherche européenne.

Néanmoins, durant l'année académique 2005 – 2006, les chercheurs de notre Université ont obtenu 12 nouveaux projets financés par la Commission d'une valeur totale d'environ CHF 6'600'000.

A part une prestation régulière de conseil et un support actif concernant tous les aspects des projets européens, on peut énumérer les activités suivantes :

- Nouveaux contrats : 12 (UniNE)
- Amendements pour contrats existants : 1 (UniNE)
- Contrats de consortium : 9 (8x UniNE, 1x autre)
- Amendements pour contrats de consortium : 2 (UniNE)
- Etablissement des modèles d'accords avec les chercheurs pour 3 types de bourse Marie-Curie.
- Organisation de 2 manifestations pour la promotion de la recherche européenne :
 - Cabi, Delémont
 - Université de Neuchâtel, pour l'UniNE et la HE-Arc.

Comme point négatif, il faut noter que les activités du bureau d'Euresearch se limitent essentiellement à l'Université de Neuchâtel. Il faudra faire un effort pour augmenter les interactions avec l'industrie locale.

Evénements particuliers

L'année 2006 est marquée par la transition du 6^e vers le 7^e programme-cadre de recherche de l'Union Européenne. Pour préparer le lancement du nouveau programme de recherche et pour sensibiliser et informer les chercheurs des hautes écoles, le bureau d'Euresearch a organisé le 1 juin 2006, en collaboration avec la HE-Arc, une manifestation « Academia Awareness Event ». La manifestation a attiré plus de 50 participants parmi lesquels se trouvaient Mme Sylvie Perrinjaquet, Conseillère d'Etat, Mme Francine John-Calame, Conseillère nationale, et des représentants des médias locaux. Mme Perrinjaquet a donné une adresse de bienvenue à l'assemblée lors de l'ouverture de la manifestation.

Notre Université, à travers le Prof. Besson de l'Institut de mathématique, a obtenu le financement de la part de la Commission Européenne d'une bourse « Marie Curie Chair ». Cette bourse permet d'engager pendant trois ans le Prof. Kloucek qui vient des USA où il a travaillé comme professeur de recherche à l'Université de Houston et comme professeur adjoint à Rice University, également à Houston. Prof. Kloucek mènera des recherches dans le domaine de la microtechnologie et il participera à l'enseignement. A notre connaissance, aucune autre bourse « Marie Curie Chair » n'a été obtenue par la Suisse.

Les bourses « Marie Curie » du type « Outgoing International Fellowship », dans lequel des chercheurs sont engagés par l'Université mais travaillent d'abord à l'étranger (par exemple USA ou Canada) nécessitent des arrangements spéciaux quant à la couverture d'assurance sociale obligatoire. Le contrat collectif de l'Université a été adapté en conséquence.

Infrastructures

Le 1^{er} octobre 2005, le bureau d'Euresearch a déménagé de la FSRM au rectorat, 2^e étage, bureau C4, dans le but d'améliorer l'interaction avec les chercheurs et le rectorat de l'Université.

Mutations

Depuis le 1^{er} janvier 2006, Rolf Klappert a pris en charge le bureau régional d'Euresearch à Neuchâtel après la retraite de Mme Karin Chabloz. Mme Chabloz a continué de travailler jusqu'à fin avril afin d'assurer la transition et de faciliter la mise en route de M. Klappert.

M. Klappert est secondé dans sa tâche par le personnel administratif du rectorat et le service juridique.

8.2 Domaine administratif

Le présent rapport a été élaboré par M. Stéphane Duina, directeur administratif.

Le domaine administratif de l'Université de Neuchâtel se compose du service administratif comprenant la direction administrative, le bureau des ressources humaines, le bureau de la comptabilité générale et le bureau des fonds de tiers.

La mission du service administratif

- Support administratif **de qualité** pour la gestion courante de l'Université et respect des bases légales et directives.

Cette mission tend à baliser les activités du service administratif vers l'efficacité. Notre centre de gravité est la qualité.

La culture du service administratif

Elle est constituée de normes et valeurs qui sont les fondements de base pour créer du capital humain dans l'organisation

- **Transparence** : c'est voir clair, les processus sont définis, l'employé a confiance et s'engage dans des collaborations. Des effets de synergie se développent entre les acteurs de l'organisation.
- **Liberté** : le droit de prendre des initiatives. Permission de dire ce que l'acteur pense. Droit à l'erreur.
- **Pragmatisme** : l'action en priorité, des actes visibles par le bon sens. L'acteur réalise ce qu'il dit.

Nos objectifs en matière de ressources humaines :

- maîtrise de la gestion des postes (organigramme, postes vacants)
- coaching du personnel administratif et technique (accueil des nouveaux, entretien pour la nomination, formation continue, ...)
- augmentation du professionnalisme dans le traitement des dossiers du personnel
- appui dans la réorganisation des services
- encouragement à la mobilité interne
- application des nouveaux règlements du personnel
- adaptation des contrats de travail aux bases légales

Nos objectifs en matière de ressources financières

- gestion de l'enveloppe nette
- édition de tableaux de bord de surveillance et de pilotage
- développement du contrôle de gestion et budgétaire
- application de la loi sur les overheads
- augmentation du traitement de la TVA
- gestion des escomptes de factures
- gestion de la trésorerie
- gestion de l'intégralité du crédit d'équipement

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

Ressources humaines

Un grand nombre de changements est intervenu dans la gestion des salaires durant l'année académique 2005-2006.

Assistants doctorants et assistants étudiants

Le nouveau règlement est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2005. Il régit le statut et les conditions de travail des assistants étudiants, des assistants doctorants et des assistants postdoctorants. La fonction d'assistant étudiant a remplacé la fonction d'assistant volontaire. Le financement des heures des assistants étudiants est géré dès 2006 par une enveloppe budgétaire allouée globalement par faculté. Le changement fondamental réside dans le fait que l'assistant étudiant est payé à l'heure effective, alors qu'auparavant, l'assistant volontaire était payé semestriellement par un forfait de CHF 500 en plus de l'exonération des taxes universitaires.

Postdoctorants

Une nouvelle fonction a été créée portant le nom de postdoctorant. Elle permet de contribuer à la relève académique. Les postdoctorants réalisent un projet de recherche et assurent entre 2 et 3 heures de charge d'enseignement. Il a été prévu dans le plan d'intentions de l'Université d'augmenter le nombre de ces postdoctorants.

Maîtres-assistants

L'octroi de postes de maîtres-assistants a été revu afin d'optimiser la relève académique. Des critères précis ont été appliqués afin de définir les postes maintenus.

Les autres postes supprimés ont permis la création d'une vingtaine de chaires, d'une vingtaine de postes d'assistants, et de quelques postdoctorants et ingénieurs.

Finances

Comptes 2005

Pour la quatrième année consécutive, le budget de l'Etat attribué à l'Université de Neuchâtel a été respecté, et ce malgré une économie de CHF 1,2 million demandée par le Conseil d'Etat. L'année 2005 s'est clôturée avec un budget bénéficiaire non-dépensé de CHF 16'437.

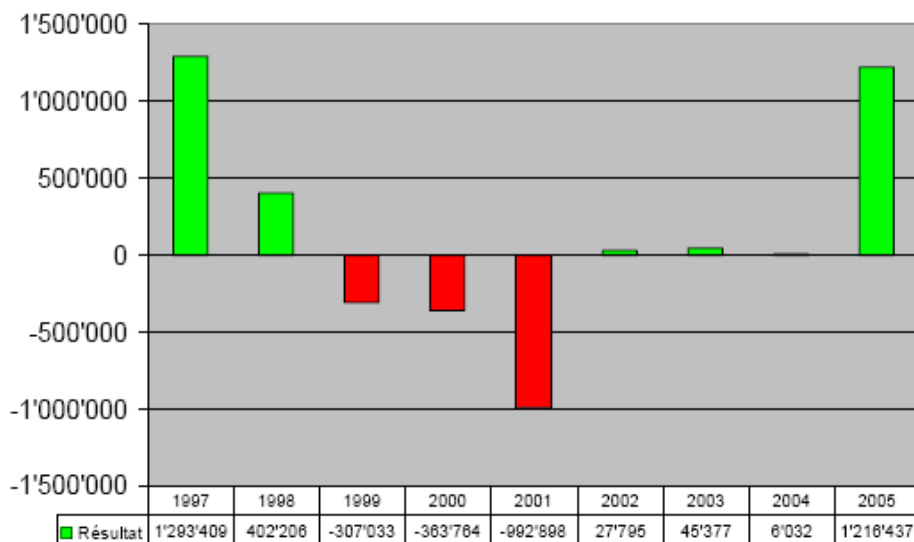


Figure 1. Résultat de l'enveloppe en charge brute de l'Université pour les comptes et budgets de 1997 à 2005, sans les amortissements

Budget 2006

Dans le cadre du budget 2006, le **guide de gestion** décrivant les principes généraux de l'utilisation du budget de l'Université a été mis à jour. Les modifications principales apportées sont les suivantes :

- création d'une réserve décanale BSM maîtrisable
- degré de matérialité pour les demandes de ressources financières supplémentaires des facultés
- rappel des transformations et occupations temporaires des postes

Afin d'établir un budget aussi proche de la réalité que possible, chaque chef-fe de service du domaine central a apporté sa contribution à l'élaboration du budget 2006 en faisant une analyse de ses besoins. Il en est ressorti une synthèse récapitulant les projets et demandes de chaque service, ainsi que les actions à mettre en place. Cette nouvelle démarche a permis de clarifier et d'améliorer de façon pertinente la répartition du budget au sein du domaine central.

Budget 2007

La préparation du budget 2007, courant mars-avril 2006, s'est faite en tenant compte d'une part, des besoins de l'Université, et d'autre part, du cadre actuel des finances de l'Etat de Neuchâtel.

Son établissement est différent des autres années puisque le budget 2007 a été établi pour la première fois par faculté, en intégrant toutes les modifications liées au mandat d'objectifs.

Cette tâche a été complexe étant donné le nombre important d'informations à intégrer et en raison de tous les changements intervenus dans l'organisation et la réglementation de l'Université de Neuchâtel. D'autant plus qu'aucun outil informatique ne permet actuellement la budgétisation automatique des salaires. La mise en place de nouveaux modules SAP (OM, CP...) devrait répondre à cette attente dès le début 2007.

Enfin, la présentation du budget 2007 a également subi des modifications suite à la demande du Service financier de l'Etat de Neuchâtel. En effet, dès l'an prochain, le budget de l'Université va être géré non plus en charge brute, mais en **charge nette** (charges – recettes).

Les cibles budgétaires en charge nette de l'Université communiquée par le DECS, en date du 24 février 2006, pour les 3 prochaines années sont les suivantes :

- 2007 : 42,36 millions
- 2008 : 42,2 millions
- 2009 : 42,5 millions

A titre de comparaison, le budget 2006 en charge nette se monte à CHF 44.03 millions.

Comptabilité analytique – résultats 2004

Durant cette année, un audit établi par une entreprise externe a permis, tant à la CUS qu'au comité de pilotage, de souligner les principaux éléments à approfondir.

Un rapport final d'évaluation de l'introduction du modèle de comptabilité analytique (MCA) dans les institutions universitaires a été édité par la CUS en février 2006.

Rapatriement des comptes non-intégrés

Un mandat important donné par le Conseiller d'Etat, Monsieur Thierry Béguin, a pu être finalisé avec succès durant l'année académique 2005-2006. Il s'agit du rapatriement des comptes non-intégrés.

Pour des raisons historiques, les instituts et professeurs détenaient des comptes de trésorerie dans des banques et à la poste. Les opérations effectuées sur ces comptes n'étaient pas intégrées dans la comptabilité de l'Université de Neuchâtel. Cette dernière ne respectait donc pas les principes d'intégralité et de sincérité et ne maîtrisait pas les risques liés à ces comptes décentralisés, notamment en matière de législation fiscale et de charges sociales. Ces comptes décentralisés sont appelés comptes « non-intégrés ».

Le service administratif, ainsi que l'inspection des finances de l'Etat ont relevé cet état de fait à plusieurs reprises depuis 2001.

Afin de régulariser la situation, le projet de rapatriement des comptes non-intégrés a été lancé par une lettre du 8 août 2005 destinée au corps professoral, aux secrétaires de facultés ainsi qu'aux chefs de services de l'Université de Neuchâtel. Ce courrier mentionnait un délai au 31 décembre 2005.

A la fin de l'année 2005, tous les comptes déclarés non-intégrés ont été rapatriés au bureau des fonds de tiers du service administratif.

Cette démarche a permis de rapatrier 62 comptes bancaires/CCP, tenus auparavant par 38 collaborateurs-trices de l'Université. Ce rapatriement a amené un montant global de CHF 718'378, géré dorénavant par le bureau des fonds de tiers.

Une conférence de presse a été organisée à ce sujet et un reportage a été diffusé par la télévision suisse romande.

Mutations

Départs

- Frédéric Rubio, responsable des ressources humaines, 100%
- Véronique Oppliger, collaboratrice administrative au bureau des ressources humaines, 100%
- Sabina Madrazo, collaboratrice administrative au bureau des ressources humaines, 100%
- Marylène Bornand, comptable au bureau des fonds de tiers, 100%

Arrivées

- Antoinette De Rosa, responsable des ressources humaines, 100%
- Carine Collomb, collaboratrice administrative au bureau des ressources humaines, 50%
- Isabelle Quiquerez, collaboratrice administrative au bureau des ressources humaines, 50%
- Steve Cand, chef de projet à la direction administrative, 100%
- Luca Febbraro, comptable au bureau des fonds de tiers, 100%

8.3 Domaine des ressources académiques

8.3.1 Service académique

Le rapport qui suit a été établi par M. Philippe Jeanneret, chef du service.

Le service académique est à disposition des étudiants² de l'Université dans les domaines d'activités suivants :

- cursus et études
- promotion des filières de formation
- immatriculations et inscriptions
- mobilité nationale et internationale
- qualité de l'enseignement
- formation continue.

Il collabore activement avec le rectorat, les facultés et les autres services centraux, en particulier le service informatique et télématique, le service de presse et communication, le service social et le service juridique.

Notre vision

- **Gagner l'excellence** en matière de service aux étudiants, tout en assurant une action en parfaite adéquation avec le plan d'intentions du rectorat
- **Créer une ambiance de travail** permettant à chaque collaborateur de s'épanouir et encourager une envie commune de progresser
- **Anticiper les besoins** des étudiants de l'UniNE par une écoute permanente et des outils d'analyse appropriés
- **Développer des partenariats forts** en interne et en externe.

Nos valeurs

- **Esprit de service** : écoute, qualité, éthique et tolérance
- **Esprit d'équipe** : respect, reconnaissance, entraide et communication
- **Intégrité** : franchise, objectivité, authenticité et responsabilité
- **Efficience** : professionnalisme, amélioration continue, initiative et courage.

Nos axes stratégiques

- **Améliorer le service aux étudiants** : immatriculations et inscriptions, aspects administratifs, accueil, information, mobilité nationale et internationale, qualité de l'enseignement, etc.
- **Augmenter le nombre de nouveaux étudiants et de participants aux filières de formation continue** : promotion, documentation, information, etc.

Plus concrètement, les actions menées durant l'année académique 2005-2006, domaine par domaine, sont présentées ci-après.

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

Cursus et études, Nicolas Chappuis

Un **projet de règlement d'admission à l'UniNE (RAUN)**, tenant compte des nouveautés apportées par le processus dit « de Bologne », a été mis en consultation auprès des facultés en septembre 2006. Il améliorera notamment la transparence dans les pratiques d'admission et clarifiera les responsabilités dans le traitement d'une demande d'admission entre les diverses entités de l'UniNE.

² Dans le présent document, les formulations masculines concernent aussi bien les hommes que les femmes.

Le travail d'établissement des **procédures pour la gestion des demandes d'admission** s'est poursuivi. Grâce à la création d'une base Access permettant l'enregistrement immédiat des demandes d'admission, des **statistiques représentant l'évolution des nouvelles immatriculations** ont ainsi pu être remises au rectorat et aux facultés chaque deux semaines. De plus, divers rapports statistiques ont été établis, notamment dans le cadre des audits d'instituts menés au sein de l'Université.

Suite à la décision de la CRUS de délivrer des **attestations d'équivalence** entre les anciens titres (licences et diplômes) et les masters, les facultés, sur la base d'une directive du Triangle Azur, établissent sur demande, contre la somme de CHF 50.--, des attestations d'équivalence depuis le 1er juillet 2006 à leurs anciens diplômés. Les étudiants qui sont encore inscrits dans un programme de licence recevront automatiquement et gratuitement cette attestation avec leur titre.

La **production des Suppléments au diplôme**, remis avec les titres de bachelor et de master, a été automatisée. Un nouveau format a dû être adopté pour rendre possible cette automatisation, ce qui a également permis l'amélioration de la ligne graphique de ce document. Les facultés qui ont complètement informatisé leurs plans d'études pourront déjà bénéficier de cette automatisation pour la remise des titres de novembre 2006.

Promotion des filières de formation, Philippe Willi

Suite aux efforts importants de promotion des filières de formation, le **nombre total des étudiants** au début de l'année académique 2005-2006 a progressé de +9.8% par rapport à 2004-2005, ce qui est particulièrement réjouissant si l'on compare avec la moyenne nationale des hautes écoles universitaires qui se situe à +1.1% (+3.9% si l'on tient compte des HES). La rentrée 2006-2007 se présente également sous les meilleurs auspices : l'augmentation du nombre d'étudiants devrait se poursuivre.

Outre les diverses actions de promotion qui se sont renforcées (exposition itinérante dans les lycées, journée d'information, visites d'instituts pour les écoliers, participation à des salons internationaux de l'éducation et réalisation de nombreuses brochures), un **descriptif du matériel promotionnel** a été élaboré et largement distribué.

Un projet « **Promotion Bachelor UniNE** » a été lancé. Il a pour but de repenser le concept de promotion des filières de formation UniNE au niveau Bachelor en tenant compte du nouveau calendrier académique qui entrera en fonction dès l'année académique prochaine. Un soin tout particulier sera également porté sur un haut degré de satisfaction des étudiants face aux services développés.

Immatriculations et inscriptions, Muriel Brunner

Le bureau des étudiants traite **une quantité de plus en plus importante de demandes d'immatriculation**. En effet, il est réjouissant de constater que le nombre d'étudiants ne cesse de croître, passant de 3'305 étudiants en 2004-2005 à 3'629 étudiants pour l'année académique 2005-2006. Quant aux étudiants nouvellement immatriculés pour cette période, le chiffre s'élève à 775.

Le bureau, qui gère également la **production des cartes CAPUCINE** destinées à tous les étudiants et collaborateurs, s'est également vu doter d'un nouveau système permettant d'offrir des cartes « sans puce », la fonction porte-monnaie n'étant plus associée à la carte elle-même, mais au compte du bénéficiaire. De plus, les attestations (immatriculation, exmatriculation, réussite) portant déjà une signature électronique, peuvent directement être imprimées à partir du compte de chaque étudiant.

De **nouvelles procédures** ont rendu le travail au sein du bureau plus efficace et offrent ainsi aux actuels et futurs étudiants des **formulaires simplifiés** et correspondant au mieux aux nombreux besoins (nouvelle demande d'immatriculation avec explications facilitant les démarches administratives, formulaire pour changement de filière, etc.).

Il est aussi important de mentionner que, suite à une réorganisation décidée au service académique, **les conditions de travail des collaborateurs chargés des immatricula-**

tions se sont sensiblement améliorées : en effet, pour chaque nouvelle demande, les informations nécessaires à l'immatriculation sont saisies en amont dans une base de données. La mise en place d'un savoir-faire spécifique a permis de gérer tous les dossiers entrant pour l'immatriculation, ce qui a considérablement facilité le suivi de ces derniers. De plus, chaque demande est attribuée à un responsable, désigné et identifié dès le début du traitement.

Mobilité nationale et internationale, Marie-France Farine

Le bureau des relations nationales et internationales a, pour la première fois, organisé **une journée d'accueil des étudiants en mobilité** destinée à présenter l'Université et la ville aux étudiants étrangers et suisses effectuant un séjour d'un semestre ou deux à l'UniNE. Cette manifestation, qui a eu lieu le jeudi précédant la rentrée, a permis de cerner les besoins et les intérêts des étudiants hôtes, de faciliter leur adaptation et également d'améliorer nos services à leur égard.

Le bureau des relations nationales et internationales constate un **regain d'intérêt des étudiants de l'UniNE pour la mobilité internationale**, par une augmentation des visites des étudiants venant s'informer des possibilités offertes et par le nombre d'inscriptions croissant pour un séjour d'études à l'étranger. La Freie Universität Berlin et l'Universidad Complutense de Madrid puis l'University of Sheffield Hallam sont les trois destinations privilégiées de nos étudiants. La majorité des étudiants hôtes vient d'Allemagne et d'Espagne, et, dans le cadre de la mobilité nationale, de l'Université de Zurich.

Enfin, le bureau des relations nationales et internationales a **organisé la réception de plus de 50 délégués aux relations internationales** représentant autant d'universités qui sont pour nous d'importants partenaires présents ou futurs dans le cadre de la 18^e Conférence annuelle de l'EAIE (European Association for International Education).

Qualité de l'enseignement, Philippe Jeanneret, puis Edouard Paulino dès février 2006

Conformément au mandat d'objectifs, la priorité quant à la mise en place d'un système d'assurance qualité a été donnée à l'évaluation des enseignements. Ainsi, un conseiller à l'enseignement a été engagé au 1^{er} septembre 2005 et une **première évaluation systématique de tous les enseignements s'est déroulée entre le 5 et le 23 décembre 2005**. Ce ne sont pas moins de 468 enseignements qui ont été passés sous la loupe et les quelques 12'000 questionnaires analysés ont révélé un indice de satisfaction élevé (5.03 de moyenne globale) de la part des étudiants.

Outre l'évaluation systématique des enseignements, le rôle du conseiller à l'enseignement consiste à **soutenir la qualité de l'enseignement par un conseil personnalisé** aux enseignants qui le souhaitent, notamment au travers d'un service d'évaluation approfondie à la demande.

L'UniNE a adhéré au R-CFE (Réseau romand de conseil, formation et évaluation de l'enseignement universitaire), permettant ainsi d'offrir à nos enseignants et étudiants-doctorants une vaste palette d'ateliers de pédagogie universitaire.

Formation continue, Christophe Lin, puis Edouard Paulino dès juillet 2006

Durant l'année académique 2005-2006, **11 cours** de formation continue, totalisant près de **600 périodes** ont été dispensés. Ils ont touché **environ 650 participants**. A signaler tout particulièrement deux cours de théologie / philosophie : « Pourquoi vivre ? Sens et non-sens de l'existence » et « S'accomplir : balises pour l'accompagnement spirituel » qui ont réuni chacun plus de 200 participants. Le deuxième séminaire était décentralisé à Crêt-Bérard dans le canton de Vaud. De même, un cours « Economie et finances publiques » a été organisé dans le canton du Jura.

Pour l'année académique prochaine, nous avons repensé la ligne graphique des documents promotionnels (programme, flyers et affiches). De plus, la formation continue devra être réorganisée puisque **dès le 1^{er} janvier 2007, elle devra s'autofinancer**.

Evénements particuliers

L'année académique 2005-2006 aura également été marquée par une **réflexion concernant l'introduction du modèle d'excellence EFQM** (European Foundation for Quality Management). Un site internet, accessible à l'ensemble des collaborateurs du service académique a été créé et structuré. Il leur donne accès aux procédures et formulaires au fur et à mesure de leur mise au point et constitue ainsi une **première approche de Knowledge Management**.

Infrastructures

Une **réception, avec centrale téléphonique**, a été implantée à l'entresol. La formation continue et le conseiller à l'enseignement ont emménagé dans les anciens locaux « Accueil et immatriculation ».

D'autre part, un **compactus** permettant de stocker les dossiers suspendus des étudiants actifs a été installé.

Mutations

Départs

- Marc-Alain Langel, chef du service jusqu'au 20 octobre 2005
- Noémie Bissat, secrétaire, fin de contrat
- Raquel Nicolas-Sanchez, collaboratrice administrative, fin de contrat
- Florence Horisberger, apprentie
- Amélie Humair, stagiaire durant six mois
- Daniela Droguett, stagiaire durant six mois
- Christophe Lin, responsable formation continue et collaborateur marketing & promotion

Arrivées

- Philippe Jeanneret, conseiller à l'enseignement puis chef du service
- Edouard Paulino, conseiller à l'enseignement
- Christelle Pisanello, stagiaire durant six mois
- Tiffany Klezar, apprentie employée de commerce 3^e année
- Amélie Humair, collaboratrice administrative
- Geneviève Egger, secrétaire téléphoniste (transférée du SITEL)

8.3.2 Service des sports

Le rapport qui suit a été établi par M. Bertrand Robert, chef du service.

L'année académique 2005-2006 fut une année marquée par le changement, puisque le certificat d'éducation physique (CEP) a fait place à la nouvelle structure de formation en sport : SePS (Sciences et Pratique du Sport) qui a ouvert ses portes à une première volée d'étudiantes et étudiants en octobre 2005.

Le sport universitaire a, pour sa part, confirmé son excellent état de santé, si l'on se réfère à l'étude publiée par l'équipe du Pr. Kurt Egger de l'Université de Berne. Celle-ci révèle un taux moyen record de participation aux activités sportives avec 61% pour l'Université de Neuchâtel. Ce résultat nous hisse au premier rang des Hautes Ecoles suisses, à égalité avec ETH Zurich.

Personnel

Suite au départ à la retraite de M. Claude Meisterhans, M. Yves L'Eplattenier a été engagé à 25% au sein du service des sports depuis le 1^{er} septembre 2005. Il assume notamment des fonctions de gestion et d'enseignement.

Fonction	Taux d'occupation	Personnel
Service des sports (bureau + enseignement)	245%	directeur 100% , maîtres de sport 125%, secrétariat, 20% (4 personnes)
SUN	env. 220h.	75 moniteurs vacataires (durant les semestres)
SePS	20-30h.	15 enseignants vacataires (durant les semestres)

Tableau 8. Effectif du service des sports, du SUN et du SePS

Infrastructures

- centre sportif du Mail : 3 salles, 1 piscine, 1 dojo, env. 70 heures/semaine, location
- salle de la Riveraine : 1 salle, 16 heures/semaine, location
- 2 salles de fitness accès avec carte, 1 en location + 1 au bâtiment UNIMAIL
- diverses locations en ville de Neuchâtel, env. 25 heures/semaine.

SUN (sports universitaires)

L'offre du SUN s'efforce de garantir des prestations sportives diversifiées et de qualité aux étudiantes et étudiants de notre Université.

Afin d'assurer une situation financière stable, nous sommes actifs dans la recherche de nouvelles sources de financement par le biais de partenariats avec le secteur privé et public : subventions, sponsors, autofinancement par les étudiants. L'introduction en 2005 des cartes d'accès aux salles de fitness ont permis de dégager un montant net de 25'000.- (plus de 400 cartes vendues à la communauté universitaire). Cette somme a principalement permis de renouveler une partie des machines de musculation et des appareils cardio dans les salles de fitness.

L'ouverture en août 2005 de la nouvelle salle de sport de la Riveraine (en remplacement de la salle Omnisports) a engendré une importante augmentation des charges locatives (environ 40% en plus). Il est par ailleurs à craindre que l'ouverture prochaine des nouvelles salles de la Maladière fasse encore augmenter ces charges.

Offre sportive

- 48 disciplines sportives hebdomadaires, dont 35 gratuites
- 15 stages sportifs
- tournois internes, championnats suisses, internationaux
- accès aux salles de fitness (pratique libre et conduite).

Principaux évènements

Organisation des championnats suisses universitaires de hockey sur glace (18 janvier 2006), nuit du volley (19-20 mai 2006), présentation publique de la première ascension du Saraghrar, expédition neuchâteloise (4 mai 2006), participation aux championnats d'Europe universitaires de volley-ball à Eindhoven (NL) (2-9 juillet 2006)

Résultats

- UNI Neuchâtel, étudiantes : Championnes suisses universitaires de volley-ball 2006.

SePS (Sciences et Pratique du Sport), pilier d'un BA en FS ou en FLSH

La rentrée d'octobre 2005 est marquée par l'arrivée de la première volée d'étudiantes et étudiants aux études en sport, selon la nouvelle formule SePS. 8 étudiantes et 16 étudiants se sont inscrits au pilier « sport », qui constitue une branche dotée de 40 ECTS, et qui s'intègre dans un Bachelor en sciences ou lettres et sciences humaines. Selon l'accord convenu avec la FLSH, il est possible de démarrer le SePS dès la première année d'étude au BA. Le nouveau plan d'études prévoit un renforcement des enseignements scientifiques théoriques.

Aucun problème d'ordre organisationnel significatif ne s'est posé durant cette première année. Le nombre équilibré de nouveaux inscrits au pilier SePS a permis une transition en douceur du CEP vers le SePS. Une quinzaine d'étudiants hors SePS, provenant des facultés des lettres et sciences humaines et des sciences, souhaitant suivre des enseignements hors faculté dans le cadre de leur BA, se sont inscrits à plusieurs cours figurant au plan d'étude du pilier SePS. Un tel intérêt pour nos enseignements théoriques nous réjouit particulièrement.

En parallèle à cette nouvelle offre de formation, l'ancienne formule du CEP se poursuivra encore pendant 2 ans. A ce jour, 63 étudiantes et étudiants ayant entrepris leurs études avant 2005 doivent encore suivre des cours ou passer des examens pour obtenir leur certificat.

8.3.3 Service social

Le rapport qui suit a été établi par Mme Séverine De Cerjat, cheffe du service.

Durant cette année académique 2005-2006, le Service social s'est vu confier de nouvelles missions, mais a toujours placé en priorité son travail social de base, qui reste le soutien économique et social des étudiants en difficultés.

Les fonds à disposition ne sont pas inépuisables, mais ils permettent de donner à certain-e-s étudiant-e-s le soutien nécessaire à un moment important de leur vie.

Si les demandes d'aide sont souvent d'ordre financier, le service a aussi un rôle d'écoute et de conseils lorsque l'étudiant-e ne sait plus vers qui se tourner : problèmes de santé, d'intégration, questions pratiques liées aux assurances sociales, conflits familiaux ou autres.

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

Les chiffres

A fin 2005, les chiffres avancés sont les suivants :

- Dossiers « étudiants » ouverts : plus de 230.
- Des aides financières accordées par le fonds d'aide sociale pour plus de 180.000.- .
- Des subsides sur fonds privés du rectorat pour près de 85.000.-
- Des bourses « d'échange » allouées pour 100.000.- (financées par l'Etat jusqu'à fin 2006 !).
- Plus de 14.000.- de prêts ouverts

Beaucoup d'informations données par téléphone, entretien ou messagerie électronique, et n'entraînant pas d'ouverture de dossier.

Les comptes

Parallèlement au nombre croissant de dossiers ouverts, les aides accordées ont augmenté de 12'433.-, passant de 169'193.20 à 181'626.00.

Mauvaise surprise cette année : en effet, suite à la semestrialisation des taxes, le fonds d'aide sociale n'a bénéficié que de la moitié de la somme attendue, soit 88'151.00.

Toutefois, ce manque à gagner a été compensé par l'intégration au fonds d'aide sociale du solde sur fonds de solidarité pour l'assurance-maladie des étudiants étrangers, soit 80'425.35, ce qui a permis finalement de terminer l'année avec un solde positif de 2'995.06.

Rappelons encore que pour cette période, la part des taxes fixes attribuées au fonds d'aide social s'est montée à 49.- par étudiant.

Tableau comparatif des 3 dernières années

Année civile	2003	2004	2005
Fortune au 1 ^{er} janvier	561'849.94	558'218.22	568'286.99
- Débit	158'030.02	170'177.23	183'089.17
+ Crédits	154'398.30	180'246.00	186'084.23
Solde au 31 décembre	558'218.22	568'286.99	571'282.05
Excédent de recettes		10'068.77	2'995.06
Excédent de charges	3'631.72		

Tableau 9. Bilan du service social

Nouvelle organisation

L'année a été riche en réorganisation ; en effet dès le 1er février 2006, le service assure également le suivi des 3 secteurs suivants:

Le bureau de l'Egalité des chances

Une nouvelle déléguée à l'Egalité a été engagée au 1er juin 2006 en la personne de Mme Geneviève Lefort. Sa tâche sera bien sûr de continuer les projets en cours, mais surtout de développer de nouvelles actions capables de promouvoir l'Egalité entre hommes et femmes au sein de l'Université, et de sensibiliser la communauté à cette problématique. L'encadrement des enfants est un outil clé de promotion de l'Egalité des chances, et Mme Le Fort sera particulièrement attentive à développer ce secteur.

La crèche Vanille-Fraise

La crèche Vanille-Fraise accueille une vingtaine d'enfants à plein temps. Mme Maude Robert Schneiter en assure la direction et le bon fonctionnement. Elle a toutefois eu à faire face à différents aléas, puisque le déménagement prévu dans des locaux plus appropriés a finalement dû être abandonné, suite au désistement du propriétaire. Le projet sera repris, et nous souhaitons trouver des locaux plus vastes qui nous permettraient d'accueillir davantage d'enfants.

Le dossier mobbing / harcèlement

En collaboration avec le service juridique, le service a finalisé un règlement interne concernant le harcèlement sexuel et psychologique. Il s'agit pour l'Université d'affirmer qu'elle ne tolérera pas les comportements de ce type et, d'autre part, de proposer une possibilité de médiation externe afin de faciliter une résolution des conflits.

Accueil des boursiers de la Confédération

L'accueil des boursiers de la Confédération a été mené en collaboration avec M. Kilian Stoffel, professeur de l'Université délégué à la commission fédérale des bourses dès le mois d'octobre 2005.

Le service s'est occupé des questions de logement, d'assurance-maladie, de permis de séjour et, grâce au crédit d'accueil alloué par la Confédération, a proposé un certain nombre d'activités et d'excursions.

Rappelons que ces boursiers étrangers de haut niveau viennent de tous horizons, et contribuent au rayonnement de notre Université.

Infrastructures

Dès février 2006, le bureau de l'Egalité a rejoint le service social au 1er étage des Beaux-Arts 21. Les deux collaboratrices administratives à temps partiel partagent le même bureau et assurent ensemble la réception et le secrétariat du service.

8.3.4 Bureau de l'égalité des chances

Le rapport qui suit a été établi par Mme Geneviève Le Fort, déléguée à l'égalité des chances.

Cette année le bureau a essentiellement assuré le suivi des projets déjà existants, en raison de l'absence de déléguée durant sept mois (novembre 2005 – juin 2006). Rappelons que les activités du bureau sont liées financièrement au programme fédéral « Egalité des chances » 2004-2007.

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

- Bourses pour doctorantes
- Cours interdisciplinaire en études genre
- Démarrage du cours concepts et théories du genre et engagement d'une maître-assistante à 50%
- 1^{er} Noël des enfants de la communauté universitaire
- Mise sur pied du 2^{ème} programme de formation REGARD
- Lancement du 4^{ème} programme du réseau romand de mentoring
- Projet en cours d'une charte de l'égalité
- Projet de recommandation sur l'usage du langage épïcène
- Participation aux séances de la KOFRAH, de la BULA, du comité de pilotage du programme fédéral égalité des chances
- Lunchs égalité
- Permanence d'accueil, d'écoute et de conseils

Evénements particuliers

Création de la commission à l'égalité

Infrastructures

2 bureaux, un pour la déléguée et un pour sa collaboratrice

Mutations

- Départ de l'ancienne déléguée, Caroline Henchoz, le 30 octobre 2005
- Engagement de la nouvelle déléguée, Geneviève Le Fort, le 1^{er} juin 2006
- Changement du temps de travail de la collaboratrice, Inès Pasini, de 45% à 55% en janvier 06 et de 55% à 50% en juin 06.

8.4 Domaine des infrastructures

8.4.1 Service informatique et télématique

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

Le rapport qui suit a été rédigé par le directeur du domaine des infrastructures, M. Abdelatif Mokeddem.

Grâce aux crédits octroyés jusqu'à présent, le SITEL a pu mettre à la disposition des enseignants, chercheurs et étudiants de l'UniNE, une infrastructure informatique et technique moderne et performante ainsi qu'une gestion administrative informatisée répondant aux besoins de la communauté universitaire. Plus de 2000 stations de travail ou serveurs sont connectés directement au réseau universitaire.

Le réseau

La migration du réseau informatique entamée en 2005 s'est terminée au printemps 2006. Une redondance de la connexion au réseau Internet par SWITCHlan a été mise en place au début 2006. L'Etat de Neuchâtel, les écoles du canton et le CSEM profitent aussi de cette redondance.

Le système de management et de monitoring des ressources du réseau informatique a été renforcé et complété.

Téléphonie

Un remplacement progressif des téléphones a démarré; 550 téléphones ont été changés à ce jour. La technologie de téléphonie sur IP (VoIP) a été mise en service depuis juin 2006. Cela permet d'installer des téléphones à des coûts d'exploitation très fortement réduits par rapport à la technologie classique. Les deux nouveaux bâtiments loués par l'Université ont été équipés avec succès à l'aide de cette technologie. Un bâtiment existant a aussi été équipé.

Messagerie

Une vigilance constante du système de messagerie est maintenue afin de réduire de manière efficace les attaques par spam des 6000 boîtes aux lettres. De nouvelles solutions ont permis par exemple de bloquer les spams véhiculés dans les images.

Par ailleurs, l'Université souhaitait que les étudiants ayant terminé avec succès leur cursus académique puissent conserver à vie leur adresse de messagerie de l'Université. Nous avons ainsi modifié notre infrastructure pour permettre à ces anciens étudiants de disposer de la messagerie une fois leur cursus terminé.

Sécurité

Tous les équipements informatiques de l'UniNE supportent à présent les dernières technologies au niveau sécurité et performance. La sécurité du réseau informatique sans fil (WiFi) a été renforcée par l'adjonction d'un système de détection d'intrusions et d'attaques virales.

Serveurs

L'année 2005 a été consacrée à la modernisation de notre offre de stockage et à la consolidation des serveurs. Un réseau de stockage sur fibre optique (réseau SAN) a été installé pour la sauvegarde des données. Ensuite une infrastructure disque basée sur la technologie SAN a été mise en œuvre pour renforcer de manière importante les capacités de stockage. Le renouvellement des anciens serveurs a été réalisé entre septembre 2005 et avril 2006. Le SITEL peut ainsi répondre à toute demande d'espace important de stoc-

kage, et chaque collaborateur et étudiant a vu son espace de stockage personnel augmenter de manière conséquente.

Le SITEL poursuit l'intégration des serveurs sous Linux dans l'architecture des systèmes. Entamée dès 2001, cette intégration a permis de remplacer en 2005 les serveurs SUN plus coûteux en maintenance. Par ailleurs, cette année, une partie des bases de données a été migrée sur ces serveurs Linux.

D'autres projets de développement sont en cours qui permettront une meilleure gestion de l'infrastructure et une meilleure réactivité en cas de problème. Parmi ceux-ci, il est possible de citer succinctement :

- L'analyse et la mise en œuvre de produit d'alerting pour les serveurs de production
- La réalisation de la base d'inventaires automatisés des équipements informatiques et logiciels
- La gestion automatisée des ressources informatiques des utilisateurs.

Support de proximité aux utilisateurs

C'est un secteur dédié au support de proximité aux utilisateurs. Outre la modernisation du parc informatique, plusieurs services sont offerts. On peut citer respectivement : la Hotline ; la centrale d'achats des équipements informatiques ; la participation au projet « Poseidon » permettant l'achat en ligne de portables à des prix avantageux destinés aux étudiants et aux collaborateurs ; le support bureautique ; la modernisation du parc informatique ; la gestion du parc informatique (installation, maintenance, dépannage, etc.) ; la gestion des licences des logiciels pour l'enseignement et la recherche ; l'accompagnement lors de congrès ou de manifestations ; la gestion et le support des salles publiques et de formation ; l'impression de posters et de cd-rom/dvd-rom pour l'enseignement et la recherche. L'objectif principal dans ce secteur est de maintenir la qualité de ces prestations fortement demandées

Assistance aux étudiants

C'est un secteur qui a été mis en place depuis une année et permet d'offrir aux étudiants un support personnalisé. Les prestations offertes sont :

- Résolution de problèmes liés à l'utilisation des ordinateurs privés, dans le cadre des études
- Conseil et support liés à l'utilisation des ressources informatiques offertes à l'Université de Neuchâtel
- Mise à disposition gratuitement d'un CD contenant des logiciels de base (Anti-virus, Open Office, etc.)
- Conseil pour la commande en ligne d'ordinateurs portables à titre privé (projet Poseidon pour les hautes écoles suisses)
- Installation gratuite des logiciels négociés sous forme de licence de site pour l'Université de Neuchâtel.

Gestion des équipements audio-visuels pour l'enseignement

L'harmonisation et la modernisation des moyens audio-visuels pour l'enseignement, entamées l'année dernière, se poursuivent. Ce projet permettra à terme d'équiper les salles de cours, séminaires et auditoriums de l'Université de Neuchâtel avec les moyens audio-visuels nécessaires à chaque enseignement.

Un laboratoire de langues modernes a été installé en Faculté des lettres et sciences humaines.

Logiciels

Dans le cadre des logiciels, l'Université de Neuchâtel poursuit la politique d'acquisition de licences de site ou de groupe facilitant ainsi la gestion et la réduction des coûts. Cette

gestion centralisée permet aussi de distribuer les logiciels partout dans le campus de l'Université (portables y compris) et pour pratiquement tous les collaborateurs et étudiants.

Formation

Plus de 700 participants (étudiants et collaborateurs) ont suivi les cours proposés durant l'année 2005-2006 par le SITEL. Une gestion entièrement automatisée permet l'inscription en ligne via le WEB aux 70 cours sur les logiciels bureautiques et scientifiques. En plus de ces cours de base, l'objectif principal est la consolidation des prestations dans les domaines suivants : l'appui aux technologies E-learning; l'organisation de cours spécifiques pour les étudiants à la demande des professeurs; l'organisation de cours spécifiques pour les collaborateurs à la demande des responsables de service; la formation du personnel administratif aux diverses applications informatiques administratives.

Des formations dans le domaine du GIS (système d'information géospatiale ou géographique) sont dispensées dans quatre masters et deux bachelors, principalement en faculté des sciences et des lettres et sciences humaines. Un support et un encadrement dans ce domaine sont assurés pour l'ensemble des étudiants et des chercheurs de l'Université.

Système d'information pour la gestion des études et des étudiants (Academia)

Dans la mise en œuvre du système d'information pour la gestion des études et des étudiants satisfaisant aux exigences de la déclaration de Bologne, il s'agit d'intégrer tous les niveaux d'information dans un seul système centralisé : service académique, facultés, professeurs et étudiants. Actuellement, ce système d'information comprend les volets suivants :

- IS-Academia : nouveau système de gestion des études et des étudiants (processus de Bologne et pré-Bologne)
- PIDEX : planification automatisée des examens
- C-Academia : consultation des données des étudiants, création de listes et exportation.

Ce système est opérationnel pour le service académique et toutes les facultés. Il permet aux étudiants de s'inscrire aux cours, aux examens, de consulter leurs notes et d'imprimer les attestations qu'ils devaient précédemment aller chercher auprès des secrétariats. Les professeurs peuvent y saisir eux-mêmes les notes des examens.

Les réalisations suivantes ont été effectuées durant l'année académique 2005-2006 :

- Intégration de la Faculté des lettres et sciences humaines lors de la session de février
- Intégration de la Faculté des sciences lors de la session de juin
- Impression d'attestations depuis IS-Academia.

Gestion électronique documentaire

Le SITEL a mis en place une infrastructure permettant d'améliorer la circulation des documents et une organisation de l'archivage des documents électroniques. La première application sera la gestion des dossiers « étudiants », dans la perspective d'une augmentation exponentielle des demandes d'équivalences. Cette application permettra d'optimiser le processus de validation des reconnaissances des équivalences par les facultés.

Gestion des finances (SAP-FI) et des ressources humaines (SAP-RH)

Le système SAP comprend SAP-Finances, SAP-RH pour la gestion et le paiement des salaires et permet de plus l'extraction des données pour la comptabilité analytique de la CUS. Par ailleurs, toutes les données du système sont mises à disposition des services

internes de l'Université et à l'externe principalement de l'Office fédéral de la statistique. L'année 2005-2006 a permis la mise en place du module OM (Organisation Management) permettant une gestion intégrée de l'organigramme de l'UniNE. Ce module a permis ensuite de développer un nouvel outil pour la gestion des quotas académiques. De plus, un important travail a été fourni pour permettre la budgétisation des coûts du personnel directement dans SAP. Il est maintenant possible de faire le contrôle de gestion, appelé aussi contrôle budgétaire, de manière complètement intégrée. Ce système permet également d'élaborer des hypothèses de modifications structurelles et d'en évaluer les conséquences financières.

Evaluation des cours par les étudiants dans le cadre de l'assurance qualité

Un programme a été développé par le SITEL pour permettre la production et le traitement de questionnaires distribués aux étudiants. Il a été utilisé lors des deux semestres de l'année 2005 – 2006.

Base de données

Afin de consolider l'infrastructure de sauvegarde des bases de données Oracle, le SITEL a mis en œuvre le concept de « Recovery Manager ». Un des avantages principaux de ce concept est de simplifier la restauration des données tout en permettant de réaliser des sauvegardes sans procéder à un arrêt d'exploitation.

En outre, afin de disposer de nouvelles fonctionnalités et dans le but de garantir la pérennité des données, la base de données BIPE a été migrée de la version Oracle 8 vers la version Oracle 10g. Cette migration s'inscrit dans une logique d'évolution à court terme de l'ensemble des bases de données Oracle gérées par le SITEL.

Informatique scientifique

L'Université de Neuchâtel, par le biais du SITEL, réalise le nœud informatique de GBIF Suisse et met à disposition des chercheurs et des étudiants un réseau de compétences et de connaissances dans le domaine de la biodiversité. Dans ce cadre, le SITEL a conçu et réalisé une base de données multi-langues, articulée autour d'un thésaurus hiérarchique qui permet d'enrichir les données lacunaires tout en garantissant la cohérence des données fournies. Ce concept a été présenté à la commission scientifique de GBIF.ch. En avril dernier, cette base de données a permis de mettre à disposition des internautes sa première collection de données de biodiversité.

Informatique des bibliothèques

Une réorganisation majeure de la base de données des bibliothèques a été réalisée pour permettre l'introduction du format de catalogage anglo-américain AACR2 en remplacement du format MARC. Cette opération découlait d'une décision prise par les organes stratégiques du réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) et qui visait à introduire cette norme au niveau de l'ensemble du réseau RERO (Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud).

Outre la gestion et la maintenance du système Virtua, le SITEL a développé une nouvelle application de production de documents de circulation (rappel, lettre de disponibilité, factures, etc.), qui optimise les ressources disponibles en réduisant les efforts de déploiement et de maintenance.

Applications de services orientées web

Le SITEL assume les responsabilités techniques du site Internet de l'Université. Il fournit ainsi les modèles nécessaires à la réalisation des pages des entités de l'Université et développe des applications orientées web. Nous pouvons citer succinctement les principales réalisations suivantes :

- Aide à la création des sites internet pour chaque entité de l'Université de Neuchâtel (instituts, facultés, services, etc.) ;
- Mise en place de pages web personnelles à chaque professeur ;
- Création d'une application internet répertoriant les compétences des professeurs et générant des CVs officiels au format pdf ;
- Création d'un agenda en ligne pour l'Université de Neuchâtel ;
- Refonte complète de la partie localisation du site internet (en cours) ;
- Refonte complète de la banque de documents et d'images dans l'environnement JAHIA ;
- Amélioration de l'application pour l'inscription en ligne des cours organisés par le SITEL dans le but de la réalisation de statistiques automatiques de la gestion des participants.

Système Capucine

L'Université de Neuchâtel, qui a fait œuvre de pionnière il y a quelques années dans la mise sur pied de la carte d'étudiant au format carte à puce munie d'un porte-monnaie électronique (carte Capucine), vient de mettre en production un nouveau système de cartes à puces sans contact, remplaçant le système précédent de cartes dit à contact. Cette carte, distribuée à tous les étudiants et collaborateurs de l'Université, contient de nouvelles fonctionnalités. Elle peut être utilisée comme carte de légitimation, de prêt dans les bibliothèques, d'accès aux photocopieurs-imprimantes et aujourd'hui comme carte d'accès sécurisé aux différents bâtiments de l'Université.

De plus, le SITEL a mis en place une structure technique permettant la création de cartes plastique personnalisées utiles par exemple lors des congrès, pour l'accès aux parkings et aux salles de sport.

Centre de reprographie

Le SITEL prépare la création d'un nouveau centre de reprographie en remplacement du centre de polycopie. Il sera localisé à UniMAIL. Le but est d'offrir à la communauté universitaire un service performant et compétent dans les différents domaines de l'impression numérique et de la confection de documents professionnels.

Conclusion

Le SITEL a largement réalisé les objectifs prévus dans le plan d'intentions 2005-2008. Il a également satisfait plusieurs demandes importantes non planifiées pour cette année 2005-2006.

Le SITEL a réalisé sa mission essentielle qui consiste à mettre à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire une infrastructure informatique performante et une informatique administrative efficace.

Mutations

Arrivées

Karen Hulmann	1 ^{er} juillet 2006, Secrétariat du SITEL
Olivier Dongiovanni	1 ^{er} août, 2006, SITEL
Pierre Henry	1 ^{er} septembre 2006, SITEL

Départs

Julien Gafner	départ le 30 avril 2006
Alexander Weber	départ le 31 juillet 2006
Geneviève Egger	départ 31 août 2006 pour le service académique

Rapatriement du Centre de graphisme et d'édition au SITEL

Yves Maumary
Sandy Tripet

1^{er} août 2005
1^{er} octobre 2005

8.4.2 Service des bibliothèques

Le rapport qui suit a été établi par Mme Marianne Stubenvoll, nouvelle cheffe du service des bibliothèques.

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

Collections

En 2005, les bibliothèques de l'UniNE ont acquis 8800 ouvrages. Elles offrent actuellement à leurs usagers 586'000 monographies, 3240 périodiques imprimés, 1760 périodiques électroniques et 28 bases de données. En 2005, des solutions ont dû être trouvées pour pallier la suppression dès 2006 des subventions fédérales aux abonnements électroniques. Afin de maintenir les abonnements nécessaires à la recherche et à l'enseignement, les bibliothèques ont supprimé les ressources peu utilisées et attribué à ces abonnements une partie substantielle de leur budget reliure; les facultés et instituts ont trouvé, avec difficulté, des solutions pour payer ce qu'ils veulent conserver.

Activités

En 2005, les bibliothèques ont catalogué 31'200 documents (livres, périodiques, articles), prêté 41'000 documents à leurs usagers locaux, envoyé 2580 ouvrages ou photocopies d'articles à des bibliothèques extérieures au RBNJ et reçu 890 documents de ces dernières. Au sein du RBNJ, elles ont envoyé 8480 documents et en ont reçu 6480, soit 125% de plus qu'en 2004, ce qui confirme que ce service est très apprécié des usagers. Dès le 1er octobre 2005, les bibliothèques de droit et de l'Institut du droit de la santé prêtent – avec certaines restrictions pour la première – leurs ouvrages aux étudiants.

Dans le cadre des échanges universitaires en 2005, nous avons envoyé 511 documents (32% de moins qu'en 2004, 57% de moins qu'en 2003) et en avons reçu 2234. Cette baisse sensible s'explique par le fait que depuis octobre 2005, les thèses de l'UniNE sont éditées par défaut sur Internet.

Les bibliothèques de l'UniNE font partie de différents groupes de travail et commissions dans les deux réseaux auxquels elles appartiennent (RERO, RBNJ, Swiss user group of VTLS). Ces activités leur permettent de participer aux décisions qui sont prises, donc de défendre les intérêts de notre Université.

Ressources humaines

Le Service des bibliothèques (SdB) dispose en 2005 de 18,33 postes fixes occupés par 24 personnes, plus 2 apprentis pour cette période. Des secrétaires, assistants, assistants-étudiants et personnes envoyées par le Bureau des emplois temporaires aident au fonctionnement des bibliothèques.

Madame Liliane Regamey, responsable du service des bibliothèques de l'UniNE, a quitté ses fonctions fin mars 2006. Dès le 15 août 2006 elle est remplacée par Madame Marianne Stubenvoll.

Ressources financières

Les budgets d'acquisition de documents sont du ressort des facultés, à l'exception de ce qui permet d'acquérir les ressources électroniques de caractère généraliste. En 2005, le total des dépenses d'acquisition de documents s'élève à CHF 1'390'000, dont CHF 202'000 pour les abonnements électroniques. Le SdB dispose en 2005 de CHF 130'000 pour les dépenses de reliure, de petit matériel, de déplacements et formations continues.

Formation du personnel

Cecilia Griener-Hurley a reçu un certificat en gestion de documentation et de bibliothèque (Uni Fribourg et BBS). Patricia Jeanneret et Karim Chèvre ont suivi de février à avril 2006 une formation sur les outils de base du management. Afin d'assumer le passage à de nouvelles règles de catalogage (AACR2), un cours a été dispensé en mai 2006 à tous les bibliothécaires de l'UniNE et de la BPU. Alexandra Savioz a réussi les examens finaux du certificat de capacité d'assistante en information documentaire.

Formation des usagers

En 2005, les bibliothèques ont organisé 66 visites de leurs locaux, formations au « prêt do it yourself », présentations des collections, des catalogues du RERO et du RBNJ, des ressources électroniques disponibles à l'UniNE, en intégrant à ces visites les désirs exprimés par les usagers dans l'enquête de juin 2005. Les bibliothèques de l'UniNE participent au groupe de travail « Culture informationnelle dans les hautes écoles suisses » qui coordonne les efforts en matière de formation des usagers à la recherche documentaire.

Informatisation

La bibliothèque de droit a informatisé ses acquisitions au moyen du module ad hoc de Virtua. Elle a été choisie comme site pilote pour l'UniNE, et, l'expérience étant concluante, d'autres bibliothèques suivront en 2006 et 2007. La bibliothèque de droit a également informatisé le bulletinage (contrôle des périodiques), et d'autres bibliothèques ont commencé à le faire. L'informatisation de ces tâches techniques est essentielle puisqu'elle profite aux usagers (recherche documentaire et autres services).

Journée portes ouvertes

La Faculté de théologie a organisé une journée portes ouvertes le 29 octobre 2005, ce qui a permis la présentation des collections de la bibliothèque de la faculté et de celle des Pasteurs.

Numérisation des thèses et articles sur Réro doc

La révision des directives du dépôt des thèses, initiée en 2004, a abouti en octobre 2005. Désormais, les thèses déposées à l'UniNE sont par défaut diffusées sur Internet, sauf dérogation accordée par le recteur. 160 thèses de l'UniNE ont été éditées sur Réro doc, par les soins des bibliothèques. Devenant éditrices, ces dernières promeuvent la recherche scientifique par le biais des archives ouvertes dont elles assurent le volet technique. De gros efforts d'information ont été menés par les bibliothécaires auprès de la collectivité universitaire et à ce jour plus de 250 articles ont déjà été déposés sur le serveur romand. Neuchâtel fait partie des sites les plus dynamiques dans le domaine des archives ouvertes.

Optimisation des ressources des bibliothèques (ORB)

Afin de concrétiser le plan d'intentions, un projet de « désherbage » significatif des bibliothèques est en cours depuis mai 2005. Sans renfort en personnel, les bibliothèques de l'UniNE ont épuré leurs fonds de plus de 17'500 documents. La fin du processus est prévue pour décembre 2006.

Transfert des sciences sociales - sociologie

Suite au départ de la partie « sciences sociales - sociologie » de la Faculté des sciences économiques et sociales (FSES) et à son rattachement à la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), la FSES devient, depuis octobre 2005, Faculté des sciences économiques et, par conséquent, la Bibliothèque des sciences économiques et sociales devient Bibliothèque des sciences économiques. Néanmoins, les documents de « sciences sociales - sociologie » (ouvrages et périodiques) restent déposés à la Bibliothèque des sciences économiques qui continue à les gérer et à effectuer toutes les opérations biblio-

théonomiques les concernant. Le rectorat avait décidé de transférer les collections de sociologie et d'économie régionale à la bibliothèque de la FLSH (espace Louis-Agassiz), mais suite au rapport de Patricia Jeanneret, responsable de cette dernière, le transfert est gelé et sera repris par Marianne Stubenvoll, nouvelle directrice des bibliothèques de l'UniNE.

Mutations

Arrivées

Daisy Brandt : 1^{er} mai 2005 (FLSH)
 Marianne Stubenvoll : 15 août 2006 (responsable service des bibliothèques de l'UniNE)
 Delphine Luder : 1^{er} septembre 2006 (théologie et pasteurs)

Départs

Liliane Regamey : départ le 31 mars 2006 (directrice des bibliothèques de l'UniNE)
 Claudine Muller : départ en retraite le 30 avril 2005 (FLSH)
 Joëlle Sciboz : départ le 30 juin 2006 (FD)
 Carmen Burkhalter : départ le 31 août 2006 (pasteurs)

8.4.3 Bâtiments universitaires

Le rapport qui suit a été établi par M. Abdelatif Mokeddem, directeur du domaine des Infrastructures.

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

Le Service des bâtiments a subi une importante restructuration durant la période 2005-2006. La gestion administrative et comptable du Service des bâtiments a été confiée au SITEL à fin 2005, de manière intérimaire. Dans le cadre de la réorganisation de tout le Domaine central, ce service a été rattaché au Domaine des infrastructures.

L'Université est répartie en trois zones d'activités pour les régies des bâtiments : zone Unilac bâtiment principal, zone Unilac FLSH et zone Unimail. Deux régisseurs, un huis-sier-concierge et un technicien audio-visuel assurent l'exploitation des locaux de ces zones. Une harmonisation des activités et services est en cours concernant les procédures, règlements et fonctionnements en vigueur dans les divers bâtiments. Il faut relever le fait que l'IPH et de l'IMT fonctionnent à ce niveau de manière autonome.

Au plan comptable, les trois centres de coûts des régies ont été regroupés dès 2006 en un compte unique, intitulé *Service des bâtiments*. La facturation des diverses prestations, faite auparavant par le Service de la Comptabilité, a été reprise par le secrétariat du Domaine des Infrastructures dès 2006. Il en va de même pour la gestion du personnel et le suivi du budget.

Dans la nouvelle organisation, les budgets liés à l'entretien des bâtiments de l'Université sont gérés de manière centralisée par le Service des bâtiments depuis 2006. Cela concerne tous les frais de location, de charges, de maintenances et acquisitions diverses, qui sont désormais entièrement sous la responsabilité du Service des bâtiments.

Nouveaux locaux universitaires

L'année 2006 a été riche en déménagements et rénovations afin de permettre à certaines facultés de bénéficier de nouveaux espaces plus adaptés, en particulier :

- La Faculté des sciences économiques a été regroupée dans le bâtiment de Pierre-à-Mazel 7, après des travaux de rénovation importants (ISTAT, IAF, IMI, IRENE, logisti-

- que et secrétariat de faculté) et de nouveaux locaux loués par l'Université, à la rue de la Maladière 23 (IPTO, IENE) ;
- Pour la FLSH, l'Université loue un nouveau bâtiment au Faubourg de l'Hôpital 27 (ISOCIO, MAPS) ;
 - La Faculté des lettres et sciences humaines a vu les instituts d'orthophonie et de linguistique s'installer à la rue des Beaux-Arts 28. L'Aula des Jeunes Rives a été équipée de nouveau mobilier et accessoires divers ;
 - Le service social, l'U3A, le service des Sports et le Service des Bibliothèques ont pris place à la rue des Beaux-Arts 21 ;
 - Tous les nouveaux professeurs de la faculté de Droit ont été logés au Faubourg de l'Hôpital 106 et dans le bâtiment principal, avenue du 1^{er}-Mars 26.

Signalétique

Suite aux divers déménagements qui ont eu lieu au sein de l'UniNE, la signalétique de l'Université de Neuchâtel a été corrigée en tenant compte notamment du nouveau logo.

Alma Mater

Une étude a été menée en collaboration avec le Service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel et un bureau d'architectes de la place pour des travaux de rénovation importants du bâtiment principal à l'avenue du 1^{er}-Mars 26. Le projet doit être soumis au Conseil d'Etat en automne 2006. Les travaux devraient débuter en 2007.

Géoréférencement des locaux de l'UniNE (projet GLUN)

Dans le but de faciliter la gestion spatiale des locaux de l'Université, dispersés sur l'ensemble de la ville de Neuchâtel, le service des bâtiments a élaboré une base de données numériques des plans de tous les bâtiments. Il faut savoir en effet que les cinq facultés de l'UniNE sont situées dans vingt bâtiments différents. Par ailleurs, le rectorat, les services administratifs ainsi que des institutions rattachées à l'université en occupent une douzaine.

Les divers locaux ont été inventoriés et leurs plans originaux demandés aux différents propriétaires, pour être regroupés de manière numérique. Les plans originaux transmis sous format « papier » ont été scannés. Les coordonnées locales (relatives) ont ensuite été converties en coordonnées géographiques suisses, en mètres. A l'automne 2006, tous les plans devraient être vectorisés dans le but de faciliter leurs traitements ultérieurs (changement d'affectation, transformation de locaux, etc.).

Les données de ce projet sur les plans numériques des bâtiments de l'Université sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www2.unine.ch/batiments>

Traitement du courrier à l'UniNE

Depuis janvier 2006, divers changements imposés par La Poste ainsi que par l'Etat de Neuchâtel ont nécessité une révision globale du traitement du courrier à l'Université de Neuchâtel. Pour la zone Unimail, suite à la fermeture du bureau de Poste du bas du Mail, une adaptation supplémentaire a été nécessaire. Cette zone dépend maintenant en effet de la Poste de la Coudre, ce qui a exigé une altération de toutes les adresses postales du site.

Location de locaux universitaires

De nouveaux tarifs, harmonisés et unifiés, sont entrés en vigueur en avril 2006 de même qu'un règlement qui fixe les modalités d'utilisation. Le nouveau principe de base en vigueur dès 2006 concerne la gratuité limitée aux clients internes de l'UniNE.

Parkings

Le service des bâtiments s'est donné pour mission de revoir la problématique du stationnement sur les divers emplacements de l'UniNE. Une première étude a démontré que chaque parking a aujourd'hui son propre règlement, sa spécificité et son mode de fonctionnement. Il s'agira de définir des modalités de gestion et d'utilisation, en spécifiant des critères de priorité. Des places « visiteurs » ainsi que des places « handicapés » seront également désignées sur chaque site.

Nouveau site web

Le Service des bâtiments a son propre site web depuis le printemps 2006 sur : <http://www2.unine.ch/batiments>. Une localisation détaillée de chaque bâtiment de l'Université de Neuchâtel y est proposée, avec des plans scannés et vectorisés.

Mutations

Néant.

8.4.4 Hygiène et sécurité

Le rapport qui suit a été établi par M. Carlos Beck, responsable.

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

Des actions prioritaires ont été réalisées en 2005 – 2006, comme la réorganisation du magasin de l'Institut de chimie, l'installation de portes coupe-feu à l'Institut de physique et l'amélioration du laboratoire de chimie situé à l'Institut de physique.

Les comités d'hygiène et de sécurité au travail se sont réunis plusieurs fois durant cette période pour recenser les problèmes spécifiques et rechercher des solutions en collaboration avec l'ingénieur de sécurité.

Différentes visites périodiques et contrôles ont été effectués par l'ingénieur de sécurité dans des instituts à risques en 2005-2006 (physique, microtechnique, chimie, biologie et géologie), en collaboration avec l'ECAP et le SIS. En matière d'ergonomie au travail, différentes actions ont été menées : vérification des ventilations dans les laboratoires, contrôle médical de certains collaborateurs exposés à des produits dangereux, tout cela en collaboration avec l'inspection cantonale du travail.

Des correspondants sécurité volontaires ont été nommés au sein de l'Université et un cahier des charges a été défini pour eux. Une formation est prévue à leur intention à Boudry, en automne 2006, organisée par l'ECAP. Des consignes d'évacuation ont été édictées, des plans d'évacuation seront affichés dans tous les bâtiments de l'UniNE.

Le contrôle annuel des bâtiments lié à la sécurité incendie a été effectué les 7, 8 et 9 juin 2006 par un service spécialisé externe (Institut de sécurité basé à Neuchâtel). Sur demande de la Police du feu et de l'inspection cantonale du travail, un contrôle a été effectué à Unilac (lettres, sciences économiques, ILCF, sociologie, Institut de physique, microtechnique) et Unimail, les 21, 22, 23, 24 août. L'ECAP, le SIS et l'ingénieur de sécurité ont participé à cette visite.

Formations

Une formation de sensibilisation a été mise sur pied à l'intention des collaborateurs de l'Université. Dispensée par la SUVA, le 17 novembre 2005, elle a été suivie par 89 participants.

Le 12 mai 2006, une « école du feu » a été réalisée pour 30 participants en collaboration avec la maison Sicli, aux carrières Bernasconi (Val-de-Ruz).

Exercices d'évacuation

Durant les vacances de Pâques 2006, un exercice d'évacuation de la FLSH a été organisé. Dans le courant de l'été 2006, un même exercice a eu lieu à l'Institut de chimie.

Information

Une brochure de sécurité a été préparée à l'intention des instituts «à risques» et sera distribuée pour la rentrée 2006-2007. Elle sera adaptée aux besoins spécifiques de chaque unité. Y sont répertoriés les numéros d'urgence importants ainsi que les comportements à adopter en cas d'accident chimique et d'incendie.

Santé au travail

Une campagne anti-fumée a été menée au sein de l'UniNE. Diverses analyses des taux de nicotine ont été faites dans les bâtiments en automne 2005 et au printemps 2006. L'Université de Neuchâtel est devenue « sans fumée » depuis le 1er octobre 2005.

Mutations

Néant.

8.4.5 Jardin botanique

Le rapport qui suit a été établi par M. François Felber, directeur du Jardin botanique.

Conforté par le soutien et la satisfaction de ses utilisateurs, le Jardin botanique a poursuivi ses missions : le soutien à la recherche universitaire, l'éducation à l'environnement, l'ouverture au public et la protection des espèces.

Les activités de l'ADAJE (Association des Amis du Jardin botanique de l'Ermitage) ont permis, entre autres, la concrétisation des expositions et des activités dans le cadre de « L'Art nouveau : La Chaux-de-Fonds, 2005-2006 » et l'organisation des Fêtes de printemps et d'automne.

Le Jardin botanique dépend de plusieurs partenaires dont les représentants se retrouvent dans sa Commission de gestion. Ainsi, des personnalités de l'Université, de l'Etat et de la Ville se sont retrouvés à deux reprises (6 décembre 2005 et 16 mars 2006). Elles ont conforté le Jardin botanique dans ses lignes stratégiques.

Résumé général durant l'année académique 2005 – 2006

Recherche et enseignement universitaires

Une analyse a montré que tous les laboratoires de l'Institut de biologie utilisent ou ont utilisé les serres ou le jardin expérimental. Entre 30'000 et 50'000 plantes au moins sont cultivées chaque année pour la recherche.

Expositions

Les synergies que développe le Jardin botanique depuis bientôt 10 ans lui ont permis d'être sollicité pour participer à plusieurs événements cantonaux. Ses expositions et ses manifestations ont été réalisées en collaboration avec Neuchâtois, « Art Nouveau, La Chaux-de-Fonds, 2005-2006 » et les manifestations « Quelle nature pour demain ? ».

Neuchâtois : la Fête de printemps du 14 mai 2006 et celle d'automne du 8 octobre 2006 faisaient ainsi partie des manifestations « Neuchâtois », comme l'exposition du jardin à thèmes « Les racines de la flore neuchâteloise ».

Art nouveau : les expositions concernant l'Art nouveau ont traité de deux monuments marquants du bas du canton.

Le Pavillon Hirsch de l'Observatoire de Neuchâtel : le vestibule du Pavillon Hirsch de Style sapin a fait l'objet d'une exposition dans l'orangerie. Les portes étaient disposées comme dans le bâtiment, alors qu'au verso, des éléments sur sa construction ou des détails de leur réalisation étaient présentés. Cette exposition a été conçue par Mme Guye-Veluzat, de l'ADAJE, en étroite collaboration avec le Service des monuments et des sites de Neuchâtel, en particulier avec M. Jacques Bujard, conservateur cantonal, et Mme Claire Piquet, historienne des monuments.

Botanique et Art nouveau : de la plante vivante au décor d'apparat : Les plantes figurant dans la cage d'escalier du Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel faisaient l'objet de l'exposition dans le parc où elles étaient mises en valeur avec une représentation d'un détail de l'œuvre et de son emplacement dans la cage d'escalier.

La Villa de l'Ermitage accueillait des aquarelles préparatoires rarement exposées de Léo-Paul Robert. Dans la cage d'escalier du Musée d'Art et d'Histoire, des panneaux présentaient des photos de fleurs en rapport avec l'œuvre achevée. Cette exposition a été réalisée en collaboration avec le Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel, en particulier avec M. Walter Tschopp, directeur, et Mme Nicole Quellet, assistante conservatrice.

Grâce à un subside de la Loterie romande, les expositions sur l'Art nouveau ont fait l'objet d'une publication « Botanique et Art nouveau » sous la supervision de Mme Claire-Aline Nussbaum, historienne et apprentie hortultrice.

Quelle nature pour demain ? : la Fête d'automne du 8 octobre correspondait aussi à la clôture des manifestations « Quelle nature pour demain ? 40 ans de protection des sites naturels du canton de Neuchâtel ». Une exposition « Quelle nature sur les crêtes ? », financée par un subside de la Loterie romande à Ecoforum, traitait cette thématique et a été inaugurée à la Fête d'automne. Elle est destinée à circuler par la suite dans les écoles.

Conférences et visites : une visite commentée a été organisée en date du 14 juin sur l'exposition du Jardin à thèmes en collaboration avec la Société neuchâteloise des Sciences naturelles.

Une conférence d'Omer Laivao et Martin Callmander sur la « Richesse et diversité de la flore malgache : l'exemple des *Pandanus* » a été donnée le 31 mai. Une conférence sur « Les fleurs dans l'Art nouveau » par Mme Catherine Baer a été présentée au Jardin botanique le 14 septembre.

Le Jardin botanique a collaboré aux « mardis des musées » avec le Musée d'Art et d'Histoire. Par deux fois, un « mardi du musée » avait lieu au Jardin botanique et était suivi d'un autre au Musée (respectivement 13 et 20 juin ainsi que 5 et 12 septembre).

La Nuit des Musées : le Jardin botanique a également présenté ses expositions à l'occasion de la Nuit des Musées qui a eu lieu le 20 mai 2006.

Journées du patrimoine : le Jardin botanique a participé le 10 septembre aux Journées du patrimoine dont le thème était « Les jardins, culture et poésie ».

Ateliers : grâce à un financement de Neuchâtois, 18 classes (379 participants) ont pu suivre un atelier autour du potager avant les vacances d'été.

En outre, en collaboration avec l'Atelier des Musées, les enfants ont passé du Jardin botanique au Musée d'art et d'histoire, pour un atelier végétal d'une journée autour de l'Art nouveau lors de la première semaine de vacances (11 au 14 juillet).

Excursions botaniques : sept excursions ont été organisées et guidées par le professeur honoraire Jean-Louis Richard.

Conservation des espèces : coordination régionale pour la protection de la flore : le Jardin botanique continue à accueillir le secrétariat de la Coordination régionale pour la protection de la flore et à en assurer le conseil scientifique. Il participe également à un groupe de travail sur la conservation du Sabot-de-Vénus. Dans ce domaine, il collabore étroitement avec l'OCCN (Office cantonal de la conservation de la nature).

Evénements particuliers

La décision de l'Université de se désengager progressivement du fonctionnement du Jardin botanique a impliqué une analyse de son fonctionnement et de son rayonnement. Il a ainsi été mis en évidence que le Jardin botanique accueillait, en 2005, 32'000 visiteurs, dont le 30 % était domicilié hors du canton (10 % d'étrangers). Le rayonnement du Jardin botanique, ses synergies et l'étendue de ses collaborations lui accordent sa légitimité. Des solutions doivent être trouvées pour qu'il puisse continuer de travailler au profit des universitaires et de la population afin d'accomplir ses missions.

Une requête de projet complémentaire au Pôle de recherche national « Survie des plantes » a permis d'obtenir le financement partiel de l'exposition temporaire de 2007 sur le thème des « interactions plantes-insectes ». Celle-ci aura lieu à la fois dans l'Orangerie et dans le Jardin à thèmes.

Des recherches de financement coordonnées par le Jardin botanique de Neuchâtel avec le soutien de Hortus Botanicus Helveticus ont également abouti pour l'édition d'un guide des Jardins botaniques suisses qui paraîtra aux éditions Rossolis au printemps 2007.

Infrastructures

Aménagement du Jardin des senteurs : ce secteur présente la diversité des odeurs et est un outil très apprécié des classes.

Pérennisation de l'exposition « Florilège de noms » : il s'agit de l'exposition temporaire de 2005 au Jardin à thèmes. Celle-ci traite de l'origine des noms des plantes. Elle offre, à ce titre, un complément intéressant au Jardin de l'évolution, très fréquenté par les étudiants.

Mutations

Rien à signaler

9. Suivi du mandat d'objectifs

Le plan d'intentions, actuellement en vigueur et qui constitue le plan stratégique de l'Université, a été élaboré en automne 2004. Sous la forme d'un mandat d'objectifs, il a été approuvé par le Conseil d'Etat en hiver 2005 et par le Grand Conseil le 15 mars 2005.

Rappelons que le plan d'intentions prévoyait une augmentation de l'enveloppe budgétaire à l'horizon 2008 de 4 millions de francs pour la réalisation du système d'études selon la Déclaration de Bologne, et de 1 million pour mettre en place le système d'assurance qualité comme prescrit par la loi fédérale sur l'aide aux universités. Les réalités financières du canton ont rendu toute augmentation impossible en 2006 et ont conduit à une diminution de la subvention accordée à l'Université (charges nettes pour le canton) de 3.5 millions pour le budget 2007.

La mise en place de cette diminution budgétaire a fortement mobilisé les forces des autorités universitaires aussi bien au niveau du rectorat qu'au niveau des facultés. Elle a donc retardé l'avancement des travaux sur l'assurance qualité.

Il est certes réjouissant de constater une augmentation de 9.8% du nombre d'étudiants entre les années académiques 2004 – 2005 et 2005 – 2006, mais celle-ci entraîne bien entendu une augmentation des charges d'enseignement. Paradoxalement, l'Université doit se contenter d'un budget en diminution, alors même que la seule introduction du système d'études selon la Déclaration de Bologne nécessiterait des moyens supplémentaires.

En résumé, la mise en œuvre du mandat d'objectifs a été sérieusement ralentie en raison des difficultés budgétaires, et si celles-ci devaient persister, il faudrait sans doute revoir les objectifs stratégiques de l'Université, étant entendu que la qualité de l'encadrement des étudiants doit être garantie et qu'il est impossible de se passer d'un système minimal d'assurance qualité.

9.1 Procédures d'engagement de nouveaux professeurs

Un soin tout particulier a été apporté à la planification des postes de professeur. Pour un grand nombre de chaires de professeur, des profils ont été définis par les facultés, puis mis au concours. Dans la plupart des cas, la procédure a pu être terminée, et un nouveau professeur nommé, pour entrer en fonction soit au début du semestre d'automne 2006 – 2007, soit au début du semestre de printemps 2007.

L'ensemble de ces travaux a exigé un effort extrêmement important de la part des facultés.

Le tableau ci-dessous fournit l'état détaillé de la situation.

Nominations jusqu'au 30 septembre 2006

Au cours de l'année 2005 – 2006, les nominations suivantes sont intervenues :

FLSH : 6 professeurs ordinaires, 1 professeur extraordinaire (50%) et 2 professeurs assistants ;

FD : 3 professeurs ordinaires et 6 professeurs extraordinaires (50%) ; par ailleurs, les taux d'activités de 2 professeurs extraordinaires ont été complétés à 100%, et ils ont donc été nommés professeur ordinaire.

FSE : 4 professeurs ordinaires.

FS : néant.

Au total, 22 nouveaux professeurs ont été nommés, dont 7 femmes.

Au concours ou prévus

Par ailleurs, les postes suivants ont été ou seront mis au concours et devraient aboutir à des nominations dans les mois à venir :

FLSH : 2 professeurs ordinaires, et 1 professeur assistant ;

FD : néant ;

FSE : 1 professeur ordinaire et 1 professeur extraordinaire (50%) ;

FS : La situation en FS est quelque peu particulière. 3 postes de professeur ordinaire ont été mis au concours. Le professeur en statistique appliquée aux sciences naturelles devrait pouvoir être nommé prochainement. Pour des raisons financières, la mise au concours du poste de physique expérimentale a été suspendue. Par ailleurs, la pertinence d'une chaire en chimie analytique des substances naturelles est actuellement à l'examen.

Tableau récapitulatif des nominations de professeurs

FAC	Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
Lettres et sciences humaines	Sciences de l'éducation I	PO	En cours	
	Sciences de l'éducation II	PO	En cours	
	Histoire de l'art du Moyen Age et de muséologie	PO	Nomination 5.7.06 Entrée en fonction 1.9.06	Pierre-Alain Mariaux
	Linguistique ibéro-romane	PO	Nomination 26.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	Juan Sanchez Méndez
	Analyse des processus sociaux I	PO	Nomination 27.9.06 Entrée en fonction 1.1.07	Janine Dahinden
	Analyse des processus sociaux II	PO	Nomination 27.9.06 Entrée en fonction 1.1.07	Gianni D'Amato
	Histoire moderne et contemporaine dans une perspective mondiale	PAss	Nomination 26.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	Nadège Sougy
	Histoire contemporaine	PO	Nomination 5.4.06 Entrée en fonction 1.10.06	Laurent Tissot
	Journalisme et communication	PO	En suspens	
	Archéologie préhistorique	PE	Nomination 2.10.06 Entrée en fonction 1.10.06	Matthieu Honegger
	Littérature anglaise	PO	Nomination 5.7.06 Entrée en fonction 1.9.06	Margaret Tudeau-Clayton
	Linguistique anglaise	PAss	Nomination 27.9.06 Entrée en fonction 1.2.07	Andrew McIntyre
	Ethnologie	PAss	En cours	
Sciences	Chimie des substances naturelles	PO	Suspendu	
	Statistique appliquée aux sciences naturelles	PO	En cours	
	Physique expérimentale	PO	Suspendu	
Sciences économiques	Finance d'entreprise	PO	Nomination 21.6.06 Entrée en fonction 1.2.07	Werner De Bondt
	Management de la production et de la logistique	PO	Nomination 23.8.06 Entrée en fonction 1.2.07	Gerald Reiner
	Psychologie du personnel	PO	Nomination 21.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	Marianne Schmid Mast
	Statistique appliquée	PO	Nomination 21.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	Yanyuan Ma
	Stratégie d'entreprise	PE	En cours	
	Comptabilité financière	PO	En cours	
Droit	Droit privé	PO	Nomination 26.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	Florence Guillaume
	Droit privé	PO	Nomination 26.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	Christoph Muller
	Droit pénal	PE	Nomination 26.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	André Kuhn
	Droit pénal	PE	Nomination 26.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	Yvan Jeanneret
	Droit de la santé	PE	Nomination 26.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	Dominique Sprumont
	Droit des sociétés	PE	Nomination 26.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	Jean-Luc Chenuaux
	Droit fiscal et droit de l'entreprise	PO	Nomination 26.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	Robert J. Danon
	Droit romain, histoire du droit et droit du travail	PE à PO	Nomination 21.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	Jean-Philippe Dunand
	Droit administratif	PE à PO	Nomination 26.6.06 Entrée en fonction 1.9.06	Piermarco Zen-Ruffinen
	Procédure civile, droit judiciaire	PE	Nomination 5.7.06 Entrée en fonction 1.9.06	François Bohnet
	Droit public économique, droit de la concurrence et droit du marché intérieur européen	PE	Nomination 27.9.06 Entrée en fonction 1.10.06	Evelyne Clerc

Tableau 10. Nominations de professeurs

9.2 Lignes de force du plan d'intentions

Nous résumons ci-dessous l'état des lignes de force du plan d'intentions par quelques mots-clés.

9.2.1 MAPS – Maison d'analyse des processus sociaux

Le programme scientifique de la MAPS est consacré à l'analyse de la circulation des personnes, des richesses et des connaissances. La MAPS regroupe les compétences de l'Université en sociologie (transférée l'automne 2005 en FLSH), ethnologie, géographie, économie régionale et étude des migrations et populations.

Deux professeurs en analyse des processus sociaux ont été nommés fin septembre 2006.

Les négociations en vue d'une intégration du SFM (Forum suisse des migrations et études de la population) ont abouti à un accord de principe des deux parties. Cette institution de vocation nationale et de réputation internationale sera donc intégrée dans l'Université dans les mois à venir.

Un nouveau bâtiment a été loué et aménagé au Faubourg de l'Hôpital 27 pour loger six professeurs de la MAPS et leurs équipes, en attendant de pouvoir regrouper l'ensemble du personnel de la MAPS sous un même toit.

La MAPS a donc ainsi pris son envol.

9.2.2 Pôle des microtechniques et nanotechnologies

La microtechnique est soutenue financièrement par un crédit spécial de la Confédération dans le cadre de projets communs, notamment entre l'IMT et l'EPFL. L'avenir de l'Observatoire cantonal (« ON ») n'a pas été réglé ; le Conseil d'Etat a donné mandat d'étudier une intégration de l'ON au CSEM. L'Université regrette qu'il n'ait pas été possible de mieux fédérer les forces de la microtechnique actives sur la place neuchâteloise.

Le projet de message du Conseil fédéral consacré à la formation, la recherche et l'innovation (message « FRI ») mentionne la microtechnique et les nanotechnologies comme une priorité nationale. Dans ce cadre, l'Université travaille sur un projet de programme scientifique en collaboration avec l'EPFL. Le financement à disposition pour la période 2008 – 2011 n'est pas connu ; il dépendra entre autres de décisions politiques au niveau fédéral, et plus précisément du taux d'accroissement des moyens accordés aux activités de formation et de recherche.

Malheureusement, il n'y a pas eu d'évolution dans le dossier de construction d'un nouveau bâtiment regroupant toute la microtechnique de l'Université, y compris les infrastructures technologiques, en remplacement de l'actuel « *ComLab* »).

9.2.3 Pôle de biologie végétale

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique a approuvé le financement du pôle national de recherche « Survie des plantes » pour une deuxième période, allant de 2006 à 2009. Dans les années à venir, le pôle est appelé à accroître le transfert technologique.

La chaire de statistique appliquée aux sciences naturelles a été mise au concours et une nomination devrait intervenir prochainement.

La chaire de chimie analytique des substances naturelles a été mise au concours, mais sa justification a été remise en question par le panel d'évaluation de la chimie et par une partie des professeurs de biologie. Dans les mois à venir, il faudra décider si cette chaire est maintenue.

9.2.4 Passage au système de Bologne

Depuis la rentrée 2005 – 2006, l'Université de Neuchâtel a passé complètement au système de Bologne, et tous les étudiants commençant à l'Université sont inscrits pour un bachelor (à l'exception de l'orthophonie, de la médecine et de la pharmacie) ou pour un master. Dans l'année à venir, la FLSH préparera les plans d'études pour ses filières de formation de niveau master, dont le début est fixé à la rentrée 2007.

En attendant, des étudiants détenteurs d'une licence en lettres ou sciences humaines et sociales peuvent obtenir un master après un complément d'études de 30 ECTS.

L'Université n'a pas obtenu les moyens prévus dans le plan d'intentions pour la mise en œuvre de la Déclaration de Bologne. Elle aura donc des difficultés à se doter d'un corps professoral suffisamment étoffé pour mettre en place une offre à la fois attrayante et diversifiée de filières d'études, surtout au niveau des masters. En l'absence d'une augmentation budgétaire de l'ordre de 4 millions par année, comme demandée dans le plan d'intentions, l'offre de formation devra être redimensionnée, ce qui est extrêmement problématique pour une petite université.

9.2.5 Gestion de l'Université

Les projets suivants ont été menés à bien :

- Budget ventilé par faculté
- Rapatriement des comptes non intégrés
- Règlement sur la fortune
- Gestion informatisée des étudiants

Les projets suivants sont actuellement en cours :

- Budgétisation des salaires
- Documenter par écrit les procédures les plus importantes
- Gestion par objectifs
- Cahiers des charges de tous les collaborateurs
- Elaboration de formulaires standard
- Règlement sur les gains annexes
- Règlement du statut des professeurs
- Règlement sur les congés scientifiques
- Numérisation des documents déposés par les étudiants

Organisation et informatique

Suite à la maladie et au départ du secrétaire général, le service des bibliothèques, le service des bâtiments et le jardin botanique ont été mis sous la même direction que l'informatique et les télécommunications, appelée nouvellement « Direction des infrastructures ».

La gestion informatisée des dossiers des étudiants a été mise en place, y compris les inscriptions aux examens ; grâce à ce système, les diplômes, mais surtout les suppléments aux diplômes tels qu'exigés par la déclaration de Bologne, ont pu être produits de façon automatique, ce qui aurait été impossible autrement. Le système sera complété par un module de gestion électronique des documents, de façon à rendre disponibles sous forme numérique tous les documents soumis par les étudiants.

Pour améliorer les prévisions budgétaires, y compris la possibilité d'envisager différents scénarios, un système informatique de budgétisation des salaires est en élaboration.

Assurance qualité

L'évaluation systématique des enseignements a été mise en place. Simultanément, des actions en faveur de la valorisation de l'enseignement ont été réalisées : ateliers de préparation de cours, conseils et appuis pédagogiques pour les professeurs et autres enseignants, etc. A cet effet, un conseiller à l'enseignement a été engagé et l'Université a rejoint le réseau R-CFE (Réseau romand de conseil, formation et évaluation de l'enseignement universitaire).

Sous la forme de projets pilotes, on a procédé à l'évaluation de deux unités. Une unité regroupe une ou plusieurs filières d'enseignement et équipes de recherche. Pour ces évaluations pilotes, la chimie et le français avaient été retenus. L'étape suivante consistera à affiner le concept et à valider la procédure. Le rectorat fera par ailleurs une proposition pour un découpage en unités d'évaluation et un calendrier pour les années à venir. A cet effet, une conseillère à la recherche a été engagée.

Dans l'année à venir, on devra s'attaquer au concept général d'assurance qualité et à l'assurance qualité dans les services. En effet, dès l'automne 2007, l'Organe d'Assurance Qualité (« OAQ ») procédera à l'audit des systèmes d'assurance qualité dans les universités, conformément à la loi fédérale d'aide aux universités (« LAU »).

Rappelons que le plan d'intentions prévoyait un coût de CHF 1 million par année pour le système d'assurance qualité, ce qui correspond à la fourchette inférieure d'estimation des universités (fourchette inférieure 0.8%, fourchette supérieure 2.0%). Pour des raisons budgétaires, l'Université n'a pas pu obtenir ces moyens. Il a donc fallu se contenter d'un minimum, en espérant que cet effort soit néanmoins reconnu par les experts le moment venu.

9.2.6 Bâtiments

Le manque de locaux pour l'enseignement n'est toujours pas résolu, même si quatre salles de séminaire supplémentaires ont pu être aménagées dans le cadre des opérations décrites ci-dessous.

Faculté des sciences économiques

Deux étages ont été loués dans le bâtiment sis rue de la Maladière 23 pour y loger des instituts de la Faculté des sciences économiques. Comme résultat, l'ensemble des professeurs et collaborateurs ainsi que la bibliothèque de cette faculté sont maintenant regroupés à proximité du bâtiment de la rue Pierre-à-Mazel 7. Il n'en demeure pas moins que ces locaux sont mal adaptés à un usage universitaire, en particulier parce qu'ils n'offrent pas de salles de cours et seulement deux salles de séminaire et que l'interaction avec les étudiants est donc difficile.

Faculté des lettres et sciences humaines

Le bâtiment sis Faubourg de l'Hôpital 27, auparavant occupé par les services sociaux de la Ville de Neuchâtel, a été loué et aménagé pour accueillir six professeurs avec leurs équipes de la Faculté des lettres et sciences humaines participant à la MAPS. Le manque de place en FLSH a donc trouvé une solution temporaire, peut-être pas idéale, mais malgré tout acceptable.

Faculté de droit

Des locaux libérés par la Faculté des sciences économiques au Faubourg de l'Hôpital 106 ont pu être mis à disposition de la Faculté de droit pour y loger les nouveaux professeurs, en attendant que le bâtiment principal soit rénové.

Bâtiment principal de l'Avenue du Premier-Mars

Un projet architectural de rénovation intérieure du bâtiment principal a été élaboré. Il permettra de loger l'ensemble des collaborateurs de la Faculté de droit, y compris sa bibliothèque, actuellement à l'étroit et dans des locaux vétustes, de mettre à disposition un nouvel auditoire de 200 places environ (qui manque cruellement) et de façon générale, de gagner environ 30% de capacité utile. A noter encore qu'il est indispensable de rendre le bâtiment accessible aux personnes handicapées. Enfin, une partie non négligeable de l'infrastructure technique doit en tout état de cause être remplacée, en particulier le réseau électrique et l'injection de chaleur. L'Université espère que cette rénovation commencera en 2007, faute de quoi la subvention fédérale, actuellement acquise, risque d'être perdue ou remise en question.

Bâtiment technologique

Comme déjà écrit dans le plan d'intentions, il est indispensable de remplacer le bâtiment technologique actuel (rue Jaquet-Droz 7) par une nouvelle réalisation. Par ailleurs, l'Institut de microtechnique est aujourd'hui réparti sur 5 bâtiments, et bientôt 6. Pour garantir le développement de la microtechnique et des nanotechnologies dans la région et à l'Université, il est indispensable de construire un bâtiment qui regroupe toute la microtechnique et offre un potentiel de croissance de ce domaine dans les années à venir.

9.3 Objectifs et mesures : réalisation et perspectives

Objectif 1 **Introduire un système d'assurance qualité englobant l'enseignement, la recherche et les services**

L'évaluation systématique des enseignements a été mise en place. Simultanément, des actions en faveur de la valorisation de l'enseignement ont été réalisées : ateliers de préparation de cours, conseils et appuis pédagogiques pour les professeurs, etc. A cet effet, un conseiller à l'enseignement a été engagé et l'Université a rejoint le réseau R-CFE.

Sous la forme de projets pilotes, on a procédé à l'évaluation de deux unités. Une unité regroupe une ou plusieurs filières d'enseignement et équipes de recherche. Pour ces évaluations pilotes, la chimie et le français avaient été retenus. L'étape suivante consistera à affiner le concept et à valider la procédure. Le rectorat fera par ailleurs une proposition pour un découpage de l'Université en unités d'évaluation et un calendrier pour les années à venir. Pour mener à bien les évaluations, une conseillère à la recherche a été engagée.

Dans l'année à venir, on devra s'attaquer au concept général d'assurance qualité et à l'assurance qualité dans les services. En effet, dès l'automne 2007, l'Organe d'Assurance Qualité (« OAQ ») procédera à l'audit des systèmes d'assurance qualité dans les universités, conformément à la loi fédérale d'aide aux universités (« LAU »).

Rappelons que le plan d'intentions prévoyait un coût de CHF 1 million par année pour le système d'assurance qualité, ce qui correspond à la fourchette inférieure d'estimation des universités (fourchette inférieure 0.8%, fourchette supérieure 2.0%). Pour des raisons budgétaires, l'Université n'a pas pu obtenir ces moyens. Il a donc fallu se contenter d'un minimum, en espérant que cet effort soit néanmoins reconnu par les experts le moment venu.

Un conseiller à la qualité, en charge de la coordination de la mise en place du système et responsable pour l'introduction d'un système d'assurance qualité relatif aux « services académiques³ » a été engagé au 1^{er} octobre 2006.

Mesure 1 *Evaluer systématiquement tous les cours et prendre des mesures correctives, terminée*

Comme prévu, les évaluations systématiques des enseignements ont eu lieu en décembre 2005 et juin 2006, une par semestre.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Evaluation des cours	Terminé	100%
Conseiller à l'enseignement	Terminé	100%

Mesure 2 *Evaluer périodiquement les filières d'études et prendre des mesures correctives*

Le concept d'évaluation des filières d'études et équipes de recherche a fait l'objet de deux projets pilotes. Le découpage définitif de l'Université en unités d'évaluation est à l'étude.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Evaluation des filières	Démarrage	25%
Conseiller à la recherche	Terminé	100%
Conseiller à l'enseignement	Terminé	100%

Mesure 3 *Evaluer périodiquement la satisfaction des anciens diplômés et de leurs employeurs*

Une adresse électronique permanente est accordée depuis l'automne 2004 à tous les anciens étudiants, en vue de pouvoir recourir à des enquêtes de satisfaction des études.

³ A comprendre comme les « prestations fournies aux étudiants » et à ne pas confondre avec « le service académique »

Des enquêtes partielles auprès d'anciens étudiants ont été réalisées mais leur systématisation exige encore un travail considérable, notamment parce que nous ne disposons pas de leur adresse.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Remise des diplômes	En cours	40%
Enquêtes de satisfaction auprès des anciens étudiants	Démarrage	10%

Mesure 4 **Organiser un appui pédagogique pour les enseignants, terminée**

L'Université de Neuchâtel a rejoint le réseau R-CFE (Réseau romand de Conseil, Formation et Evaluation pour l'enseignement universitaire) et propose depuis janvier 2006 des ateliers et séminaires d'appui à l'enseignement.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Conseiller à l'enseignement	Terminé	100%

Mesure 5 **Faire évaluer périodiquement les instituts par des experts et attribuer les moyens en fonction des résultats**

Le nombre de postes de maîtres-assistants a été déterminé en fonction du volume des fonds de tiers par professeur.

Les facultés ont été mandatées de fixer des critères pour attribuer des chargés de cours ou d'enseignement aux filières d'études en tenant compte des autres ressources disponibles, en particulier les enseignements assurés par les professeurs ou par d'autres collaborateurs.

Le concept d'évaluation des filières d'études et équipes de recherche a fait l'objet de deux projets pilotes. Le découpage définitif de l'Université en unités d'évaluation est à l'étude.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Evaluation des filières	Démarrage	25%
Conseiller à la recherche	Terminé	100%
Attribution d'heures de charges de cours ou d'enseignement en fonction de critères objectifs	En cours	20%

Mesure 6 **Définir explicitement les procédures de décision, terminée**

Les tableaux des quotas en personnel de toutes les unités ainsi que les budgets des facultés ont été communiqués à tous les doyens, alors qu'ils étaient auparavant confidentiels.

Un tableau de délégation des compétences (voir rapport de gestion 2004 – 2005, annexe 11.1.2 p.130) a été défini et publié. Un « Règlement sur les pouvoirs de représentation et de signature de l'Université » est prêt à être adopté et précisera encore mieux les délégations de compétence.

Une base de données permet de suivre les décisions du Directoire (opérationnel) et du Rectorat (stratégique). Les décisions les plus importantes sont publiées sur le site internet de l'Université (voir sur <http://www2.unine.ch/rectorat/page4574.html>).

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Règlement sur les pouvoirs de représentation et de signature	Terminé	100%
Transparence des décisions du rectorat	Terminé	100%
Base de données des décisions	Terminé	100%
Gestion fortune UniNE	Terminé	100%
Règlement général d'organisation (RGOU) de l'Université	Terminé	100%

Mesure 7 **Suivre et évaluer la qualité des services**

Mandat a été donné aux services de définir explicitement leurs objectifs pour l'année à venir (« domaines d'amélioration ») et de documenter les procédures de leurs principales activités, de créer des formulaires standard et que chaque collaborateur possède un cahier des charges également standardisé.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Description des procédures	En cours	20%
Cahiers des charges	En cours	30%
Missions et objectifs	En cours	75%
Formulaires standard	En cours	75%
Formation EFQM	En cours	75%
Conseiller à la qualité	Terminé	100%

Objectif 2 Affirmer l'autonomie de l'Université et cadre financier*Mesure 8* **Passage à un budget cantonal de charges nettes, terminée**

La mesure a été réalisée (lettre de Mme la Conseillère d'Etat S. Perrinjaquet, cheffe du DECS, du 24 février 2006).

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Passage à un budget en charges nettes	Terminé	100%

Mesure 9 **Intégration du budget extraordinaire dans le budget ordinaire**

Aucun progrès n'a été réalisé et il n'est pas certain qu'il soit possible ou opportun de réaliser cette mesure.

Mesure 10 **Autorisation de constituer des fonds pour des financements spéciaux**

Aucun progrès n'a été réalisé. La réalisation de cette mesure serait importante pour absorber des fluctuations d'activités et de recettes, puisque ces dernières ne sont plus couvertes automatiquement par le budget de l'Etat après le passage à un budget en charges nettes.

Mesure 11 **Adapter les comportements à la nouvelle Loi sur l'Université (LU)**

Les règlements suivants ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration :

- Règlement sur les pouvoirs de représentation et de signature
- Règlement sur les gains annexes
- Règlement sur le statut des professeur-e-s
- Règlement sur les congés scientifiques des professeurs
- Règlement sur les immatriculations et exmatriculations

Le projet de rapatriement des comptes non intégrés est terminé.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Réglementation UniNE	En cours	60%
Rapatriement des comptes non intégrés	Terminé	100%
Règlement sur les pouvoirs de représentation et de signature	Terminé	100%
Règlement sur la gestion fortune UniNE	Terminé	100%

Mesure 12 **Récolter des fonds de tiers sous la forme de mécénat et de sponsoring**

Une chaire en droit du sport a pu être créée grâce à un mécène, pour une durée de six ans.

La Confédération a accepté d'accorder 1'600'000 francs pour des collaborations en micro-technique, projet « CIMENT », pour la période 2006 – 2007.

Le Fonds national a prolongé le financement du pôle national de recherche « Survie des plantes » pour la période 2006 – 2009.

Le Conseil de l'Université a constitué une commission chargée d'étudier la problématique de la récolte de fonds, qui a rendu un rapport.

L'acquisition d'un mécénat pour une chaire pendant 3 ans en lettres et sciences humaines a échoué, même si notre proposition a été bien classée.

Le recteur a obtenu une promesse de financement à hauteur de 300'000 francs d'une fondation privée pour lancer un satellite d'exploration technologique, mais l'idée n'a pas trouvé d'écho favorable au sein de la Faculté des sciences.

Le secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche a promis un soutien financier de 500'000 francs par année pour la création d'un centre d'études d'intérêt national.

Il serait essentiel de créer une fondation destinée à recueillir des fonds de donateurs.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
CIMENT, financement	Terminé	100%
Pôle « Survie des plantes », reconduction	Terminé	100%
Chaire en droit du sport	Terminé	100%
Création d'une fondation de soutien financier à l'Université	Démarrage	10%

Objectif 3 Maintenir, améliorer la qualité de l'infrastructure administrative, informatique, bibliothécaire et immobilière

Mesure 13 Construire ou acquérir un nouveau bâtiment pour l'enseignement

Il convient de rappeler que l'Université de Neuchâtel est dispersée sur 32 bâtiments, ce qui est excessif pour une institution de cette taille.

Diverses actions de sensibilisation des autorités ont été entreprises. En attendant, les mesures temporaires suivantes ont été prises :

- Deux étages ont été loués dans un bâtiment sis rue de la Maladière 23 pour y loger des instituts de la Faculté des sciences économiques. Comme résultat, l'ensemble des professeurs et collaborateurs ainsi que la bibliothèque de cette faculté sont maintenant regroupés à proximité du bâtiment de la rue Pierre-à-Mazel 7. Il n'en demeure pas moins que ces locaux sont mal adaptés à un usage universitaire, en particulier parce qu'ils n'offrent pas de salles de cours et seulement deux salles de séminaire et que l'interaction avec les étudiants est donc difficile.
- Un bâtiment sis Faubourg de l'Hôpital 27, auparavant occupé par les services sociaux de la Ville de Neuchâtel, a été loué et aménagé pour accueillir six professeurs avec leurs équipes de la Faculté des lettres et sciences humaines participant à la MAPS. Le manque de place en FLSH a donc trouvé une solution temporaire, mais malgré tout acceptable.
- Des locaux libérés par la FSE au Faubourg de l'Hôpital 106 ont pu être mis à disposition de la Faculté de droit pour y loger les nouveaux professeurs, en attendant que le bâtiment principal soit rénové.
- Le problème du manque de locaux pour l'enseignement n'est toujours pas résolu, même si quatre salles de séminaire supplémentaires ont pu être aménagées dans le cadre des deux opérations précédentes.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Regrouper la FSE	Terminé	100%
Offrir des locaux supplémentaires à la FLSH	Terminé	100%
Nouveau bâtiment pour l'enseignement	Pas commencé	0%

Mesure 14 Rénover le bâtiment principal

Un projet architectural de rénovation intérieure du bâtiment principal a été élaboré. Il permettra de loger l'ensemble des collaborateurs de la FD, y compris sa bibliothèque, actuellement à l'étroit et dans des locaux vétustes, de mettre à disposition un nouvel auditoire de 200 places environ (qui manque cruellement) et de façon générale, de gagner environ 30% de capacité utile. L'Université espère que cette rénovation commencera en 2007, faute de quoi la subvention fédérale, actuellement acquise, risque d'être perdue ou remise en question.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>	<u>Réalisé à</u>
Alma Mater - Rénovation du bâtiment principal	En cours	30%

Mesure 15 Remplacer le ComLab (infrastructure technologique de nano- et microtechnique)

Comme déjà écrit dans le plan d'intentions, il est indispensable de remplacer le bâtiment technologique actuel, appelé Comlab, par une nouvelle réalisation. Par ailleurs, l'Institut de microtechnique est actuellement réparti sur 5 bâtiments, et bientôt sur 6. Pour garantir le développement de la microtechnique et des nanotechnologies dans la région et à l'Université, il est indispensable de construire un bâtiment qui regroupe toute la microtechnique et offre un potentiel de croissance de ce domaine dans les années à venir. Aucun progrès n'a été réalisé, alors même que divers groupes de travail ont planché sur le sujet au niveau de l'Etat.

Le recteur a eu des contacts avec des investisseurs privés potentiels.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>	<u>Réalisé à</u>
Construction d'un bâtiment technologique	Pas commencé	0%

Mesure 16 Réviser les règlements et procédures pour les adapter à la nouvelle loi

Prière de se référer aux commentaires de la mesure 11 ci-dessus.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>	<u>Réalisé à</u>
Réglementation UniNE	En cours	60%
Rapatriement des comptes non intégrés	Terminé	100%
Règlement sur les pouvoirs de représentation et de signature	Terminé	100%
Règlement sur la gestion fortune UniNE	Terminé	100%

Mesure 17 Maintenir et développer la qualité de fonctionnement des services administratifs

Le fonctionnement du service académique a été profondément remanié et substantiellement amélioré, sous la conduite de son nouveau responsable, M. Philippe Jeanneret.

La direction administrative a reçu le mandat de mettre en place un système de prévision des charges salariales (« budgétisation des salaires »).

La direction administrative a été mandatée d'améliorer et d'optimiser les procédures de reconduction et d'engagement du personnel académique, plus particulièrement des assistants doctorants et des chargés de cours ou d'enseignement.

Les services directement liés au rectorat ont été provisoirement regroupés dans une unité appelée « état-major ». Il est prévu, avec l'arrivée d'un nouveau secrétaire général, en remplacement de M. Pierre Barraud, de renommer cette unité « secrétariat général ». Le nouveau secrétaire général assumera simultanément la fonction de directeur des ressources académiques.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Réorganisation du SPC	Terminé	100%
Réorganisation du SACAD	Terminé	100%
Budgétisation des salaires	En cours	70%
Optimisation des procédures de renouvellement académique	En cours	70%
Réorganisation des services du rectorat	Terminé	100%

Mesure 18 **Maintenir et développer la qualité de l'infrastructure informatique et de communication**

Les professeurs disposent chacun d'une page web.

La plupart des salles de cours et de séminaires ont été équipés de moyens audio-visuels modernes, en général d'un ordinateur fixe et d'un projecteur (« beamer »). Certains tableaux noirs ont également été remplacés.

La mise en place de la « nouvelle gestion électronique des étudiants » (NGEE) a fait des progrès substantiels selon les deux axes ci-dessous :

- La mise en place d'un système de gestion de documents (GED) est à l'étude, notamment pour garantir la circulation des dossiers de demandes d'équivalence dans le cadre des admissions aux programmes de master.
- L'informatisation des dossiers des étudiants « IS-Academia » est terminée. Le nouveau système est utilisé par exemple pour produire les suppléments au diplôme et les questionnaires d'évaluation des cours. La gestion automatisée des examens est en cours de développement.

La gestion électronique des documents administratifs n'a pas fait de progrès.

Voir mesure également mesure 29.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Pages web des professeurs	Terminé	100%
Equipement des salles de cours (moyens de projection)	Terminé	100%
Nouveau site web	Terminé	100%
Gestion électronique des documents administratifs	En cours	10%
Gestion électronique des documents d'étudiant	En cours	50%
IS-Academia	En cours	90%

Mesure 19 **Maintenir la qualité des bibliothèques : procéder au « désherbage » ; systématiser l'accès aux ressources électroniques ; introduire des services de documentation**

La dispersion des bibliothèques reste une préoccupation.

Pour le surplus, il n'y a pas eu de progrès concernant cette mesure.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
ORB - Optimisation des ressources des bibliothèques	En cours	20%

Objectif 4 **Introduire le système d'études selon la Déclaration de Bologne**

Depuis la rentrée 2005 – 2006, l'Université de Neuchâtel a passé complètement au système de Bologne, et tous les étudiants commençant une première année à l'Université sont inscrits pour un bachelor (à l'exception de l'orthophonie, de la médecine et de la pharmacie) ou pour un master. La FLSH a commencé à préparer les plans d'études pour ses filières de formation de niveau master, dont le début est fixé à la rentrée 2007. En attendant, les étudiants détenteurs d'une licence en lettres ou sciences humaines et sociales peuvent obtenir un master après un complément d'études de 30 ECTS.

L'Université n'a pas obtenu les moyens prévus dans le plan d'intentions pour la mise en œuvre de la Déclaration de Bologne. Elle aura donc des difficultés à se doter d'un corps professoral suffisamment étoffé pour mettre en place une offre à la fois attrayante et di-

versifiée de filières d'études, surtout au niveau des masters. En l'absence d'une augmentation budgétaire de l'ordre de 4 millions par année, comme demandée dans le plan d'intentions, l'offre de formation devra être redimensionnée, ce qui est extrêmement problématique pour une petite université.

Les mesures 20 à 26 sont mises en place par des actions transversales qui portent à la fois sur les créations de postes de professeur et la révision de l'offre de formation (suppression et regroupements de filières).

Mesure 20 L'encadrement des étudiants doit satisfaire à des standards minimaux, aussi bien qualitatifs que quantitatifs

Par l'engagement de nouveaux professeurs, l'encadrement a pu être amélioré. La situation actuelle est la suivante : cette mesure est réalisée complètement dans les facultés des sciences, de droit et de théologie, et en grande partie dans la Faculté des sciences économiques ; il reste du chemin à parcourir pour la Faculté des lettres et sciences humaines.

Mesure 21 Pour un master complet, il faut trois professeurs.

Mesure 22 Pour un bachelor complet, il faut trois professeurs.

Mesure 23 Pour une demi-filière d'études (appelée pilier en FLSH, donc un demi-bachelor suivi d'un demi-master), il faut 3 professeurs s'il n'y a pas d'accord de collaboration

Comme écrit plus haut, la mesure a pu être réalisée pour une partie des filières par l'engagement de nouveaux professeurs.

Mesure 24 Pour une demi-filière d'études (appelée pilier en FLSH, donc un demi-bachelor suivi d'un demi-master), il faut 2 professeurs s'il y a accord de collaboration

La FLSH a été chargée de chercher des collaborations pour les piliers où il n'y a que deux professeurs.

Mesure 25 Exigence d'un responsable de filière d'études

Voir mesure 26.

Mesure 26 Pour toute filière (bachelor ou master) ou demi-filière d'études, il y a un professeur responsable et un suppléant, également professeur. Un professeur à plein temps ne peut être responsable / responsable suppléant de plus de deux filières. terminée

Des responsables et des suppléants ont été désignés. Il conviendra de procéder à une évaluation de ce mécanisme. Voir mesure 25.

Mesure 27 Nombre d'heures de cours assurés par des professeurs ; la moitié des heures de cours dans une filière d'études doit être assurée par des professeurs.

Les facultés ont reçu le mandat de fixer des critères pour attribuer des chargés de cours ou d'enseignement aux filières d'études en tenant compte des autres ressources disponibles, en particulier les enseignements assurés par les professeurs ou par d'autres collaborateurs.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>	<u>Réalisé à</u>
Attribution d'heures de charges de cours ou d'enseignement en fonction de critères objectifs	En cours	20%

Objectif 5 Garantir la qualité de l'enseignement

Mesure 28 Mettre en place des modes d'enseignement novateurs : auto-apprentissage, enseignement basé sur des projets ou ateliers, participation à la recherche, etc.

Un laboratoire multimédia d'apprentissage du français a été mis en place à l'ILCF. Le rectorat souhaite offrir les mêmes possibilités, mais en libre service, pour l'apprentissage de l'anglais et de l'allemand.

L'adhésion récente au réseau « R-CFE » (Réseau romand de Conseil, Formation et Evaluation pour l'enseignement universitaire) permet aux professeurs d'accéder à des cours, séminaires et ateliers, ce qui devrait avoir pour effet un renouvellement des pratiques pédagogiques.

Il reste cependant vrai que les facultés et professeurs devraient être sensibilisés à l'avenir à la problématique du renouvellement des méthodes pédagogiques.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Laboratoire de langues	Terminé	100%
Conseiller à l'enseignement	Terminé	100%

Mesure 29 Mettre en place un système informatisé de gestion des étudiants: recrutement - immatriculation - suivi - diplômés - "alumni"

La mise en place de la « nouvelle gestion électronique des étudiants » (NGEE) a fait des progrès substantiels selon les deux axes ci-dessous :

- La mise en place d'un système de gestion de documents (GED) est à l'étude, notamment pour garantir la circulation des dossiers de demandes d'équivalence dans le cadre des admissions aux programmes de master.
- L'informatisation des dossiers des étudiants « IS-Academia » est terminée. Le nouveau système est utilisé par exemple pour produire les suppléments au diplôme et pour produire les questionnaires d'évaluation des cours. La gestion automatisée des examens est en cours de développement.

Les étudiants qui obtiennent un diplôme peuvent conserver depuis l'automne 2004 leur adresse électronique. L'Université espère former ainsi une communauté d'alumni. Elle a aussi l'intention d'interroger ses anciens sur la qualité de la formation obtenue.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Adresses électroniques des anciens diplômés	Terminé	100%
Gestion électronique des documents d'étudiant	En cours	50%
IS-Academia	En cours	90%

Objectif 6 Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants

Comme l'année passée, un séminaire pour préparer les étudiants à postuler à un emploi a été organisé. Il a été suivi de simulations d'entretiens d'embauche.

Mesure 30 Développer les compétences sociales des étudiants

Mesure 31 Organiser des stages

Objectif 7 Accroître le nombre d'étudiants

Le nombre d'étudiants a progressé de 9.8% entre le 1^{er} décembre 2004 et le 1^{er} décembre 2005. Un résultat partiel encourageant a donc été obtenu mais l'objectif subsiste, car il est essentiel pour une institution de la taille de l'Université de Neuchâtel.

On peut espérer que le renouvellement des plans d'études en raison de l'introduction du système de Bologne et le renforcement des actions de promotion permettront

d'augmenter encore le nombre d'étudiants. On peut en tous cas constater que le nombre d'étudiants en microtechnique et nanotechnologie, au niveau du master, est bien plus important que celui jamais atteint au niveau du diplôme dans le passé.

Le service académique, en collaboration avec les facultés, a entrepris un effort important pour renouveler le matériel de promotion remis aux étudiants et aux futurs étudiants, aussi bien en ce qui concerne la présentation que les contenus. De plus, certains des documents ont été traduits en anglais.

Comme lors de la rentrée 2004 – 2005, une journée d'accueil des nouveaux étudiants a été organisée en octobre 2005.

Le parrainage des nouveaux étudiants en lettres et sciences humaines a été poursuivi, sur une base renouvelée ; le conseiller à l'enseignement est en charge de la formation d'étudiants moniteurs qui encadrent les nouveaux étudiants. Les autres facultés n'ont pas estimé judicieux d'introduire ce système chez elles.

Mesure 32 Atteindre des objectifs quantitatifs fixés d'étudiants au niveau du bachelor et au niveau du master. Selon la CRUS, il s'agit de 20 étudiants pour l'entrée dans un programme de bachelor ou de master.

Cet objectif est atteint pour les filières d'études en droit, en sciences économiques et en biologie.

Il est atteint pour une partie des piliers en lettres et sciences humaines.

Dans les sciences exactes et en théologie, on est loin du but. On peut cependant constater que l'objectif est quasiment atteint en microtechnique et nanosciences.

Mesure 33 Pour un programme de master, 20% des étudiants sont des étudiants n'ayant pas obtenu le bachelor à l'Université de Neuchâtel.

Des premières études montrent que cet objectif sera réalisé pour un nombre important de programmes de masters. Il sera impossible à atteindre pour les masters où la concurrence est forte, sans mettre en place un système de bourses « d'excellence ». Voir Mesure 36 ci-dessous.

Mesure 34 Elargir le bassin de recrutement pour l'entrée au bachelor vers d'autres régions, par exemple Soleure et Argovie.

Des actions de promotion ont été entreprises par le service académique mais doivent être poursuivies. L'Université de Neuchâtel a participé au Salon de l'étudiant de Genève, dans le cadre du Salon du livre, ainsi qu'au Salon de l'étudiant de Paris.

Mesure 35 Mettre en place un système de recrutement pour l'entrée en master y compris à l'étranger

Des stands présentant notre offre de formation ont été occupés au Salon de l'Etudiant à Paris et à la manifestation *Career* à Singapour. Un expert a été chargé du recrutement et de l'évaluation de candidatures d'étudiants en Inde. Des contacts ont été pris avec le *Swiss Business Center* de Shanghai, qui a abouti à une solution interuniversitaire suisse pour sélectionner des étudiants chinois candidats à une place d'étude en Suisse.

Mesure 36 Mettre en place au niveau du master un système de bourses pour étudiants doués

Le recteur a exposé la problématique devant les facultés et au Conseil de l'Université. Ce dernier a constitué une commission chargée d'étudier la problématique de la récolte de fonds.

Grâce à la dynamique des professeurs de microtechnique, un certain nombre de bourses peuvent être offertes à des étudiants du master de microtechnique et nanosciences.

Objectif 8 Maîtriser les coûts standard par étudiant

La suppression, la réorientation et la création de chaires en fonction du nombre d'étudiants est une mesure importante contribuant à maîtriser les coûts standard par étudiant.

Note : les mesures de l'Objectif 7 ci-dessus contribuent également à la réalisation de l'Objectif 8.

Mesure 37 Diminuer le nombre d'heures d'enseignement dans les plans d'études

L'examen critique des plans d'études ne pourra se faire qu'une fois les nouvelles filières de bachelor et master éprouvées.

L'examen de l'attribution de charges de cours ou d'enseignement contribuera à réaliser cette mesure.

Mesure 38 Renoncer aux cours et filières qui attirent trop peu d'étudiants

Les filières d'italien et de grec ont été supprimées, même si un enseignement de grec ancien est maintenu. L'Université de Neuchâtel a renoncé à offrir un bachelor en chimie.

Des études sont en cours pour regrouper certaines filières dans la Faculté des sciences.

Dans les années à venir, il conviendra de faire le point sur les piliers d'études offerts en FLSH.

Objectif 9 Contribuer à la relève académique*Mesure 39 Les assistants doivent tous être des doctorants, terminée*

Cette mesure a été réalisée par une adaptation du règlement.

Mesure 40 Une fois par année, l'Université organise une journée de recherche ou une journée des doctorants.

Le recteur a rencontré à trois reprises les assistants-doctorants pour discuter avec eux de problèmes qui les préoccupent, en particulier de leurs conditions de travail. Une séance a été consacrée à un exposé et une discussion sur la meilleure façon de réaliser une thèse.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>	<u>Réalisé à</u>
Conseiller à la recherche	Terminé	100%

Mesure 41 Un financement spécial aidera les assistants doctorants à participer à des congrès ou des colloques, terminée

La mesure a été réalisée. Le rectorat a mis à disposition des facultés de droit, de théologie, de sciences économiques et de lettres et sciences humaines des moyens financiers pour prendre en charge les frais de participation des assistants doctorants à des congrès ou des colloques.

<u>Projet(s) lié(s) à la mesure</u>	<u>Statut</u>	<u>Réalisé à</u>
Soutien pour participation à des colloques	Terminé	100%

Mesure 42 Compléter les bourses de doctorant payées par des subsides du FN en sciences humaines (au sens large) par un poste d'assistant de 25% pour aider dans l'enseignement

Faute de moyens, cette mesure n'a pas pu être réalisée.

Mesure 43 Mettre au concours dans les sciences humaines (au sens large) des postes d'assistant sur la base de projets de recherche avec contribution à l'enseignement (effet double sur le niveau d'activité de recherche et l'encadrement)

Faute de moyens, cette mesure n'a pas pu être réalisée.

*Mesure 44 Sauf exceptions à déterminer, les postes de maître-assistant seront utilisés pour engager des post-doc, pour une période de 2 ans, prolongeable d'une année, **terminée***

Des critères ont été fixés qui déterminent si un poste de maître-assistant est maintenu en tant que tel. Dans certains cas, des postes de maître-assistant ont été ou seront convertis en postes d'ingénieur, avec un engagement de durée indéterminée.

La fonction d'assistant post-doctorant a été prévue dans le nouveau règlement sur le statut des assistants. Le Conseil d'Etat a fixé l'échelle de rémunération à environ 80% de celle d'un maître-assistant, ce qui correspond à la rémunération des post-doctorants du Fonds national. La Faculté des sciences a été autorisée à convertir une partie de ses postes d'assistants-doctorants en postes de post-doctorant. Deux postes de post-doctorant ont été octroyés à la FLSH. Le rectorat étudie actuellement la possibilité d'accorder des postes supplémentaires en FSE et en FLSH mais il est possible qu'il faille d'abord combler d'autres besoins.

Il existe un certain risque que la capacité de recherche de l'Université soit diminuée parce que les nécessités de l'enseignement, dont les charges ont augmenté en raison de la réforme de Bologne, absorbent une partie additionnelle des ressources humaines disponibles. La demande de moyens supplémentaires pour réaliser la Déclaration de Bologne avait comme but d'éviter cet écueil ; mais comme on sait, l'Etat ne les a pas accordés, tout au contraire, il les a diminués.

*Mesure 45 En principe, un post-doc aura passé au moins deux ans dans une autre université, ou au niveau du master, ou au niveau du doctorat, ou au niveau du post-doctorat, **terminée***

L'idée de cette mesure a été reprise dans le nouveau règlement sur les assistants mais sous une forme atténuée.

Mesure 46 L'Université offre à l'horizon 2008 15 postes de professeur assistant; à plus long terme, ce nombre devrait atteindre 20.

Par réorientation de moyens, en particulier suppression de postes de maîtres-assistants, 2 postes de professeur assistant ont pu être créés en Faculté des lettres et sciences humaines, à savoir un en ethnologie et un en linguistique anglaise.

Faute de moyens, cette mesure n'a pas pu être poursuivie.

Mesure 47 Un professeur assistant est nommé pour 4 ans ; son mandat peut être prolongé de 2 ans s'il possède de bonnes chances d'être nommé professeur à la suite de ces deux ans.

Cette mesure devrait être reprise dans le règlement sur le statut des professeurs.

Mesure 48 On ne créera plus de poste de directeur de recherche ; ces postes doivent être utilisés pour engager des professeurs assistants ou des professeurs.

Le cas ne s'est pas présenté. Pour garantir la pérennité de la mesure, elle devrait être reprise dans la loi sur l'Université (suppression du statut de directeur de recherche).

Mesure 49 Une partie des postes de professeur (un poste sur trois dans une discipline) sera utilisée pour engager des professeurs assistants.

Un poste de professeur ordinaire en histoire a été transformé en poste de professeur assistant, avec comme compensation la promotion d'un directeur de recherche à un poste de professeur ordinaire. Des postes de professeur assistant ont été créés en linguistique anglaise et en ethnologie, par réorientation de moyens.

De façon générale, les facultés sont réticentes à la transformation de postes de professeur ordinaire en postes de professeur assistant.

Mesure 50 **Faciliter la poursuite de l'activité professionnelle des jeunes mères par des soutiens financiers ciblés (crèche, mamans de jour, etc.)**

L'Université exploite une crèche. Pour des raisons financières, il n'est malheureusement pas possible d'en accroître la capacité.

Le bureau de l'égalité des chances a l'intention d'offrir un encadrement aux enfants des collaborateurs de l'Université pendant les périodes de vacances ; un projet pilote sera réalisé pendant les vacances d'automne 2007.

Note : les Mesure 53, Mesure 54 et Mesure 55 ci-dessous contribuent également à la réalisation de l'Objectif 9.

Objectif 10 **Attirer d'excellents professeurs**

Un nouveau règlement sur la procédure de nomination des professeurs est entré en vigueur (« Règlement concernant la procédure de nomination des professeur-e-s ordinaires, extraordinaires, professeur-e-s assistant-e-s, directeurs de recherche et directrices de recherche », du 11 juillet 2005).

Ce règlement simplifie les interactions entre le rectorat et le DECS, il constitue donc un allègement administratif de ce point de vue. Il prévoit un renforcement des actions en matière de prospection de candidats, il introduit l'obligation de procéder à des expertises externes et il standardise la manière d'organiser les leçons probatoires. Il prévoit également un entretien pendant lequel le représentant du rectorat est habilité à s'engager sur les moyens dont disposera le futur professeur.

Par la mise en application de ce règlement, les mesures suivantes devraient trouver en tous cas un début de réalisation : Mesure 51, Mesure 52, Mesure 53 et Mesure 55.

Mesure 51 **Offrir des conditions de travail compétitives pour les nouveaux professeurs : dotation en personnel et équipement**

Cette condition est largement réalisée en ce qui concerne les salaires en lettres et sciences humaines, théologie, et pour une grande partie en sciences.

En droit, dans certains domaines des sciences économiques et dans les disciplines technologiques, les salaires du secteur privé constituent une concurrence sérieuse pour l'Université.

En ce qui concerne la Faculté des sciences, et en l'absence de crédits d'équipement votés pour la période 2007 – 2010, l'importance des moyens à mettre à disposition sous forme de crédits d'installation représente une préoccupation majeure du rectorat.

Mesure 52 **Augmenter l'effort de prospection pour recruter de nouveaux professeurs, terminée**

Le nouveau règlement cité plus haut contient des prescriptions qui offrent toute garantie en la matière.

Mesure 53 **Améliorer la procédure de recrutement et d'évaluation en distinguant les critères scientifiques et ceux relatifs à la politique de la recherche et d'enseignement, terminée**

Le nouveau règlement cité plus haut contient des prescriptions qui offrent toute garantie en la matière.

Mesure 54 Introduire dans la loi la possibilité de nommer les professeurs assistants avec pré titularisation conditionnelle (« tenure track »)

Cette mesure doit attendre la révision de la loi sur l'Université, qui pourrait intervenir en 2008. En attendant, il est parfois possible de recourir à la procédure de nomination par voie d'appel, également prévue dans le règlement cité plus haut, mais qui n'est évidemment pas une solution tout-à-fait équivalente.

Mesure 55 Négocier avec les nouveaux professeurs un accord sur les missions et moyens, terminée

Le règlement cité plus haut prévoit un entretien avec les candidats retenus pour aborder cette problématique ou en tous cas l'initier (voir aussi Mesure 56 pour les professeurs en sciences). Un cahier des charges type a été élaboré pour mieux préciser les missions. Il appartient aux facultés de le compléter et de l'adapter de cas en cas, puis de le négocier avec les professeurs. Les facultés de droit et sciences économiques ont émis des cahiers des charges pour les professeurs nouvellement nommés.

Mesure 56 Accorder aux nouveaux professeurs le crédit d'installation sans délai

La mesure est surtout d'importance en Faculté des sciences, où un nouveau professeur doit être doté d'un budget d'équipement important pour pouvoir accomplir sa mission. Elle devra trouver une solution dans le cadre des négociations portant sur le budget extraordinaire, y compris son intégration éventuelle dans le budget ordinaire (voir Mesure 9 ci-dessus).

Mesure 57 Accorder aux nouveaux professeurs le nombre de postes d'assistant en usage dans la Faculté d'accueil ou selon l'accord, terminée

Mesure 58 Aider les nouveaux professeurs à s'intégrer dans le cadre universitaire neuchâtelois et suisse et à en connaître les rouages, terminée

Un dépliant présentant toutes les leçons inaugurales de l'année académique à venir a été mis au point et largement diffusé. Nous espérons ainsi faire connaître à un public plus large les compétences des nouveaux professeurs.

Le recteur a reçu individuellement chaque nouveau professeur et le rectorat a fait connaissance avec les nouveaux professeurs lors d'une sortie.

Un séminaire d'introduction aux pratiques de l'Université a été organisé à l'intention des nouveaux professeurs.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Leçons inaugurales	Terminé	100%
Séminaire d'introduction aux pratiques de l'Université	Terminé	100%

Mesure 59 Clarifier les missions et le cahier des charges des nouveaux professeurs, terminée

Un cahier des charges type a été élaboré pour mieux préciser les missions. Il appartient aux facultés de le compléter et de l'adapter de cas en cas, puis de le négocier avec les professeurs. Les facultés de droit et des sciences économiques ont émis des cahiers des charges pour les professeurs nouvellement nommés.

Mesure 60 Clarifier les objectifs et modalités de la procédure d'évaluation après 4 ans lors de la première nomination

Le rectorat a mis au point une partie des éléments de la procédure d'évaluation, par exemple en recourant à des expertises externes, en complétant donc la procédure prévue par l'ancien règlement, toujours en vigueur. Une révision du règlement est donc à l'étude, mais comme le Conseil d'Etat est l'autorité de nomination, il devra se prononcer sur la manière avec laquelle il entend satisfaire à l'exigence de la loi, qui prévoit la confirmation de la nomination d'un professeur après une période de 4 ans.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Révision du règlement d'évaluation des professeurs	En cours	70%
Conseiller à la recherche	Terminé	100%
Conseiller à l'enseignement	Terminé	100%

Objectif 11 Favoriser les collaborations en groupant les enseignants et chercheurs dans des espaces cohérents

Deux étages ont été loués dans un bâtiment sis rue de la Maladière 23 pour y loger des instituts de la Faculté des sciences économiques. Comme résultat, l'ensemble des professeurs et collaborateurs ainsi que la bibliothèque de cette faculté sont maintenant regroupés à proximité du bâtiment de la rue Pierre-à-Mazel 7. Il n'en demeure pas moins que ces locaux sont mal adaptés à un usage universitaire, en particulier parce qu'ils n'offrent pas de salles de cours et seulement deux salles de séminaire et que l'interaction avec les étudiants est donc difficile.

Un bâtiment sis Faubourg de l'Hôpital 27, auparavant occupé par les services sociaux de la Ville de Neuchâtel, a été loué et aménagé pour accueillir six professeurs avec leurs équipes de la Faculté des lettres et sciences humaines participant à la MAPS. Le manque de place en FLSH a donc trouvé une solution temporaire, mais malgré tout acceptable.

Signalons que la Ville de Neuchâtel a dénoncé pour fin 2005 la convention la liant à l'Etat et concernant l'utilisation de locaux situés au Musée d'Ethnographie par l'Université. Il est à noter qu'aussi bien le Musée que l'Institut sont à l'étroit dans les locaux actuels. Pour le Musée, il appartient à la Ville de trouver une solution. Le problème des locaux de l'Institut d'ethnologie devrait trouver, dans le long terme, une solution dans le cadre d'un nouveau bâtiment destiné aux sciences humaines (voir Mesure 61).

Mesure 61 Construire ou acquérir un bâtiment pour grouper des instituts dispersés

Aucun progrès réalisé.

Mesure 62 Construire un bâtiment pour le ComLab de l'IMT et du CSEM

Un groupe de travail conjoint entre l'Etat (intendance des bâtiments), le CSEM et l'Université a élaboré un projet qui devait permettre de loger l'ensemble des laboratoires de l'IMT, les installations technologiques propres à l'Université (succession « ComLab ») ainsi qu'une installation technologique propre au CSEM (connue sous la dénomination « HTU »). Au printemps 2006, le CSEM s'est retiré de ce projet commun.

Le recteur a pris des contacts préliminaires avec des investisseurs privés pour réaliser la construction d'un bâtiment pour loger l'IMT et ses installations technologiques.

Objectif 12 Développer le volume de la recherche dans les sciences humaines (au sens général du terme, incluant donc le droit et les sciences économiques)

De façon générale, la responsabilité de cet objectif incombe aux facultés concernées. Cependant, certaines mesures prises au niveau de l'Université devraient y contribuer : obligation des assistants de préparer une thèse, mise à disposition de moyens financiers pour favoriser la participation à des congrès et colloques, etc.

Le plan d'intentions prévoyait l'octroi de postes de post-doctorant aux facultés concernées pour dynamiser la recherche dans les sciences humaines. En raison des restrictions budgétaires, cet objectif n'a pas pu être réalisé, ou seulement très modestement, et il ne pourra pas l'être en 2007 non plus.

Note : les Mesure 39, Mesure 41, Mesure 42, Mesure 43 et Mesure 44 ci-dessus contribuent également à la réalisation de l'Objectif 12.

Objectif 13 Augmenter le transfert technologique

Le guichet Euresearch a été transféré de la FSRM à l'Université en automne 2005. Un nouveau collaborateur a été engagé ; il est également chargé du transfert technologique.

La procédure de conseil juridique en matière de contrats incluant des aspects de propriété intellectuelle a été formalisée et mise en application.

L'Université de Neuchâtel a adhéré au consortium « Alliance », dont l'objectif est de favoriser le transfert technologique. Les membres en sont l'EPFL, les universités de Genève et de Lausanne, ainsi que leurs hôpitaux universitaires (CHUV et HUG), la HES-SO, et donc l'Université de Neuchâtel.

Projet(s) lié(s) à la mesure	Statut	Réalisé à
Conseiller au transfert de technologie et responsable du guichet Euresearch	Terminé	100%

Mesure 63 Mettre en place d'un service de conseil en matière de contrats, propriété intellectuelle et financement.

Une solution provisoire a été mise en place. Une partie des travaux est exécutée par le Conseiller au transfert de technologie et le service juridique, et une autre partie est confiée à des cabinets privés sous forme de mandats.

Mesure 64 Collaborer avec Neode

Le rectorat est en relations suivies avec le président et le directeur de Neode.

Une des préoccupations partagée est de mettre à disposition des jeunes pousses des locaux situés dans le bas du canton. La construction d'un bâtiment pour l'IMT et ses installations technologiques pourrait en constituer l'occasion. Voir Mesure 62.

Objectif 14 Augmenter les échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants avec les autres universités et institutions de recherche

Le bureau des relations internationales a été transféré de la FSRM à l'Université et intégré au service académique. Plusieurs manifestations à l'intention des étudiants en mobilité ont été organisées. Quelques accords d'échanges d'étudiants ont été signés avec des universités étrangères.

Note : les Mesure 35, Mesure 36, Mesure 44, Mesure 45 et Mesure 46 ci-dessus contribuent également à la réalisation de l'Objectif 14.

10. Etudiants

Ce chapitre a été élaboré par M. Philippe Jeanneret, chef du service académique.

10.1 Titres et diplômes, évolution sur cinq ans

Pour l'année 2005 – 2006, nous avons tenu compte des titres délivrés lors des sessions d'examens d'octobre 2005, de février et de juin 2006. Les 290 titres délivrés entre le 1er octobre et le 4 novembre 2005 ont donc été comptabilisés dans la colonne 2004 – 2005 ainsi que dans la colonne 2005 – 2006. Les titres et diplômes qui seront délivrés durant la session d'octobre 2006 seront pris en compte l'année prochaine.

	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006
Lettres et sciences humaines⁴					
Doctorats	12	7	4	8	6
Licences	73	79	91	77	74
Certificats d'études supérieures	9	4	10	9	13
<i>Français moderne</i>	–	–	1	1	2
<i>Allemand</i>	–	–	1	1	1
<i>Ethnologie</i>	–	–	4	1	3
<i>Italien</i>	–	–	1	1	–
<i>Géographie</i>	–	–	1	–	–
<i>Psychologie</i>	–	–	1	1	1
<i>Certificat d'études supérieures en journalisme et communication</i>	–	–	1	4	6
Certificats de formation permanente en psychologie et science de l'éducation	1	2	–	3	3
Diplômes d'orthophonie-logopédie	6	21	11	22	17
Diplômes CUSO en ethno-anthropologie	7	4	–	–	–
Certificats d'études françaises (ILCF)	28	24	19	22	28
Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF)	10	8	11	7	9
Sciences					
Doctorats	51	47	44	38	41
Licences et diplômes	76	75	49	29	19
Bachelors	–	–	30	69	79
Masters	–	–	–	42	47
Certificats divers (diplômes 3e cycle)	18	10	21	18	12
<i>Diplômes de spécialisation en hydrogéologie</i>	–	–	2	18	9
<i>Certificat d'études complémentaires en sciences</i>	–	–	–	–	3
Diplôme CUSO en ingénierie biomédicale	–	1	–	–	–
Droit					
Doctorats	6	4	3	4	3
Licences	75	64	57	53	48
Bachelors	–	–	9	42	56
Masters	–	–	–	6	13
Postgrades management, droit et sciences humaines du sport	22	24	25	29	27

⁴ La FLSH n'a pas encore délivré de bachelors durant l'année académique 2005 – 2006, la filière ayant été introduite en octobre 2004.

	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006
Sciences économiques, politiques et sociales					
Doctorats	1	4	7	5	1
Licences (y compris psychologie du travail)	110	131	82	113	80
Bachelors	–	–	–	41	37
Diplômes post-grade en statistique	–	–	18	19	7
Certificats post-grade en statistique	–	–	4	4	2
Diplômes en psychologie du travail	–	–	3	1	-
Diplômes CUSO « Etudes approfondies en sociologie »	4	3	2	4	-
Certificats de formation permanente	–	–	–	–	-
Diplôme de spécialisation postgrade « Etudes approfondies en sociologie »	–	–	–	3	1
Certificat de formation continue	–	–	–	4	1
Théologie					
Doctorats	2	1	–	–	2
Licences	2	4	5	9	7
Certificats d'études supérieures	5	3	–	1	–
Diplômes de spécialisation	2	–	–	–	–
Certificats d'éducation physique (CEP)	–	–	10	3	1
Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales	–	8	5	13	12

Tableau 11. Titres et diplômes, évolution sur cinq ans

Commentaires

En raison de l'adaptation de la structure des études à la Déclaration de Bologne, les licences sont progressivement supplantées par des titres de niveaux bachelor et master. Ceci est particulièrement vrai en Faculté des sciences et en Faculté de droit qui ont été les premières à adapter leurs cursus au nouveau système et, dans une moindre mesure, en Faculté des sciences économiques. La situation peut être résumée de la manière suivante :

	Filière bachelor	1ers bachelors ⁵	Filière master	1ers masters	Dernières licences
FLSH	2005 – 2006	2006 – 2007	2007 – 2008	2008 – 2009	2007 – 2008
FS	2004 – 2005	2003 – 2004	2004 – 2005	2004 – 2005	2006 – 2007
FD	2004 – 2005	2003 – 2004	2004 – 2005	2004 – 2005	2006 – 2007
FSE	2004 – 2005	2004 – 2005	2005 – 2006	2006 – 2007	2007 – 2008
FT	–	–	2005 – 2006	2006 – 2007	2006 – 2007

Tableau 12. Introduction des nouveaux titres

⁵ Lors de l'introduction des filières compatibles « Bologne », les étudiants engagés dans une filière de licence ont pu bénéficier de programmes transitoires pour obtenir un bachelor ou un master.

10.2 Titres et diplômes, répartition en 2005 – 2006

	Doctorats	Licences	Diplômes	Bachelors	Masters
Lettres et sciences humaines	6	74	17	–	–
Sciences	41	–	19	79	47
Chimie	–	–	4	–	–
Science de la terre (+BENEFRI)	–	–	2	12	1
Science de la nature	–	–	–	4	–
Biologie	–	–	7	35	–
Biologie et ethnologie	–	–	–	3	–
Biologie fonctionnelle	–	–	–	–	3
Biologie des parasites	–	–	–	–	8
Mathématiques	–	–	2	9	2
Physique	–	–	2	2	2
Interdisciplinaire	–	–	2	–	–
Informatique	–	–	–	3	1
Micro-nanosciences	–	–	–	1	–
Micro-nanotechnologie	–	–	–	–	4
Ecologie et éthologie évolutive	–	–	–	–	21
Droit	3	48	–	56	13
Sciences économiques, politiques et sociales	1	80	8	57	–
Sciences économiques	1	13	–	57	–
Sciences sociales	–	6	–	–	–
Psychologie	–	30	–	–	–
Sciences politiques	–	9	–	–	–
Gestion d'entreprise	–	22	–	–	–
Postgrade de statistique	–	–	7	–	–
Diplôme de spécialisation post-grade « Etudes approfondies en sociologie »	–	–	1	–	–
Théologie	2	7	–	–	–
Interfacultaire (sciences humaines et sociales)	–	12	–	–	–

Tableau 13. Titres et diplômes, répartition en 2005 – 2006

Commentaires

Depuis octobre 2005, la Faculté des sciences économiques et sociales a été restructurée et s'appelle désormais Faculté des sciences économiques.

Bien que l'Institut de sociologie soit maintenant rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines, les licences en sociologie continueront à être décernées par la Faculté des sciences économiques.

10.3 Etudiants en mobilité durant l'année académique 2005 – 2006

La situation se présente de la manière suivante :

- mobilité OUT : 45 étudiants UniNE, effectuant une partie de leurs études dans une autre université, répartis de la manière suivante :
 - mobilité libre : 7
 - CREPUQ⁶ : 1
 - Conventions : 4
 - ERASMUS⁷ : 33
- mobilité IN : 61 étudiants, en provenance d'une autre université, répartis de la manière suivante :
 - mobilité libre : 3
 - CREPUQ : 3
 - conventions : 7
 - ERASMUS : 48
- étudiants AZUR en FLSH : 72 en provenance de Lausanne et Genève répartis de la manière suivante :
 - ethnologie : 21
 - journalisme : 51

Commentaires

Conformément à la volonté manifestée dans les accords de Bologne, on constate une augmentation de l'intérêt pour les programmes de mobilité. Cet effort doit encore être encouragé et développé.

10.4 Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

	01 – 02	02 – 03	03 – 04	04 – 05	05 – 06
Total	3'215	3'262	3'273	3'305	3'629
dont étudiantes	1'671	1'689	1'761	1'829	2'003
%	52	52	54	55	55

Tableau 14. Evolution des effectifs

Commentaires

En ce qui concerne l'évolution de l'effectif total du nombre d'étudiants, on constate en 2005 – 2006 par rapport à 2004 – 2005 une augmentation de 9.8% et par rapport à 2001 – 2002 une augmentation de 12.9%. L'augmentation par rapport à 2004 – 2005 peut s'expliquer notamment par :

- les premiers effets du rallongement des études dû à l'introduction progressive de la structure de Bologne (274 étudiants sont inscrits en Master)
- la suppression de l'exmatriculation automatique en cas de non-paiement des frais d'inscription
- entre 2002 et 2005, la part de marché de l'UniNE a progressivement augmenté en Suisse romande, passant de 7.42% en 2002 à 8.28% en 2005.

⁶ Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

⁷ Programme de la communauté européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur

10.5 Effectifs des étudiants par faculté

	01 – 02	02 – 03	03 – 04	04 – 05	05 – 06
Lettres et sciences humaines	1'226	1'180	1'253	1'256	1'495
Institut de langue et de civilisation françaises (ex-SFM)	105	104	97	113	146
Sciences	814	840	847	843	901
Droit	406	429	410	452	503
Sciences économiques, politiques et sociales	612	565	496	478	441
Théologie	43	41	40	21	24
Certificat d'éducation physique	9	13	15	12	28
Licence interfacultaire	-	90	115	130	91

Tableau 15. Effectifs par faculté

Commentaires

La situation par faculté se présente de la manière suivante :

- FLSH : +19.0% par rapport à 2004 – 2005 et +21.9% par rapport à 2001 – 2002 (la sociologie a été transférée en FLSH dès 2005 – 2006)
- FS : respectivement +6.9% et +10.7%
- FD : respectivement +11.3% et +23.9%
- FSE : respectivement -7.7% et -27.9% (les sciences politiques ont été supprimées dès 2003 – 2004, et la sociologie a été transférée en FLSH dès 2005 – 2006)
- FT : l'effectif passe de 21 étudiants en 2004 – 2005 à 24 (ils étaient 43 en 2001 – 2002).

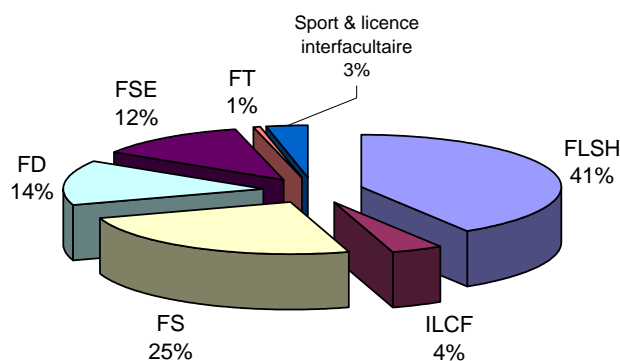


Figure 2. Répartition des effectifs par faculté

10.6 Etudiants entrant durant la période 2001 – 2006

	2001 - 2002		2002 - 2003		2003 - 2004		2004 - 2005		2005 - 2006	
	Régulier	sous- total doctorant femmes	Régulier	sous- total doctorant femmes	Régulier	sous- total doctorant femmes	Régulier	sous- total doctorant femmes	Régulier	sous- total doctorant femmes
Lettres	188	4	211	5	215	7	229	9	244	10
Orthophonie	140	2	140	1	137	4	143	4	160	4
	53	0	0	0	47	0	0	0	63	0
	53	0	0	0	47	0	0	0	62	0
ILCF	43	0	51	0	45	0	59	0	52	0
	28	0	37	0	34	0	43	0	40	0
Total FLSH	284	4	262	5	307	7	288	9	359	10
Sciences	113	27	156	30	132	26	125	20	139	23
	39	9	67	7	50	11	51	6	47	7
Pharmacie	8	0	2	0	8	0	11	0	3	0
	6	0	1	0	8	0	10	0	3	0
Médecine	26	0	31	0	33	0	32	0	43	0
	18	0	20	0	19	0	22	0	28	0
Total FS	147	27	189	30	173	26	168	20	185	23
Droit	64	1	93	2	81	1	112	2	98	6
	35	0	53	0	47	0	67	2	39	3
SECO	187	1	133	2	106	2	126	4	83	7
	78	1	64	0	51	1	61	1	39	5
Théologie	7	1	8	0	10	0	1	0	3	1
	2	0	3	0	6	0	1	0	3	1
Sports	1	0	4	0	1	0	3	0	0	0
	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0
Autres	14	0	17	0	30	0	17	0	0	0
	5	0	10	0	20	0	12	0	0	0
Totaux	704	34	706	39	708	36	715	35	728	47
		416		405		435		424		441
		738		745		744		750		775

Tableau 16. Etudiants entrants

Remarque 1 : Par étudiants entrant, nous entendons tous les nouveaux étudiants au sein de l'UniNE, quel que soit le cursus (licence, bachelier, ...).

Remarque 2 : "Autres" correspond aux formations interfacultaires. En fait, il s'agit de 50% en lettres et sciences humaines et 50% en sciences économiques.

Remarque 3 : La théologie n'a plus de rentrée en licence depuis octobre 2004, seul le cursus de master subsiste.

Remarque 4 : Dans la ligne "Sport", seules les personnes qui ne suivent que le certificat de sport apparaissent. Les étudiants inscrits à la fois en sport et dans un autre cursus sont comptabilisés sous l'autre cursus.

Remarque 5 : Les chiffres en italique correspondent au nombre de femmes uniquement.

10.7 Provenance des étudiants pour l'année académique 2005 – 2006

(par canton, lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)

	ENTRANTS 05-06		TOTAL 05-06		Différence
AG	4	0.5%	18	0.5%	0.0%
AR	3	0.4%	5	0.1%	0.2%
BE	70	9.0%	368	10.1%	-1.1%
BL	3	0.4%	8	0.2%	0.2%
BS	1	0.1%	5	0.1%	0.0%
FR	24	3.1%	73	2.0%	1.1%
GE	27	3.5%	171	4.7%	-1.2%
GL	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
GR	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
JU	58	7.5%	317	8.7%	-1.3%
LU	2	0.3%	6	0.2%	0.1%
NE	270	34.8%	1342	37.0%	-2.1%
OW	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
SG	3	0.4%	11	0.3%	0.1%
SH	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
SO	2	0.3%	22	0.6%	-0.3%
SZ	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
TG	1	0.1%	1	0.0%	0.1%
TI	26	3.4%	120	3.3%	0.0%
UR	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
VD	72	9.3%	268	7.4%	1.9%
VS	25	3.2%	125	3.4%	-0.2%
ZG	1	0.1%	2	0.1%	0.1%
ZH	4	0.5%	30	0.8%	-0.3%
Etranger	177	22.8%	724	20.0%	2.9%
TOTAL	775	100.0%	3629	100.0%	

Tableau 17. Provenance des étudiants

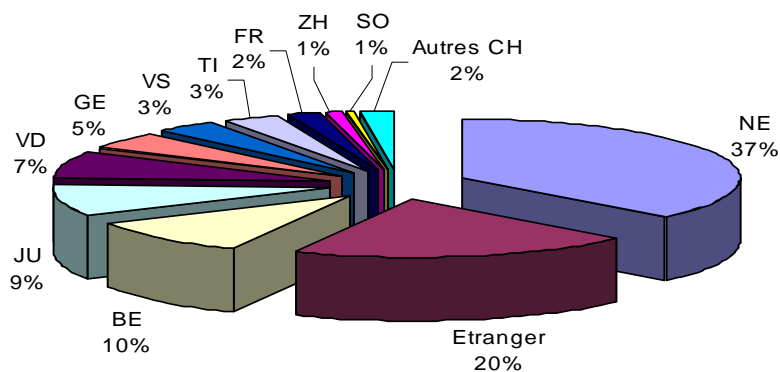


Figure 3. Provenance des étudiants

11. Enseignement

Le présent rapport a été élaboré par le professeur Daniel Schulthess, vice-recteur.

L'application de la Déclaration de Bologne (1999) se trouve dans la phase d'achèvement pour UniNE. Toutes les formations ont été redéfinies dans le nouveau cadre, et elles auront toutes de nouveaux « débutants » à la rentrée de septembre 2007, ce qui implique le bouclage des travaux préparatoires et le lancement des démarches de promotion à l'automne 2006. L'année 2005-2006 a notamment permis de définir le cadre général de la maîtrise universitaire en Faculté des lettres et sciences humaines (début rentrée 2007), et de finaliser les travaux concernant la maîtrise en psychologie, orientation psychologie du travail et des organisations (début rentrée 2006). En ce moment, seul un tout petit nombre de masters restent en chantier. Une unité et une comparabilité plus grandes du style des formations se dessinent, avec le système des crédits ECTS étendu à l'ensemble des formations et la généralisation des moyens de suivi des études à travers la Nouvelle gestion des études et des étudiants (NGEE, finalisée par le Sitel en été 2006).

Sur le plan des principes, il convient de noter la décision politique suivante : la CUS exige qu'on tienne pour équivalents les titres antérieurs à l'application de la Déclaration de Bologne (de type licence) et les titres qui en découlent (de type master). En conséquence, UniNE délivre des déclarations d'équivalence licence-master pour les titulaires d'une licence. La procédure suivie a fait l'objet d'une entente avec les Universités de Lausanne et Genève, dans le cadre du « Triangle AZUR », pour assurer une pratique commune.

A noter qu'une unification du calendrier universitaire suisse interviendra en 2007-2008, l'année 2006-2007 constituant une année de transition. Le semestre d'automne 2007 commencera à la semaine 38 (18 septembre 2007) et le semestre de printemps 2008 à la semaine 8 (18 février 2008).

Valorisation de l'enseignement

Grâce à une excellente collaboration des facultés, du Sitel et du Sacad, UniNE procède depuis 2005-2006 à un suivi de la qualité de tous les enseignements pris individuellement. Cette démarche orientée avant tout vers les enseignants permet aux étudiants de donner de précieuses indications à leurs professeurs, et ceux-ci sont alors invités à en tenir compte et à en parler dans le même cadre. En dehors des enseignants, seuls les doyens ont accès aux résultats des questionnaires. Ceux-ci comportent seulement un petit nombre de questions-clé. Le conseiller à l'enseignement, M. Edouard Paulino, collabore avec les enseignants qui projettent une amélioration de leur activité pédagogique. L'ensemble des démarches désignées sous « Valorisation de l'enseignement » sont présentées dans des documents de référence disponibles sur le site web UniNE.

Description des enseignements

Dans cette même ligne de « Valorisation », une démarche de « Description des enseignements » selon un format unitaire et économique a été engagée. Les documents de référence sont en cours d'élaboration et la mise en œuvre généralisée est prévue en 2007-2008.

A l'arrière-fond de cette description se trouve la question des « Cadres de qualification » qui devront être formulés pour toutes les formations dispensées à l'université. Cette démarche sera lancée ultérieurement.

Discussions HES – Universités

L'année 2005-2006 a donné lieu, notamment dans le cadre de la CRUS, à des discussions sur l'admission à l'université des diplômés des HES, et typiquement des titulaires d'un bachelor HES, en vue de la préparation d'une maîtrise universitaire dans une branche d'étude comparable. L'orientation qui prévaut est celle d'une admission à la maîtrise universitaire assortie de conditions complémentaires (en allemand *Auflagen*) ; il s'agirait de cours de base dont les examens devraient être passés avant l'obtention du titre uni-

versitaire visé. Au niveau de la Suisse occidentale, des discussions similaires sont menées dans le cadre du Groupe de travail mixte HES-CUSO, visant à l'adoption d'un protocole plus général décrivant les conditions d'admission dans tous les cas de figure possibles entre universités et HES. La question des branches d'études, qui a fait l'objet de décisions de la CRUS pour le côté universitaire, se pose ici aussi et fera l'objet d'une réglementation.

Collaboration avec la HEP-BEJUNE

Après les conventions signées le 30 mai 2005, le nouveau parcours de formation des maîtres secondaires de la HEP-BEJUNE s'est concrétisé en août 2006. Cette formation commence par un « Certificat préparatoire à la formation d'enseignant » (CPFE) qui se déroule pour l'essentiel sur le site UniNE ; le but est de rendre possible le tuilage partiel du master universitaire et du master professionnel HEP, les étudiants du CPFE restant du même coup immatriculés à UniNE. L'effectif du premier CPFE se monte à plus de 90 étudiants.

Faculté des sciences économiques

La Faculté a terminé la mise en place de ses masters, avec la clôture des travaux préparatoires de la maîtrise en psychologie, orientation psychologie du travail et des organisations, qui fait l'objet d'une convention romande concernant les formations en psychologie. Dans ce cadre, UniNE met en valeur cette orientation de la psychologie – notamment par la nomination d'un nouveau professeur – et reçoit les étudiants de l'étranger. En effet, la faculté n'a pas de bachelor qui prépare à cette orientation. Par ailleurs, depuis la rentrée 2006, le master en politique et management publics (Master PMP) est offert conjointement par les Universités de Neuchâtel, Berne, Lausanne, de la Suisse italienne et l'Institut de hautes études en administration publique IDHEAP. La formation est ouverte à tout détenteur d'un bachelor ou d'une licence en économie, management, sciences sociales et politiques ou droit.

Faculté des lettres et sciences humaines

La faculté a mis en place le règlement du master universitaire qui accueillera ses premiers étudiants en 2007-2008. Ce règlement prévoit la possibilité de combiner un « pilier principal » et un « pilier secondaire ». Les premières décisions sur les piliers du master ont été prises en été 2006, un certain nombre de questions restant ouvertes.

Parmi les piliers du bachelor, celui de « journalisme et communication » a été reconfiguré en « sciences de l'information et de la communication ». La formation en orthophonie-logopédie a fait l'objet d'une décision politique de maintien à UniNE. Les nouveaux règlements et plans d'études entreront en vigueur pour 2007-2008.

Faculté des sciences

La voie du bachelor en informatique ne reçoit plus de débutants depuis la rentrée 2005-2006. A l'avenir, l'effort de l'Institut d'informatique se concentrera exclusivement sur le master. Par ailleurs, la 1^e année de médecine entrera aussi dans le système des crédits ECTS depuis 2006-2007, en attendant des changements plus profonds prévus pour 2010.

Faculté de droit

La faculté a mis à jour les plans d'études du bachelor en droit, du fait notamment des changements intervenus parmi les professeurs. Une nouvelle orientation entrera dans les possibilités du master en droit, sous l'intitulé « droit international et européen ». Les premiers masters bilingues avec l'Université de Lucerne seront acquis dans cette année 2005-2006.

12. Recherche

Le présent rapport a été élaboré par le professeur Reinhard Neier, vice-recteur.

Rétrospective

Le haut niveau des activités de recherche à l'université de Neuchâtel a pu être maintenu pendant l'année universitaire 2005/2006. La période couverte par ce rapport se chevauche avec la période du dernier rapport. Pour ne pas répéter les chiffres du dernier rapport nous ne mentionnons que quelques travaux choisis, qui ont trouvé un écho fort. Il est bien évident que le choix est arbitraire et que nous n'avons pas l'ambition d'être exhaustif.

Une publication analysant d'une manière astucieuse l'altruisme chez les poissons a été publiée dans « Nature ». « La génétique derrière l'appel à l'aide odorant du maïs ». C'est le sujet d'un travail qui a été publié dans les « Proceedings of the National Academy of Sciences ». Les méthodes trouvées à Neuchâtel pour utiliser le silicium amorphe pour des applications photovoltaïques continuent d'attirer l'intérêt aussi bien des scientifiques que des industriels. Le groupe photovoltaïque de l'IMT est au cœur d'un projet européen de grande envergure financé à hauteur de 17 millions de francs par l'Europe. Les travaux fondamentaux sur l'isolation et la caractérisation des plastoglobules ont attiré l'intérêt du monde industriel aussi bien pour des applications à l'agriculture que pour des applications au « biopharming ».

En dehors des aspects quantitatifs, qui permettent de « mesurer » et de « quantifier » les activités et l'impact d'une université, il y a d'autres éléments encourageants. Le niveau des activités de recherche dépend en large mesure des professeurs et surtout de l'enthousiasme qu'ils arrivent à créer dans leurs groupes de recherche. Dans ce contexte on peut se féliciter que pendant l'année universitaire 2005/2006 un total de 9 professeurs ont présenté leurs leçons inaugurales. Ces leçons inaugurales sont une occasion unique de faire connaissance de la multitude de sujets traités dans notre Université. Le public nombreux qui a suivi ces leçons inaugurales a été impressionné par l'enthousiasme et la compétence de nos jeunes collègues. Ce sont ces jeunes professeurs qui vont sous peu être les acteurs principaux de la recherche à Neuchâtel. Plus impressionnant encore est le nombre de nominations, qui ont eu lieu pendant cette année universitaire : 23 nouveaux professeurs ont été nommé entre automne 2005 et automne 2006. Nous nous réjouissons d'accueillir ces nouveaux collègues et nous sommes impatients de découvrir les sujets de recherches qu'ils vont aborder dans notre Université.

Globalement on peut être optimiste pour l'ensemble de l'Université en ce qui concerne les activités de recherche. Un bémol est sans doute la difficulté que rencontre notre Université de garder des scientifiques de très haut niveau. Nos moyens ne permettent pas de concurrencer avec les grandes écoles au moment où elles décident de faire des offres à un de nos collègues méritants.

Trois congrès internationaux ont eu lieu à Neuchâtel, le Colloque international « Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000) » du 11 au 13 janvier 2006, le 8e « Congrès international d'aérobiologie » du 21 au 25 août 2006 et le 8e « Colloque d'hydrogéologie en pays calcaire » du 21 au 23 septembre 2006. Ces trois congrès ont amené des centaines de scientifiques à Neuchâtel. Ils ont donné l'occasion d'échanges scientifiques fructueux et ils ont permis à nos groupes de recherche de présenter Neuchâtel en tant que place scientifique. Nos remerciements vont aux collègues et à leurs collaborateurs, qui ont organisé ces événements internationaux ici à Neuchâtel.

Michel Egloff a été promu l'année passée « au rang d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques » pour son action prononcée en faveur de la culture. Notre collègue Piero Martinoli, professeur honoraire de notre Université, a été nommé Recteur de l'Université de la Suisse italienne. Nous félicitons les deux collègues pour ces nominations importantes et nous leurs souhaitons ainsi qu'aux autres collègues, qui ont pris leur retraite tout le bon pour leurs futurs.

Aspects organisationnels

Transfert de technologie et « Euresearch »

L'année académique est une année importante pour la préparation des projets européens pour le FP7, le EU Framework Programme. Le bureau Euresearch a offert une série de manifestations pour préparer le terrain. Le lancement des appels le temps est souvent très, voire trop court pour sérieusement préparer la soumission. Pour pallier à ce problème il faut lancer la préparation déjà dans la phase qui précède l'appel proprement dit.

La participation de l'université de Neuchâtel au réseau "Alliance », qui réunit l'EPFL, l'UNIL, l'UNIGE, le CHUV, le HUG et la HES-SO a permis à plusieurs de nos chercheurs d'obtenir des conseils valables et le soutien de spécialistes réunis dans ce consortium. En plus M. Rolf Klappert a organisé plusieurs événements pour informer les académiques de notre Université des services offertes par le consortium « Alliance » et également par le bureau « Transfert de technologie » de l'Université de Neuchâtel. La présence de M. Klappert a permis de professionnaliser les services « Transfert de technologie » et en même temps les activités ont pu être élargies.

Evaluation filières et recherche

La loi fédérale sur l'aide aux universités (LAU) a rendu obligatoire pour toutes les universités suisses qui veulent obtenir des subsides de la Confédération l'introduction d'un système d'assurance qualité. Déjà en 2007/2008 l'OAQ va procéder à une 2ème évaluation des systèmes assurance qualité dans toute la Suisse. Dans le cadre des efforts consacré à la création d'un système assurance qualité crédible et adapté, l'Université de Neuchâtel a procédé à deux évaluations « filières et recherche » pendant la phase « prototype » 2005/2006. La chimie et le français (Institut de langue et civilisation française, Institut de littérature française moderne, Institut de philologie romane et linguistique française) ont dû préparer un rapport d'autoévaluation. Le rectorat a rassemblé des données statistiques concernant ces deux unités. Ces documentations ont été transmises à des groupes d'experts internationaux. Basé sur le rapport d'autoévaluation, la documentation préparée par le rectorat et une visite sur place les experts ont préparé leurs rapports. Ils ont également formulé des recommandations. Les conseils des experts externes sont un moyen précieux aussi bien pour les instituts concernés que pour le rectorat. Le rectorat tient à remercier tous les collègues qui ont participé à ces évaluations pour leur engagement. Nous sommes confiants que l'Université de Neuchâtel va pouvoir construire un système d'évaluation adaptée et efficace, ce qui lui permettra de passer l'évaluation de l'OAQ prévue pour la période 2007/2008.

Ce rapport est le dernier rapport rédigé par l'auteur de ces lignes. Je tiens à remercier tous les collègues académiques, tous les collaborateurs de l'université, les membres du rectorat et également les membres du Conseil de l'Université pour la bonne collaboration pendant ces derniers deux ans.

13. Finances

Afin d'éviter des problèmes de délais et de données provisoires en début d'année calendaire avec des comptes non encore approuvés, il a été décidé avec l'accord du Conseil de l'Université que les rapports de gestion reprendrait désormais les comptes de l'année précédente, car ceux-ci ont été approuvés. Ainsi, on trouvera ci-après les résultats des comptes 2005.

Le chapitre suivant a été rédigé sous la supervision du vice-recteur en charge de la planification et des finances, M. le professeur et vice-recteur Daniel Haag.

13.1 Analyse générale de l'exercice 2005

Enveloppe maîtrisée pour l'exercice 2005

Pour la quatrième année consécutive, l'enveloppe budgétaire mise à disposition de l'Université a été maîtrisée malgré les restrictions imposées. Celle-ci se montait à CHF 84,1 millions (CHF 78,9 mios sans amortissement). Suite à l'arrêté du Conseil d'Etat du 17 août 2005, une économie de CHF 1,2 million a été demandée, réduisant l'enveloppe en charge brute à CHF 77,7 millions hors amortissement.

Grâce aux efforts de toute la communauté universitaire, l'économie réalisée s'est élevée à CHF 1,216 million à laquelle s'ajoute celle sur amortissement de CHF 1,06 million. Suite à ces économies de charges et un surplus de recettes de CHF 0,49 million, l'excédent de dépenses à charges de l'Etat est inférieur de quelque CHF 2,7 millions par rapport au budget.

Les comptes 2005 de l'Université montrent un total de dépenses publiques de CHF 81.8 millions et de dépenses financées par les fonds de tiers de CHF 41,6 millions. Les dépenses totales 2005 de l'Université s'élèvent ainsi à CHF 123.4 millions. Le canton de Neuchâtel finance un montant de CHF 41.4 mios dans ce budget, ce qui correspond au tiers du total.

Charges 2005

% total	Nature de la dépense	CHF (mios)
28.80%	Corps professoral	23.54
6.10%	autres enseignants	4.96
21.30%	Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche	17.43
20.20%	Personnel administratif et technique	16.54
15.10%	Biens, services et marchandises	12.38
5.10%	Amortissements	4.14
3.40%	Subventions accordées	2.83
100.00%	Total des dépenses (en millions de francs)	81.82

Tableau 18. Charges 2005

Les charges de personnel sont inférieures à ce qui a été budgété (CHF 1.86 million). L'essentiel de la différence correspond au délai de repourvue des postes vacants et des charges sociales y relatives. Les charges des biens, services, marchandises et subventions ont dépassé le budget pour un montant de CHF 0.61 million. Ce dépassement trouve son origine dans les dépenses informatiques courantes (y compris l'achat de logiciels et ressources électroniques pour les bibliothèques) afin de compenser le crédit extraordinaire 03-06 qui avait été revu à la baisse. Les amortissements ont été inférieurs de CHF 1.06 million par rapport au budget. En résumé, les économies sur le personnel et amortissement ont plus que compensé le dépassement sur les rubriques des biens, services, marchandises et subventions.

Recettes

% total	Nature de la recette	CHF (mios)
0.00%	Revenu des biens	0.01
3.40%	Ecolage et finances de cours	1.39
0.10%	Dédommagement de tiers	0.03
0.00%	Dédommagements de collectivités publiques	0.00
34.20%	Contributions intercantionales	13.81
62.30%	Subventions fédérales diverses	25.18
100.00%	Total des recettes (en millions de francs)	40.41

Tableau 19. Recettes 2005

Les recettes ont augmenté par rapport au budget 2005 de CHF 0.49 million. L'accroissement est essentiellement dû à l'augmentation des subventions fédérales (CHF 0.8 million) et un léger excédent des contributions des autres cantons (CHF 0.56 million). Ces augmentations ont plus que compensé la diminution des écolages et finances de cours (« semestrialisation » de la perception des taxes universitaires qui était auparavant annuelle) d'un montant de CHF 0.87 million.

Recherche et fonds spéciaux

Dépenses subsides et mandats de tiers

% total	Nature des fonds	CHF (mios)
29.00%	FNS salaires et charges sociales	11.39
12.80%	Autres dépenses	5.01
7.80%	CTI salaires et charges sociales	3.05
1.20%	Autres dépenses	0.51
21.50%	Autres crédits salaires et charges sociales	8.46
16.70%	Autres dépenses	6.56
6.40%	Mandats divers	2.52
4.60%	Autres dépenses	1.80
100.00%	Total des dépenses (en millions de francs)	39.30

Tableau 20. Dépenses subsides et mandats de tiers

Recettes subsides et mandats de tiers

% total	Fonds	CHF (mios)
40.30%	FNS	17.34
7.20%	CTI	3.11
38.20%	Autres crédits	16.44
14.20%	Mandats divers	6.11
100.00%	Total des recettes (en millions de francs)	43.00

Tableau 21. Recettes subsides et mandats de tiers

Fonds spéciaux (sports, cours d'été, culture, aide sociale, formation continue, etc.)

47.90%	Total des dépenses (en millions de francs)	2.31
52.10%	Total des recettes (en millions de francs)	2.51

Tableau 22. Recettes des fonds spéciaux

Les subsides de recherche et les mandats confiés à la communauté universitaire en 2005 sont très légèrement supérieurs à l'exercice 2004. Ils s'élèvent à CHF 43 millions de recettes pour CHF 39,3 millions de dépenses. Rappelons que ces montants dont recettes et dépenses doivent s'équilibrer, représentent un total légèrement supérieur à la charge nette des comptes 2005 de l'Université pour le Canton (CHF 41.4 millions). Nous souli-

gnons que l'importance des volumes des fonds de tiers obtenus ne peut qu'avoir un effet positif sur les subventions fédérales touchées par l'université.

Les dépenses effectuées sur fonds spéciaux de l'Université (commission de la recherche scientifique, sports, cours d'été, aide sociale, formation continue, jardin botanique, etc.) s'élèvent à CHF 2,3 millions. Elles sont couvertes par des recettes de quelque CHF 2.5 millions.

13.2 Tableaux de synthèse

Comptes 2005 (budget Etat) avec répartition des charges du domaine central imputables aux facultés

NATURES	UNIVERSITE Totaux 1-6	DOM.CENTRALE 1	LETTRES 2	SCIENCES 3	DROIT 4	SECO 5	THEOLOGIE 6
Salaires	53'060'984.12	1'155'231.74	14'650'507.12	25'059'917.39	4'083'074.63	6'770'526.84	1'341'726.39
Charges sociales	9'408'743.80	186'143.10	2'635'766.45	4'426'070.25	704'701.74	1'214'908.45	241'153.82
Equipement	2'073'181.51	90'409.10	284'629.52	1'382'180.64	109'290.84	183'485.89	23'185.52
Matériel de consommation	8'160'244.68	616'452.84	1'171'573.27	5'212'213.79	361'992.30	693'739.14	104'273.35
Déplacements	721'183.77	113'803.62	120'084.87	307'199.30	48'807.26	99'734.50	31'554.22
Dépenses diverses	1'420'796.01	129'010.21	352'343.43	573'755.32	80'947.05	262'314.43	22'425.57
Amortissements	4'140'809.70	124'224.29	885'657.08	2'304'315.05	255'856.49	490'425.08	80'331.71
Subventions accordées	2'834'528.81	981'299.84	314'294.61	1'233'125.60	84'908.77	176'291.57	44'608.42
TOTAL DES DEPENSES	81'820'472.40	3'396'574.74	20'414'856.36	40'498'777.33	5'729'579.08	9'891'425.91	1'889'258.99
Revenus des biens	7'671.68	1'645.12	0.00	24.20	0.00	2.36	6'000.00
Contributions	1'418'421.79	0.00	634'352.59	340'201.52	199'751.69	235'954.65	8'161.34
Dédomm. collectivités publ.	13'812'250.00	0.00	6'542'032.03	3'709'029.46	1'408'510.95	2'038'025.50	114'652.06
Subventions acquises	25'176'156.00	0.00	7'573'172.35	11'651'300.58	2'038'549.34	3'059'047.63	854'086.10
TOTAL DES RECETTES	40'414'499.47	1'645.12	14'749'556.97	15'700'555.76	3'646'811.98	5'333'030.14	982'699.50
EXCEDENT	-41'405'972.93	-3'394'929.62	-5'665'299.39	-24'798'221.56	-2'082'767.09	-4'558'395.77	-906'359.49

Tableau 23. Comptes 2005 avec répartition des charges du domaine central

Comptes 2005 par faculté (avant ventilation des charges du domaine central imputables aux facultés)

	Budget 2005	Comptes 2005	Variation CHF	Comptes 2004
Domaine central				
Charges de personnel	9'717'900.00	9'721'716.29	-3'816.29	9'167'149.51
BSM	5'568'500.00	4'932'158.14	636'341.86	4'936'166.63
Amortissements	2'077'100.00	1'651'791.70	425'308.30	1'349'568.14
Subventions	1'400'200.00	1'945'330.74	-545'130.74	1'847'130.63
Sous-total (Etat)	18'763'700.00	18'250'996.87	512'703.13	17'300'014.91
FDT (charges)		3'985'650.80	-	4'608'053.38
Total	18'763'700.00	22'236'647.67	-	21'908'068.29
Lettres				
Charges de personnel	15'861'200.00	15'461'210.09	399'989.91	14'976'902.70
BSM	1'158'600.00	1'064'787.12	93'812.88	934'838.04
Amortissements	190'600.00	151'543.00	39'057.00	112'160.00
Subventions	101'800.00	101'725.80	74.20	77'175.00
Sous-total (Etat)	17'312'200.00	16'779'266.01	532'933.99	16'101'075.74
FDT (charges)		3'071'508.83	-	3'341'853.79
Total	17'312'200.00	19'850'774.84	-	19'442'929.53
Sciences				
Charges de personnel	25'394'300.00	24'997'799.01	396'500.99	25'098'309.05
BSM	4'720'500.00	5'068'206.16	-347'706.16	5'134'292.51
Amortissements	2'771'800.00	2'204'236.00	567'564.00	2'120'665.00
Subventions	691'900.00	680'061.07	11'838.93	755'542.00
Sous-total (Etat)	33'578'500.00	32'950'302.24	628'197.76	33'108'808.56
FDT (charges)		31'094'827.39	-	29'138'318.35
Total	33'578'500.00	64'045'129.63	-	62'247'126.91
Droit				
Charges de personnel	4'223'200.00	4'043'221.50	179'978.50	4'002'817.52
BSM	426'800.00	380'825.55	45'974.45	394'338.27
Amortissements	-	-	-	-
Subventions	23'500.00	23'500.00	-	13'500.00
Sous-total (Etat)	4'673'500.00	4'447'547.05	225'952.95	4'410'655.79
FDT (charges)		987'649.31	-	1'413'247.28
Total	4'673'500.00	5'435'196.36	-	5'823'903.07
Sciences économiques				
Charges de personnel	7'110'200.00	6'890'198.18	220'001.82	7'491'143.43
BSM	872'800.00	817'147.04	55'652.96	839'546.87
Amortissements	61'200.00	48'698.00	12'502.00	48'698.00
Subventions	64'700.00	58'583.40	6'116.60	72'700.00
Sous-total (Etat)	8'108'900.00	7'814'626.62	294'273.38	8'452'088.30
FDT (charges)		2'384'991.57	-	4'354'214.39
Total	8'108'900.00	10'199'618.19	-	12'806'302.69
Théologie				
Charges de personnel	1'405'600.00	1'355'582.85	50'017.15	1'578'704.65
BSM	129'100.00	112'281.96	16'818.04	126'511.50
Amortissements	106'300.00	84'541.00	21'759.00	84'642.00
Subventions	25'300.00	25'327.80	-27.80	20'300.00
Sous-total (Etat)	1'666'300.00	1'577'733.61	88'566.39	1'810'158.15
FDT (charges)		87'165.95	-	76'455.61
Total	1'666'300.00	1'664'899.56	-	1'886'613.76
TOTAL Budget ETAT	84'103'100.00	81'820'472.40	2'282'627.60	81'182'801.45
TOTAL Fonds de Tiers		41'611'793.85	-	42'932'142.80

Tableau 24. Comptes 2005 par faculté

Comptes 2005 du domaine central

	Ch. de personnel	BSM	Amortiss.	Subventions	Total
RECTORAT ET SECRETARIAT GENERAL					
Rectorat et secrétariat général	1'104'981.39	1'112'715.97	1'627'736.70	1'287'327.64	5'132'761.70
Service de presse et comm.	194'937.90	123'103.28	-	-	318'041.18
Service juridique	181'177.40	575.70	-	-	181'753.10
Conseil de l'Université	55'216.05	3'759.00	-	-	58'975.05
Sous-total rectorat et secrétariat général	1'536'312.74	1'240'153.95	1'627'736.70	1'287'327.64	5'691'531.03
BIBLIOTHEQUES					
Service des bibliothèques	411'262.50	238'897.99	-	292'700.00	942'860.49
Bibliothèque Lettres et SH	344'126.45	-	-	-	344'126.45
Bibliothèque Sciences	230'399.80	-	-	-	230'399.80
Bibliothèque Droit	344'528.20	-	-	-	344'528.20
Bibliothèque SES	328'466.55	-	-	-	328'466.55
Bibliothèque Théologie	101'700.00	-	-	-	101'700.00
Sous-total bibliothèques	1'760'483.50	238'897.99	-	292'700.00	2'292'081.49
SITEL					
Service informatique et télématique	2'179'966.55	1'745'511.58	-	310'000.00	4'235'478.13
DOMAINE FINANCES ET RH					
Direction administrative	359'401.00	80'034.57	-	31'977.40	471'412.97
Bureau des ressources humaines	392'113.65	3'525.10	-	-	395'638.75
Bureau de comptabilité générale	502'616.70	1'408.72	-	-	504'025.42
Bureau des Fonds de tiers	475'376.35	6'846.30	-	-	482'222.65
Sous-total domaine finances et RH	1'729'507.70	91'814.69	-	31'977.40	1'853'299.79
SERVICE ACADEMIQUE					
Service académique	887'722.85	376'373.78	-	-	1'264'096.63
SERVICE DES BATIMENTS					
Service des bâtiments	363'123.80	913'817.27	-	-	1'276'941.07
SERVICE SOCIAL					
Service social	727'19.30	16'336.90	-	825.70	89'881.90
JARDIN BOTANIQUE					
Service du jardin botanique	568'618.85	124'875.63	24'055.00	-	717'549.48
UNIVERSITE DU 3EME AGE					
Université du 3ème âge	79'432.15	-	-	-	79'432.15
SERVICE DES SPORTS					
Service des sports	543'828.85	184'376.35	-	22'500.00	750'705.20
TOTAL DOMAINE CENTRAL	9'721'716.29	4'932'158.14	1'651'791.70	1'945'330.74	18'250'996.87

Tableau 25. Comptes 2005 du domaine central

14. Personnel

Le chapitre qui suit a été élaboré par M. Stéphane Duina, directeur administratif.

Introduction

Les tableaux de comparaison des ressources humaines présentés ci-dessous ont été établis sur la base des données au 1^{er} août 2005 et au 1^{er} août 2006. Ils mettent en rapport le nombre de contrats de travail et le nombre d'emplois plein temps du personnel mensualisé avec différents critères. Ils représentent la structure du personnel à l'Université.

Comparaison des effectifs en fonction de la source de financement

Financement		2005		2006		Variation	
Etat	Contrats	831.0	68%	806.0	66%	-25.0	-3.0%
	EPT	513.3	65%	503.0	62%	-10.3	-2.0%
Fonds de tiers	Contrats	398.0	32%	423.0	34%	25.0	6.3%
	EPT	280.3	35%	303.2	38%	22.9	8.2%
Total contrats		1229.0	100%	1229.0	100%	0.0	0.0%
Total EPT		793.6	100%	806.2	100%	12.6	1.6%

Tableau 26. Effectifs en fonction du financement

D'une manière générale, l'effectif équivalent plein temps (EPT) de l'Université a augmenté de 1.6% pour un nombre de contrats de travail identique.

Comparaison des effectifs en fonction du sexe

Genre		2005		2006		Variation	
Féminin	Contrats	479.0	39%	483.0	39%	4.0	0.8%
	EPT	280.9	35%	298.3	37%	17.4	6.2%
Masculin	Contrats	750.0	61%	746.0	61%	-4.0	-0.5%
	EPT	512.7	65%	507.9	63%	-4.8	-0.9%
Total contrats		1229.0	100%	1229.0	100%	0.0	0.0%
Total EPT		793.6	100%	806.2	100%	12.6	1.6%

Tableau 27. Effectifs par genre

Cette comparaison est basée sur l'effectif total (financement des fonds de tiers et de l'enveloppe de l'Etat)

La représentation des femmes à l'Université est en augmentation de 6,2 % (EPT) pour un total de 37% des effectifs.

Comparaison des effectifs en fonction de la catégorie du personnel

Catégorie du personnel

- Corps intermédiaire supérieur: chargé de cours, chargé d'enseignement, lecteur
- Corps intermédiaire: maître de sports, postdoctorant, maître-assistant, doctorant FNS, assistant (licencié, doctorant), collaborateur scientifique
- Corps professoral: professeur ordinaire, professeur ILCF, professeur extraordinaire, professeur assistant, directeur de recherche

Catégorie		2005		2006		Variation	
Administratif, technique et bibliothécaire	Contrats	319.0	26%	317.0	26%	-2.0	-0.6%
	EPT	203.0	26%	207.3	26%	4.3	2.1%
Corps intermédiaire supérieur	Contrats	145.0	12%	159.0	13%	14.0	9.7%
	EPT	28.7	4%	32.6	4%	3.9	13.6%
Corps intermédiaire	Contrats	600.0	49%	596.0	48%	-4.0	-0.7%
	EPT	408.4	51%	418.6	52%	10.1	2.5%
Corps professoral	Contrats	134.0	11%	124.0	10%	-10.0	-7.5%
	EPT	122.5	15%	114.7	14%	-7.8	-6.3%
Apprenti	Contrats	31.0	3%	33.0	3%	2.0	6.5%
	EPT	31.0	4%	33.0	4%	2.0	6.5%
Total contrats		1229.0	100%	1229.0	100%	0.0	0.0%
Total EPT		793.6	100%	806.2	100%	12.6	1.6%

Tableau 28. Effectifs par catégorie de personnel

Cette comparaison est basée sur l'effectif total (financement des fonds de tiers et de l'enveloppe de l'Etat)

La diminution du corps professoral de 7.8 EPT s'explique par le délai de repourvue des postes et l'application du plan d'intentions. Les postes vacants ont été remplacés temporairement par des charges d'enseignement (corps intermédiaire supérieur).

Comparaison des effectifs par faculté en fonction de la catégorie du personnel

Catégorie		2005		2006		Variation		
Domaine central	Administratif, technique et bibliothécaire	Contrats	144	11.7%	156	12.7%	12	8.3%
		EPT	96.8	12.2%	106.6	13.2%	9.8	10.1%
	Maître de sport	Contrats	4	0.3%	4	0.3%	0	0%
		EPT	2.8	0.3%	2.8	0.3%	0	0%
	Apprenti	Contrats	6	0.5%	6	0.5%	0	0.0%
		EPT	6.0	0.8%	6.0	0.7%	0.0	0.0%
	Total contrats		154	12.5%	167	13.6%	13	8.4%
	Total EPT		105.6	13.3%	115.9	14.4%	10.3	9.8%

	Catégorie		2005		2006		Variation	
FD	Administratif, technique et bibliothécaire	Contrats	9	0.7%	9	0.7%	0	0.0%
		EPT	5.5	0.7%	5.2	0.6%	-0.3	-4.6%
	Corps intermédiaire supérieur	Contrats	8	0.7%	21	1.7%	13	162.5%
		EPT	1.5	0.2%	5.0	0.6%	3.5	226.5%
	Corps intermédiaire	Contrats	30	2.4%	30	2.4%	0	0.0%
		EPT	18.5	2.3%	19.6	2.4%	1.1	6.0%
	Corps professoral	Contrats	14	1.1%	11	0.9%	-3	-21.4%
		EPT	11.0	1.4%	8.3	1.0%	-2.8	-25.0%
	Total contrats		61	5.0%	71	5.8%	10	16.4%
	Total EPT		36.5	4.6%	38.1	4.7%	1.6	4.4%
FLSH	Administratif, technique et bibliothécaire	Contrats	26	2.1%	29	2.4%	3	11.5%
		EPT	13.5	1.7%	15.0	1.9%	1.5	11.1%
	Corps intermédiaire supérieur	Contrats	81	6.6%	84	6.8%	3	3.7%
		EPT	16.6	2.1%	17.2	2.1%	0.6	3.5%
	Corps intermédiaire	Contrats	109	8.9%	127	10.3%	18	16.5%
		EPT	68.8	8.7%	82.0	10.2%	13.2	19.2%
	Corps professoral	Contrats	44	3.6%	45	3.7%	1	2.3%
		EPT	40.9	5.2%	41.7	5.2%	0.8	1.9%
	Total contrats		260	21.2%	285	23.2%	25	9.6%
	Total EPT		139.8	17.6%	155.9	19.3%	16.0	11.5%
FS	Administratif, technique et bibliothécaire	Contrats	119	9.7%	107	8.7%	-12	-10.1%
		EPT	77.5	9.8%	73.6	9.1%	-3.9	-5.0%
	Corps intermédiaire supérieur	Contrats	27	2.2%	29	2.4%	2	7.4%
		EPT	4.5	0.6%	4.9	0.6%	0.4	8.0%
	Corps intermédiaire	Contrats	379	30.8%	373	30.3%	-6	-1.6%
		EPT	268.5	33.8%	271.0	33.6%	2.6	0.9%
	Corps professoral	Contrats	54	4.4%	52	4.2%	-2	-3.7%
		EPT	49.9	6.3%	49.3	6.1%	-0.6	-1.2%
	Apprenti	Contrats	25	2.0%	27	2.2%	2	8.0%
		EPT	25.0	3.2%	27.0	3.3%	2.0	8.0%
Total contrats		604	49.1%	587	47.8%	-17	-2.8%	
Total EPT		425.4	53.6%	425.3	52.8%	-0.0	0.0%	
FSE	Administratif, technique et bibliothécaire	Contrats	17	1.4%	16	1.3%	-1	-5.9%
		EPT	8.1	1.0%	7.9	1.0%	-0.3	-3.1%
	Corps intermédiaire supérieur	Contrats	24	2.0%	24	2.0%	0	0.0%
		EPT	5.1	0.6%	5.3	0.7%	0.2	3.6%
	Corps intermédiaire	Contrats	71	5.8%	53	4.3%	-18	-25.4%
		EPT	46.0	5.8%	37.0	4.6%	-9.1	-19.7%
	Corps professoral	Contrats	18	1.5%	12	1.0%	-6	-33.3%
		EPT	16.7	2.1%	11.5	1.4%	-5.2	-31.1%
	Total contrats		130	10.6%	105	8.5%	-25	-19.2%
	Total EPT		75.9	9.6%	61.6	7.6%	-14.3	-18.8%
FT	Administratif, technique et bibliothécaire	Contrats	4	0.3%	3	0.2%	-1	-25.0%
		EPT	1.6	0.2%	1.1	0.1%	-0.5	-31.3%
	Corps intermédiaire supérieur	Contrats	5	0.4%	1	0.1%	-4	-80.0%
		EPT	0.9	0.1%	0.2	0.0%	-0.7	-80.0%
	Corps intermédiaire	Contrats	7	0.6%	6	0.5%	-1	-14.3%
		EPT	4.0	0.5%	4.2	0.5%	0.3	6.3%
	Corps professoral	Contrats	4	0.3%	4	0.3%	0	0.0%
		EPT	4.0	0.5%	4.0	0.5%	0.0	0.0%
	Total contrats		20	1.6%	14	1.1%	-6	-30.0%
	Total EPT		10.5	1.3%	9.5	1.2%	-1.0	-9.3%
Total contrats		1229	100%	1229	100.0%	0	0.0%	
Total EPT		793.6	100.0%	806.2	100.0%	12.6	1.6%	

Tableau 29. Effectifs par faculté et par catégorie

Cette comparaison est basée sur l'effectif total (financement des fonds de tiers et de l'enveloppe de l'Etat)

Domaine central

L'augmentation des postes (EPT), s'explique par l'application des nouvelles exigences en termes d'assurance qualité, d'évaluation de la recherche, d'évaluation des filières, de nominations de nouveaux professeurs et de l'élaboration de nouveaux règlements. Ce supplément est financé à 80 % par des fonds de tiers (Bologne, Euresearch/TT et autres fonds).

Faculté de droit

La diminution du corps professoral est due à la mise à la retraite et au départ de plusieurs professeurs. Un renforcement du corps professoral a été effectué pour la rentrée académique 2006-2007.

Faculté des lettres et sciences humaines

Cette faculté a bénéficié d'un renforcement global du taux d'encadrement, du transfert de la sociologie et d'un directeur de recherche de la FSE.

Faculté des sciences

L'effectif global de la faculté des sciences (EPT) est stable entre 2005 et 2006.

Faculté des sciences économiques

La diminution du corps intermédiaire et du corps professoral s'explique par une réorganisation de la faculté (transfert de l'institut de sociologie à la FLSH, transfert d'un professeur à l'institut d'informatique et transfert d'un directeur de recherche de la FSE à la FLSH)

Théologie

Un demi-poste (EPT) de secrétariat a été supprimé. La titulaire a été transférée à la fédération de théologie romande.

15. Abréviations

15.1 Par domaine

15.1.1 Université de Neuchâtel

Facultés

FD	Faculté de droit
FLSH	Faculté des lettres et sciences humaines
FS	Faculté des sciences
FSE(S)	Faculté des sciences économiques (et sociales)
FT	Faculté de théologie

Instituts, chaires, services, domaines

CD	Centre de dialectologie
CEMAJ	Centre de recherche sur les modes alternatifs et juridictionnels de gestion des conflits
CHYN	Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel
CLA	Centre de linguistique appliquée
ComLab	« Common Laboratory » - laboratoire commun CSEM – IMT
GPA	Groupe de psychologie appliquée
ICH	Institut de chimie
IDS	Institut de droit de la santé
IE	Institut d'ethnologie
IGG	Institut de géographie
IHAM	Institut d'histoire de l'art et de muséologie
IIUN	Institut interfacultaire d'informatique
IJC	Institut de journalisme et communication
ILCF	Institut de langue et civilisation françaises
ILF	Institut de littérature française
IM	Institut de mathématique
IMT	Institut de microtechnique
IP	Institut de psychologie
IPh	Institut de physique
IRER	Institut de recherches économiques et régionales
LTLP	Laboratoire de traitement du langage et de la parole
MAPS	Maison de l'Analyse des Processus Sociaux
PRN	Pôle de recherche national
SITEL	Service informatique et télématique

Autres institutions liées à l'Université

CAFI	Centre d'analyse par faisceau ionique
CIES	Centre international d'étude du sport
CRLHP	Centre romand de logique, d'histoire et philosophie des sciences
CSEM	Centre suisse d'électronique et de microtechnique
GPSR	Glossaire des patois de la Suisse romande
IPLSR	Institut du patrimoine linguistique de la Suisse romande
IRDP	Institut romand de recherche et de documentation pédagogique
LEA	Laboratoire européen associé
ON	Observatoire cantonal ou Observatoire de Neuchâtel
MEN	Musée d'ethnographie de Neuchâtel
MIH	Musée international d'horlogerie
PSM	Panel suisse des ménages
SFM	Swiss Forum for Migration and Population Studies – Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population
SIDOS	Service suisse d'information et d'archivage des données pour les sciences sociales

Corps professoral et corps enseignant

Ass	assistant
CC	chargé de cours
CE	chargé d'enseignement
DR	directeur de recherche
MAss	maître-assistant
PA	professeur associé
PAss	professeur assistant
PB	professeur boursier
PD	privat-docent
PE	professeur extraordinaire
PI	professeur invité
PO	professeur ordinaire

15.1.2 Hautes écoles universitaires

EPF	Ecole polytechnique fédérale
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
ETHZ-EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich
HEC	Haute école commerciale
HEG	Haute école de gestion
HEP-BEJUNE	Haute école spécialisée Berne-Jura-Neuchâtel
HES	Haute école spécialisée
IUED	Institut universitaire d'études du développement
USI	Université de Suisse italienne

15.1.3 Institutions officielles

Confédération

CTI	Commission pour la technologie et l'innovation (OFFT)
DFI	Département fédéral de l'intérieur
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités
OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses
OFEFP	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
OFFT	Office fédéral de la formation et de la technologie
OFS	Office fédéral de la Statistique
RPT	Nouvelle répartition des tâches
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche

Canton de Neuchâtel

DECS	Département de l'éducation, de la culture et des sports (ex-DIPAC)
DIPAC	Département de l'instruction publique et des affaires culturelles
LU	Loi sur l'Université
PAB	Plan d'assainissement budgétaire
SHER	Service des Hautes Ecoles et de la Recherche (NE)

Institutions suisses

CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses

Institutions universitaires intercantionales

AZUR	Triangle Azur : Réseau des universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel
BENEFRI CIMENT	Réseau des universités de Berne – Neuchâtel – Fribourg Centre inter-universitaire de recherche en microsystèmes et nanotechnologie EPFL-UniNE

Institutions gouvernementales intercantionales

CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique
------	---

Autres institutions

ASSH	Académie suisse des sciences humaines
ASSM	Académie suisse des sciences médicales
ASST	Académie suisse des sciences techniques
AUF	Agence universitaire de la francophonie
CHIPP	Institut suisse de physique des particules
ESM	Ecole suisse de la magistrature
FSRM	Fondation suisse pour la recherche en microtechnique
GRAL2	Groupe de référence universitaire pour l'enseignement de l'allemand, langue 2

15.1.4 Autres abréviations

BA	Bachelor
CEP	Certificat d'Education Physique
DEA	Diplôme d'études approfondies
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
ECTS	European Credit Accumulation and Transfer System
EPT	Equivalent plein temps
FAME	Financial Asset Management and Engineering
FRT	Formation, recherche et technologie
MA	Master
MAS	Master of Advanced Studies
NCCR	National Center of Competence in Research
PP	Pilier principal
PS	Pilier secondaire
UE	Union européenne
UER	Unité d'enseignement et de recherche

15.2 Par ordre alphabétique

A

Ass	assistant
ASSH	Académie suisse des sciences humaines
ASSM	Académie suisse des sciences médicales
ASST	Académie suisse des sciences techniques
AUF	Agence universitaire de la francophonie
AZUR	Triangle Azur : Réseau des universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel

B

BA	Bachelor
BENEFRI	Réseau des universités de Berne – Neuchâtel – Fribourg

C

CAFI	Centre d'analyse par faisceau ionique
CC	chargé de cours
CD	Centre de dialectologie
CE	chargé d'enseignement
CEMAJ	Centre de recherche sur les modes alternatifs et juridictionnels de gestion des conflits
CEP	Certificat d'Education Physique
CHIPP	Institut suisse de physique des particules
CHYN	Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel
CIES	Centre international d'étude du sport
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique
CIMENT	Centre inter-universitaire de recherche en microsystèmes et nanotechnologie EPFL-UniNE
CLA	Centre de linguistique appliquée
ComLab	« Common Laboratory » - laboratoire commun CSEM – IMT
CRLHP	Centre romand de logique, d'histoire et philosophie des sciences
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
CSEM	Centre suisse d'électronique et de microtechnique
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation (OFFT)
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale

D

DEA	Diplôme d'études approfondies
DECS	Département de l'éducation, de la culture et des sports (ex-DIPAC)
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DFI	Département fédéral de l'intérieur
DIPAC	Département de l'instruction publique et des affaires culturelles
DR	directeur de recherche

E

ECTS	European Credit Accumulation and Transfer System
EPF	Ecole polytechnique fédérale
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein temps
ESM	Ecole suisse de la magistrature
ETHZ-EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich

F

FAME	Financial Asset Management and Engineering
FD	Faculté de droit
FLSH	Faculté des lettres et sciences humaines
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FRT	Formation, recherche et technologie
FS	Faculté des sciences
FSE(S)	Faculté des sciences économiques (et sociales)
FSRM	Fondation suisse pour la recherche en microtechnique
FT	Faculté de théologie

G

GPA	Groupe de psychologie appliquée
GPSR	Glossaire des patois de la Suisse romande

GRAL2	Groupe de référence universitaire pour l'enseignement de l'allemand, langue 2
H	
HEC	Haute école commerciale
HEG	Haute école de gestion
HEP-BEJUNE	Haute école spécialisée Berne-Jura-Neuchâtel
HES	Haute école spécialisée
I	
ICH	Institut de chimie
IDS	Institut de droit de la santé
IE	Institut d'ethnologie
IGG	Institut de géographie
IHAM	Institut d'histoire de l'art et de muséologie
IIUN	Institut interfacultaire d'informatique
IJC	Institut de journalisme et communication
ILCF	Institut de langue et civilisation françaises
ILF	Institut de littérature française
IM	Institut de mathématique
IMT	Institut de microtechnique
IP	Institut de psychologie
IPh	Institut de physique
IPLSR	Institut du patrimoine linguistique de la Suisse romande
IRDP	Institut romand de recherche et de documentation pédagogique
IRER	Institut de recherches économiques et régionales
IUED	Institut universitaire d'études du développement
J	
K	
L	
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités
LEA	Laboratoire européen associé
LTLP	Laboratoire de traitement du langage et de la parole
LU	Loi sur l'Université
M	
MA	Master
MAPS	Maison de l'Analyse des Processus Sociaux
MAS	Master of Advanced Studies
MAss	maître-assistant
MEN	Musée d'ethnographie de Neuchâtel
MIH	Musée international d'horlogerie
N	
NCCR	National Center of Competence in Research
O	
OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses
OFEFP	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
OFFT	Office fédéral de la formation et de la technologie

OFS	Office fédéral de la Statistique
ON	Observatoire cantonal ou Observatoire de Neuchâtel
P	
PA	professeur associé
PAB	Plan d'assainissement budgétaire
PAss	professeur assistant
PB	professeur boursier
PD	privat-docent
PE	professeur extraordinaire
PI	professeur invité
PO	professeur ordinaire
PP	Pilier principal
PRN	Pôle de recherche national
PS	Pilier secondaire
PSM	Panel suisse des ménages
Q	
R	
RPT	Nouvelle répartition des tâches
S	
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
SFM	Swiss Forum for Migration and Population Studies – Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population
SHER	Service des Hautes Ecoles et de la Recherche (NE)
SIDOS	Service suisse d'information et d'archivage des données pour les sciences sociales
SITEL	Service informatique et télématique
T	
U	
UE	Union européenne
UER	Unité d'enseignement et de recherche
USI	Université de Suisse italienne
V	
W	
X	
Y	
Z	